U d'/of OTTAWA
39003001930170

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/franoispaneti00hamy

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE BOULOGNE-SUR-MER

ANGERS. — IMP. A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT

DE BOULOGNE-SUR-MER

TOME VINGT-TROIS

1903

BOULOGNE-SUR-MER
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
A L'HOTEL-DE-VILLE

1903

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

436077

DC
130
.P225
H33
1903

E.-T. Hamy. *François Panetié.* Pl. I. *Frontisp.*

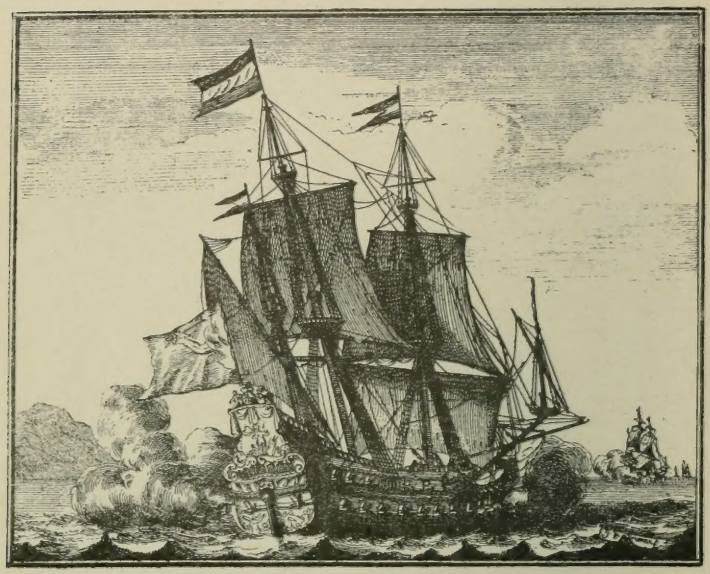

VAISSEAU DE SECOND RANG
envoyant sa bordée (*Neptune françois*, *1692*).

FRANÇOIS PANETIÉ

PREMIER CHEF D'ESCADRE DES ARMÉES NAVALES

(1626-1696)

ÉTUDE HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

PAR

LE Dr E.-T. HAMY

Membre de l'Institut

A

LA MARINE

BOULONNAISE

INTRODUCTION

Le personnage, dont ce petit volume est destiné à faire connaître la carrière maritime, est fort injustement oublié de la plupart des historiens de nos jours. Les ouvrages généraux[1] mentionnent seulement une fois ou deux son nom à l'occasion de sa belle conduite à Bantry, à Bévesiers ou à La Hougue. Les livres sur la marine sont à peine mieux renseignés[2] et ce n'est que dans quelques biographies spéciales comme celles de d'Aspect ou de Levot et Domaud que l'on rencontre des indications encore très brèves, mais un peu plus précises.

Les documents ne manquent point cepen-

1. Cf. H. Martin, *Histoire de France*, 4e éd., t. XIV, p. 159-160. — Etc.

2. Baron de Sainte-Croix, *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre* avec un choix de pièces tirées des archives de la marine, Paris, 1786, in-8°, t. II, p. 58, 381-382, 396, 408-410, 419. — Graincourt, *Les hommes illustres de la marine française*, Niort, 1781, in-8, p. 38. — Guérin, *Histoire maritime de la France*, t. III, p. 439, 513, 514; t. IV, p. 19-24. — Jal, *Abraham Duquesne et la marine de son temps*, Paris, 1873, t. I, p. 503, 518; t. II, p. 63, 69, 98, 106, 281, 282, 478, 584. — Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, Paris, 1889. in-8°, p. 341.

dant pour écrire la biographie de Panetié : les archives de la marine contiennent la série complète des ordres qu'il reçut du Roi, de nombreuses lettres qui lui furent adressées par Colbert, Seignelay, Bégon, Pontchartrain, etc. ; une partie des instructions rédigées à son usage dans les bureaux et des rapports qu'il a fait parvenir au cours de ses campagnes, les minutes de plusieurs commissions, brevets, etc., etc.[1]. D'autre part les *Mélanges Colbert*, qui font partie de la Bibliothèque Nationale, nous ont conserve une correspondance administrative intéressante échangée entre le capitaine de vaisseau et le surintendant général. Enfin un carton contenant cent vingt-cinq pièces originales, relatives à Panetié ou à sa famille, a été retrouvé dans les environs du Havre et fait partie de la riche collection de documents relatifs à cette ville, réunis par feu M. Toussaint.

Ces derniers éléments d'information ont été seuls utilisés par un historien local, M. Alphonse Martin, qui a récemment édité un ouvrage sur *La marine militaire au Havre* (XVIe et XVIIe siècles)[2] M. Émile Mancel qui

1. *Arch. Nat. Marine*, Séries B^2, B^3, B^4. — Cf. Invent. *des Arch. de la Marine*, série B, t. I-V. Paris, 1885-1900, in-8.

2. A. Martin, *La marine militaire au Havre* (XVIe et XVIIe siècles), Fécamp. 1899, 1 vol. in-8° *pass.*

publiait peu après un livre fort intéressant sur l'arsenal de Dunkerque[1] n'avait à parler qu'en passant de Panetié, dont il s'est borné à signaler les rapports avec cet établissement maritime et M. G. Saint-Yves dans son étude sur la campagne des Antilles de 1676, ne pouvait que mentionner l'héroïque conduite de notre vaillant officier à l'assaut de Cayenne[2].

Mon attention avait été attirée, vers le même temps, sur une audacieuse campagne de Panetié dans les mers presque inconnues du Spitzberg[3]. Le personnage m'intéressa de plus en plus, lorsque j'eus pris connaissance, dans les écrits du temps, de quelques-uns de ses plus beaux exploits. Je demandai à M. Maurice Toussaint, avocat au Havre, le précieux dossier retrouvé naguère par son père et qu'il voulut bien me communiquer avec un empressement dont je lui suis bien reconnaissant. Je copiai ou analysai les innombrables pièces officielles de nos

1. E. Mancel, *L'arsenal de la marine et les chefs maritimes à Dunkerque* (1662-1899). Dunkerque, 1901, 1 vol. in-8°, p. 18, 45, 46, 71.

2. G. Saint-Yves, *Les campagnes de Jean d'Estrées dans la mer des Antilles* (1676-1678) (*Bull. de Géogr. hist. et descript.*, 1899, p. 217 et suiv.).

3. Cf. E. T. Hamy, *Une croisière française à la côte septentrionale du Spitzberg en* 1693 (*Ibid.*, 1901, p. 32-62, pl.).

grands dépôts publics, et je me trouvai assez complètement documenté pour pouvoir consacrer une étude biographique aussi complète que possible à cet homme de devoir et d'action, qui fut à la fois un des collaborateurs les plus assidus de Colbert et l'un des lieutenants les plus appréciés de Tourville.

Les pages qui suivent montrent successivement au lecteur François Panetié, capitaine de corsaire, puis commandant la petite frégate du maréchal d'Aumont, capitaine de vaisseau et enfin chef d'escadre ; naviguant pendant 55 années dont 31 au service du Roi et prenant une part importante à presque tous les événements de notre histoire navale pendant la période de 1666 à 1694.

Panetié a fait preuve de rares mérites comme chef de service pendant cette longue carrière et Colbert recourait volontiers à sa grande expérience des choses de la mer. Mais c'est surtout comme *manoeuvrier* qu'il s'est montré tout à fait remarquable. Il excellait à manier ces lourdes masses qu'étaient encore nos vaisseaux, malgré l'amélioration notable de la construction nautique. Aussi Tourville et Château-Renault lui donnaient-ils de préférence dans la ligne de bataille un de ces postes extrêmes, où soit pour l'attaque, soit pour le défense, il pou-

vait mieux qu'ailleurs développer ses qualités personnelles.

La navigation des mers du Nord qu'il avait pratiquée de bonne heure lui était particulièrement familière, mais il connaissait bien aussi toutes les côtes du Ponant qu'il a fréquemment visitées. Ses voyages se sont étendus du Spitzberg jusqu'à Candie.

Rigoureux dans le service, ainsi que l'exigeait la composition toujours hâtive et souvent hétérogène du personnel dont disposait alors tout officier de vaisseau, prudent et avisé dans la préparation d'une entreprise, et dans l'exécution à la fois intrépide et plein de sang-froid, il a fait modestement et simplement de grandes et belles choses et j'espère démontrer, dans les pages que l'on va lire, qu'il mérite une place à part parmi les personnalités de second rang de notre vieille marine.

E.-T. Hamy,
de l'Institut.

Le Waast, 28 *septembre* 1902.

E.-T. Hamy. *François Panetié.*

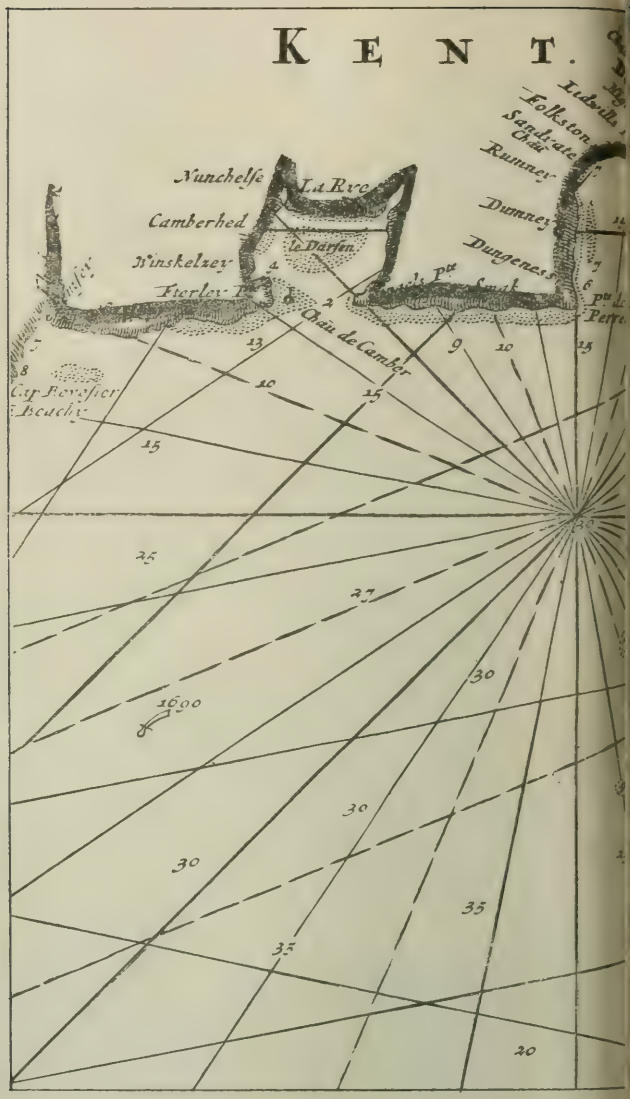

CARTE DE
(N

Pl. II, p. 1.

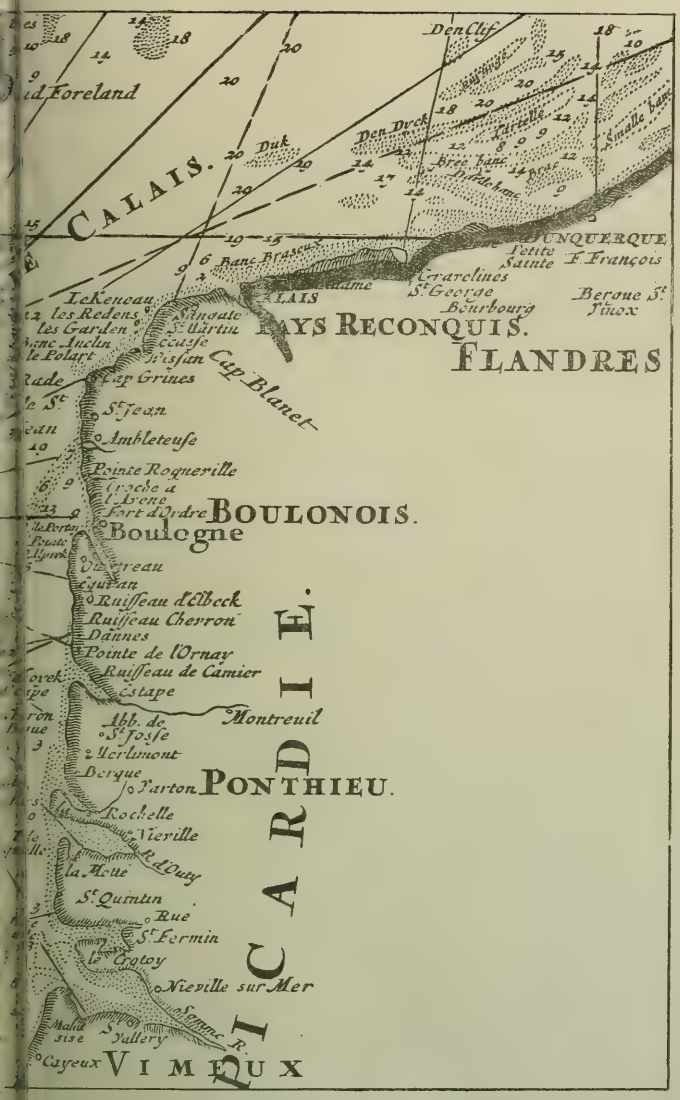

LA MANCHE

(692).

I

Naissance de François Panetié (1626). — Son enfance et sa jeunesse. — Premiers commandements. — Panetié capitaine de corsaire (1660) puis commandant de la frégate du maréchal d'Aumont (1662).

François Panetié était né à Boulogne-sur-Mer. Le marquis de Sourches, qui l'a bien connu, revient jusqu'à trois fois dans ses mémoires sur cette origine boulonnaise[1]. Laffilard, dont les *Alphabets* font autorité, est tout aussi affirmatif.

1. Pannetier, dit-il dans une note de son troisième volume, « le plus ancien capitaine de vaisseau du roi et un très brave homme ; il étoit soldat de fortune et *natif de Boulogne sur la mer* » (*Mémoires du marquis de Sourches sur le règne de Louis XIV*, publiés d'après le manuscrit authentique appartenant à M. le duc des Cars, par le comte de Cosnac et E. de Pontil. Paris, 1884, in-8, t. III, p. 167). — Dans une autre note (t. III, p. 93), il dit encore de notre personnage que : « C'étoit un très brave officier, qui étoit originaire du Boulonnois ». Enfin, parlant d'un autre Pannetier, promu enseigne de vaisseau en mai 1705, il ajoute qu'il était « fils ou neveu de Pannetier, célèbre capitaine de vaisseau, *qui étoit de Boulogne* » (t. IX, p. 250).

Toutefois, cette naissance, qui remonte au commencement de l'année 1626, n'a pas laissé de traces bien nettes dans les registres de catholicité[1], incomplets et mal tenus, qui correspondent à cette date[2].

Il était fils de « messire Claude De la Croix Chevalier Seigneur de Panetié et de Belle Croix » et de « dame Catherine de Marconnelle[3] ». Son père,

1. Des deux paroisses qui se partageaient alors la ville de Boulogne, l'une, Saint-Nicolas, qui comprenait toute la basse ville, ne possède aucun registre antérieur à l'année 1663; l'autre, Saint-Joseph, formée de la haute ville remonte par ses actes de catholicité jusqu'à 1569, mais avec des lacunes étendues (Cf. *Ville de Boulogne-sur-Mer. Inventaire des Archives Communales antérieures à* 1790. Boulogne-sur-Mer, 1884, in-4, p. 253 et suiv.)

2. Panetié avait pour nom de baptême *François*. Or on trouve dans le registre baptismal de la paroisse Saint-Joseph de Boulogne (Arch. Comm., n° 1788), juste à l'endroit convenable, c'est-à-dire presque exactement soixante-dix ans avant celle du décès qui nous est connue par le procès-verbal d'inhumation de la paroisse Saint-François du Havre du 27 avril 1696, procès-verbal qui lui attribue cet âge, un acte de baptême *laissé en blanc* et ainsi formulé : « 17 *febvrier* 1626 *baptisé François fils de... pour parrain françois de... et pour assistans...* » Ne serait-ce pas notre François, dont un personnage important tel que François de Patras, Sr de Campaigno aurait été le premier parrain titulaire? Les actes ainsi demeurés incomplets ne sont pas rares dans les registres du temps et il est arrivé plus d'une fois que l'acte de baptême avec les noms de l'enfant et des parents laissés plus ou moins en blanc se continuait par l'énumération de parrains et marraines de qualité comme Antoine d'Aumont, François de Patras, etc.

3. J'emprunte ces renseignements au contrat de mariage

probablement originaire du Poitou[1] était un soldat de fortune, que les hasards de la guerre avaient amené, jeune encore en Boulonnais, vers le premier quart du siècle[2].

En arrivant dans son gouvernement de Boulogne en 1635, Antoine d'Aumont, sieur de Villequier, avait constitué, tout aussitôt, un « regiment de gens de guerre à pied françois, composé de vingt enseignes de cent hommes chacune ». Et Claude de la Croix figure au nombre des *capitaines* de ce régiment[3].

Nous savons d'ailleurs par un certificat que lui donnait, trente ans plus tard, le 1er février 1665 le même Antoine d'Aumont, devenu maréchal de France et que conservait pieusement son fils, qu'il

de Panetié que veut bien me communiquer M. Ch. Le Boucher, de Bellencombre, neveu de la veuve du dernier des héritiers de notre personnage.

1. On trouve en effet réunis sur la commune de Saint-Rémy-sur-Creuse, canton de Dangé, arrondissement de Châtellerault, une ferme de La Croix et une maison rurale des Pannetiers, et le nom de Belle Croix désigne un hameau de Moncontour.

2. Peut-être avec Antoine Ier d'Aumont, « gouverneur des ville et château de Boulogne » qui avait avec lui « une compagnie de cinquante hommes de guerre à pied françois estant en garnison pour le service de sa Maté audit château » (15 février 1625).

3. Un mandement sur parchemin relatif à cette capitainerie se trouve dans le dossier Panetié de la collection Toussaint. Il est daté du 8 septembre 1635.

avait « bien et fidellement servi Sa Majesté depuis l'année 1636 jusques a celle de 1651 tant en qualité de commandant soubs nostre charge dans le Chasteau de Boulogne que de capitaine en nostre Regiment d'Infanterie » et que dans ces emplois il avait « donné des marques en diverses occasions de sa valleur et bonne conduite au fait des armes[1] » .

On accordait en récompense[2] à Claude de la Croix l'office d'*exempt des gardes du Corps du Roy* (1659) et quelque temps après on le dispensait de tout service en lui continuant son traitement, « attendu son incommodité et sa vieillesse » (1665).

Il a vécu à Boulogne jusqu'à sa nomination au grade d'exempt qui le conduisit à Paris, car les registres de catholicité le mentionnent quatre fois comme parrain, du 1er février 1639 au 10 décembre 1650[3]. Il était mort avant 1679[4].

1. Ce certificat fait également partie du dossier qui m'a été obligeamment communiqué par M. Maurice Toussaint.

2. M. M. Toussaint possède les lettres de provision sur parchemin datées du 27 février 1659.

3. Je dois la communication de ces documents à M. Hiansse, archiviste de la ville de Boulogne. Notre personnage y figure sous les noms de « M. de la Croix du Chasteau (1637), Claude de la Croix, commandant au chasteau pour M. de Villequier, gouverneur (1639), Claude de la Croix, lieutenant du Chasteau » (1647 et 1650).

4. Dans son contrat de mariage, daté du 18 novembre 1679

. . . . . .

François de la Croix Panetié, notre héros, passe aussi à Boulogne sa jeunesse. La vocation maritime le saisit de très bonne heure : à quinze ans (1641) il servait déjà sur mer, s'il faut en croire un de ses biographes[1]. On le trouve cinq ans plus tard repris à titre de parrain dans l'acte de baptême d'une fille de Louis Carpentier, de la Haute-Ville de Boulogne-sur-Mer (20 avril 1646). Puis il faut franchir quatorze longues années, pour le voir enfin chargé, à l'âge de 34 ans, de son premier commandement. Il est alors capitaine d'une petite frégate de quatre-vingts tonneaux, la *Nostre Dame*, armée à Boulogne « pour courir sus et aux sujets du Roy d'Espagne et aux ennemis de l'Estat, pirates, corsaires et gens sans adveu ». Le 16 juin 1660, le duc de Vendôme, grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, lui donne « congé, pouvoir et permission », de circuler à cet effet « le long des costes et rades de France, Flandres, Espagne et en tous autre lieux que bon luy semblera *pendant l'espace d'un an* ».

Panetié se dit « seul fils et héritier de deffunt Messire Claude De la Croix, en son vivant Chevallier, Seigneur de Panetié et de Belle Croix, exempt des gardes du Roy, Cappitaine au Régiment de Monsieur le mareschal d'Aumont, gouverneur du chasteau de Bologne ».

1. *Gaz.* du 19 may 1696.

Comme Duquesne, Jean Bart, Forbin et tant d'autres de nos plus grands hommes de mer, c'est dans la pratique de la course que Panetié s'est formé peu à peu pour devenir l'incomparable manouvrier que nous verrons briller plus tard à Bantry ou à La Hougue. Nous n'avons malheureusement aucun détail sur les campagnes de la *Nostre Dame*, dont les journaux sont perdus[1], comme ceux de la *Louise d'Aumont* ou de la *Nostre Dame du Rosaire* qui avaient précédé ce navire dans le détroit[2].

Vers la fin de 1662, Panetié est devenu capitaine de la frégate le *Nom de Jésus*, appartenant au

1. Le plus ancien des registres de l'amirauté de Boulogne, conservés au greffe du tribunal de commerce, remonte bien à 1635. Mais ce registre est très imparfait, et la première commission que l'on y rencontre accordée à Antoine Bankart pour une barque de douze tonneaux est datée seulement de 1688. Le registre qui devait recevoir les rapports des capitaines à leur retour de croisière, est perdu, si toutefois il a jamais été tenu d'une manière régulière.

2. Ces deux petites frégates avaient été armées en 1642 et 1643. La *Notre Dame du Rosaire*, de trente tonneaux, cap. Nicolas Lelong avait 4 canons, 2 pierriers et 35 hommes; la *Louise d'Aumont*, de 120 tonneaux, cap. Jean Lefebvre de Dieppe, avait 14 canons, 2 pierriers et 70 hommes (*Arch. du Pas-de-Calais*, B. *Amirauté de Boulogne. Reg. aux Causes*, 1640-1645, f°s 1-3). Ces deux frégates ont pris part au siège de Gravelines (1644) et à la défense de Dunkerque (1646) (Cf. Mss. Scotté, p. 121, *Bibl. de Boulogne*). Une autre frégate boulonnaise *La Louise*, commandée par le capitaine Marin est signalée dans la *Gazette*, n° 122 de 1641 (p. 707) pour s'être emparée, le 19 septembre de cette année, d'une frégate d'Ostende, nommée Le Roy d'hiver, « chargée de 50 hommes et de

maréchal d'Aumont et stationnée dans le port de Boulogne. Le roi a résolu de faire un voyage à Dunkerque pour prendre possession de cette ville qu'il vient de racheter aux Anglais et comme il peut « avoir besoin de quelque bastiment de mer armé en guerre, pour aller et venir de France en Angleterre et partout ailleurs », et que la frégate du maréchal semble « propre à cet employ : estant necessaire de faire choix d'une personne de valleur, capacité et expérience au fait de la guerre et de la marine, pour naviguer à l'effet que dessus et commander la ditte frégatte » sur le bon rapport qui a été fait au surintendant général de la personne de Panetié[1] et de son « zèle, fidélité et affection au service de Sa Majesté » il est nommé capitaine de ce petit bâtiment le 19 novembre 1662.

Le Roi vint, en effet, à Dunkerque[2] où il fit une entrée solennelle le 2 décembre suivant dans la matinée. Il y demeura deux jours, assista à une procession générale, visita les fortifications et le port et tint conseil « sur tout ce qui pouvoit estre avantageux » à la ville. Le 4, il montait à cheval pour aller dîner à Calais et coucher à Boulogne et

8 pièces de canon avec des vivres pour six semaines. C'étoient des pirates ». Une autre frégate du même nom, à Simon Dacquebert, est mentionnée dans le *Registres d'Audiences* de 1666-1672 (f° 1) sous la date du 6 février 1668 (*Arch. du département du Pas-de-Calais*).

1. Ici nommé Pannetier.

2. Cf. Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*, Bruges, 1730, in-f°, t. II, p. 56-59.

repartait le 5 à trois heures du matin de cette dernière ville pour Paris où il arrivait le 6[1].

Louis avait donné audience, avant de partir de Dunkerque, à lord G. Carteret que le roi d'Angleterre avait envoyé pour le complimenter, et il dépêcha immédiatement à bord du navire de Panetié le comte de Vivonne, premier gentilhomme de sa chambre, pour faire aussi ses compliments à Leurs Majestés Britanniques[2].

C'est à cette traversée que se borne l'histoire de la frégate du maréchal d'Aumont sous le commandement de Panetié.

Ce fut seulement quelques années plus tard, quand Colbert sut, par notre capitaine, devenu commandant du vaisseau du Roi l'*Hirondelle*, que ce bâtiment « seroit fort propre pour estre armé en course » qu'il invita son propriétaire à le joindre à l'escadre chargée d'interdire le Pas-de-Calais aux *càpres* ennemis[3]. Le *Nom de Jésus* s'est signalé sous la conduite du capitaine Perrier dans le combat livré par le chevalier de Béthune aux Hollandais le 7 juin 1675[4].

1. *Gaz.*, 1662, n. 146, 147, 150, p. 1204, 1207, 1227.

2. Cf. Em. Mancel, *Premier séjour à Dunkerque du roi Louis XIV* (1662). Dunkerque, 1901, br. in-8°, p. 29-30.

3. *Arch. nat. Marine*, B[1] 28, f° 361.

4. Cf. E. T. Hamy, *Combat du Chevalier de Béthune contre les Hollandais entre Dungeness et Ambleteuse* (7 juin 1675). (*Bull. Soc. Acad. de Boulogne-sur-Mer*, t. VI), Boulogne, 1902, br., in-8°.

II

Panetié capitaine de vaisseau. — Campagnes de l'*Hirondelle* (1665-1668).

Cette nomination de Panetié au commandement de l'*Hirondelle* est datée du 31 mars 1665.

« Le Roy ayant résolu de faire armer et équiper en guerre un nombre considérable de ses meilleurs vaisseaux à dessein de tenir les mers et costes de son obéissance tant en Levant qu'en Ponant libres et exemptes de piratteries, soit de la part des corsaires d'Affrique ou autres qui pourroient, soubz quelque pretexte que ce puisse estre, troubler et incommoder le commerce maritime de ses subjects, et estant necessaire de faire choix de personnes d'expérience et capacité au faict des armes et de la marine, fidelles et affectionnées au bien de Sa Majesté pour commander les vaisseaux qu'elle désire employer à cet effect », le grand maître, chef et surintendant de la navigation et commerce de France, commet, ordonne et établit dans les formes ordinaires, François Panetié[1] « pour mon-

1. Ici nommé Panetier.

ter et commander le vaisseau nommé l'*Hirondelle*, qui est à present au port de Dunkerque ».

L'*Hirondelle* est une frégate de 30 canons, très fatiguée, et qui doit à bref délai demander des réparations sérieuses; son équipage est de qualité inférieure et ne compte d'ailleurs que 200 hommes. Et cependant, avec ce navire médiocre, Panetié va devoir affronter les gros temps qui règnent sur la Manche, pour rallier l'armée navale dans laquelle il sera bientôt appelé à prendre son poste de combat.

La guerre est, en effet, déclarée depuis le 22 février entre les Hollandais et les Anglais. Les compétitions commerciales qui, depuis quelque temps déjà, mettaient aux prises les deux marines se sont accentuées de plus en plus au cours de la dernière campagne. La querelle s'est envenimée entre les deux nations rivales; les violences se multiplient, surtout du côté des Anglais et les hostilités ont éclaté toutes seules.

L'intérêt manifeste de la France serait de laisser les flottes ennemies lutter et s'affaiblir dans la guerre acharnée qu'elles se livrent. Mais il existe un pacte défensif signé en 1662 entre le Roi de France et les États, et ces derniers en réclament d'autant plus vivement l'exécution que les premiers combats ne leur ont pas été favorables.

Le 13 juin, notamment, la flotte du duc d'York, forte de 94 navires, s'est rencontrée en face de Lowestoff avec celle des Hollandais que comman-

dait le baron d'Abdam et qui comptait 103 vaisseaux. Après un combat opiniâtre, ces derniers ont été contraints de rentrer au Texel ayant perdu 17 bâtiments, tandis qu'il n'en manquait que deux à l'adversaire.

Louis offre sa médiation que déclinent les vainqueurs, la belle saison se passe en négociations et ce n'est qu'à l'entrée de l'hiver qu'on se trouve enfin contraint à Paris à remplir les engagements que l'on a contractés naguère (26 janvier 1666).

La France ne possède alors qu'une flotte bien inférieure à celle des deux belligérants et les vaisseaux qui la composent sont largement dispersés de Toulon à Dunkerque. La première mesure à prendre est de grouper aussi rapidement que possible toutes les forces maritimes dont on va pouvoir disposer. Les ordres de concentration sont envoyés dans toutes les directions et Panetié se met en devoir de sortir du port pour rallier la flotte, mais le gros temps le contraint de se réfugier dans la fosse de Mardick, trop heureux, comme l'écrit Colbert un peu plus tard, d'avoir pu éviter les côtes d'Angleterre ou de n'avoir point été contraint de « chercher sa sûreté » jusqu'en Scandinavie (novembre 1665).

D'ailleurs, Colbert le déclarait un peu auparavant à l'intendant Nacquart, « la conjecture présente des affaires, qui nous met dans la nécessité de rompre bientost avec l'Angleterre et qui dans la suite nous pourra peut-estre obliger de

prendre les armes contre l'Espagne doit obliger de veiller soigneusement à tout ce qui peut regarder la seureté de Dunkerque[1] ». Et ce séjour de l'*Hirondelle* à Mardick rentre volontiers dans les vues du ministre. La fosse de Mardick est en effet un mouillage bien plus sûr et bien plus voisin de la terre qu'aucun autre point de la rade de Dunkerque, et son rôle serait nécessairement très important dans la défense de la côte[2].

Un instant cependant on a pensé à faire venir l'*Hirondelle* au Havre où s'organise sous les ordres de M. de Méautrix, qui commande l'*Hermine*, une petite division de frégates destinée à « sortir en mer et commencer à donner toute seureté aux petits batimens qui naviguent dans la Manche[3] ». Un ordre du Roi du 5 janvier 1664 a même enjoint à Panetié de « prendre le temps favorable pour *passer sans risque* » de Flandre en Normandie[4].

Passer sans risque, il n'y faut pas compter! « Le

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 5, p. 69. Nacquart fut, de 1662 à 1667, subdélégué de l'intendant de Picardie, lieutenant général de l'amirauté de Dunkerque. Voir sur ce personnage, E. Mancel, *L'arsenal de la Marine et les chefs maritimes à Dunkerque* (1662-1899). Dunkerque, 1901, in-8, p. 14 et suiv.

2. Cf. Faulconnier, *Description historique de Dunkerque*. Bruges, 1730, in-fol., t. II, p. 71.

3. Alph. Martin, *La marine militaire au Havre, XVIe et XVIIe siècles*. Fécamp, 1899, in-8, p. 72. — Cf. *Bibl. Nat.* V^c *Colbert*, t. CXXVI, fol. 19.

4. *Arch. Nat. Marine*, B² 24, p. 23-24.

trajet de Dunkerque au Havre de Grâce ne se peut faire sans rencontrer les fregates angloises qui croisent ordinairement entre Calais et Douvres et par consequent sans en estre attaqué » dans des conditions d'infériorité menaçante. Panetié fera son devoir, mais il ne répond pas du succès de la tentative[1].

On se persuade aisément à Paris qu'il est « plus à propos » de laisser l'*Hirondelle* en « lieu de seureté » (14 janvier). Le maréchal d'Aumont a d'ailleurs appuyé la proposition de Panetié d'assurer avant tout la garde de Mardick, le Roi a approuvé (26 février) les mesures proposées pour l'entretien de l'*Hirondelle*, l'achat d'une autre frégate et l'armement d'un brûlot[2], et le 10 avril, Panetié, qu'on avait songé un moment à envoyer avec Forant au Danemark chercher deux vaisseaux que le Roi y avait fait construire[3], est officiellement chargé de ce nouveau poste. A l'*Hirondelle* qu'il monte, s'est jointe la *Notre Dame des Anges*, de 16 canons et 150 hommes, dont le comman-

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 5, p. 171-72.
2. *Bibl. Nat.* Ve *Colbert*, t. CXXVI, fol. 88.
3. Il s'agissait de ramener de Copenhague deux vaisseaux neufs que le roi y avait fait construire, le *Grand Danois* et le *Grand Frédéric*. La Roche Saint-André eut le commandement de ce dernier vaisseau et de l'escadre entière : Forant monta à bord du *Grand Danois* (*Arch. Nat. Marine*, B² 4, fol. 286. — Cf. *Lettres, instructions et mémoires de Colbert* publiés par P. Clément. Paris, Impr. Imp., 1864, gr. in-8, t. III, Ire Part., p. 47.

dant Jacobsen se trouve placé sous ses ordres[1].

Cependant Beaufort qui était à Toulon avec le gros de la flotte française s'était mis lentement en route pour venir se joindre à Ruyter qui tenait l'entrée de la Manche en l'attendant. On suppose, à Versailles, que les Anglais, affaiblis par la lutte terrible qu'ils viennent de soutenir contre leurs adversaires, ne sont plus à redouter pour l'instant à Dunkerque et Panetié a ordre de venir à La Rochelle avec ses deux frégates en escortant des marchands qui se rendent en Saintonge.

Panetié arrive le 5 septembre à destination « avec beaucoup de bonheur tant de vent que de forte rencontre », ainsi qu'il l'écrit à Colbert; il a sauvé en route vers Carnel trois vaisseaux marchands d'une frégate anglaise.

Beaufort incorpore tout aussitôt dans sa flotte l'*Hirondelle* et la *Nostre Dame des Anges*; l'intendant Colbert du Terron ravitaille les deux frégates et quelques jours plus tard les forces françaises, augmentées des navires de Du Quesne rencontrés devant Belle-Isle, sont devant l'embouchure de la Seine. Le gros temps contrarie la marche et empêche la jonction avec Ruyter, arrêté vers Boulogne par une tempête épouvantable qui a causé de grandes avaries à sa flotte (28 septembre 1666)[2].

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 4 p. 79.

2. Ils nous assurent, écrit Jean de Wyt à Beaufort, en parlant des officiers hollandais, « qu'il leur a esté impossible d'avancer plus qu'ils ne l'ont fait à cause d'un orage qui les

Un engagement très vif à Dungeness entre quelques vaisseaux français demeurés en arrière et une partie des vaisseaux du duc d'York se termine malheureusement par la perte du *Rubis*, défendu avec acharnement pendant sept heures, par Gilles de la Roche de Saint-André[1] et la mise en déroute de quelques autres de nos bâtiments, la *Ville de Rouen*, le *Dragon*, le *Mazarin*, le *Bourbon*, qui se réfugient à Boulogne, à Dieppe et au Havre.

L'*Hirondelle* est rentrée à Brest avec le gros de la flotte de Beaufort, et le 3 décembre suivant un rapport de son commandant nous apprend qu'elle vient d'escorter un convoi de brûlots jusque dans le port de Bordeaux. Ce rapport de Panetié à Colbert, le premier que nous possédions, nous montre déjà le rigide commandant sous un de ses aspects les plus personnels. Les moindres infractions à la hiérarchie et à la discipline sont relevées dans cette pièce avec une rudesse caractéristique. Les brûlots qu'il a convoyés observaient mal les

a pris entre les 27 et 28 du mois, qui a coupé les mâts à cinq ou six de nos vaisseaux, fait disparaître quelques-uns et fait perdre les ancres et les cables à plusieurs autres ». (A. Martin, *op. cit.*, p. 76. — Cf. *Description exacte de tout ce qui s'est passé entre le Roy d'Angleterre, le Roy de France, les Estats des Provinces Unies du Pays-Bas et l'évêque de Münster* commençant de l'An 1664 et finissant avec la conclusion de Paix faite à Breda en l'An 1667. 1 vol. pet. in-4 avec fig. grav. Amsterdam, 1668, p. 167-168).

1. *Description*, etc., p. 1-68.

signaux et suivaient mal leur conducteur; la patache de Blaye a voulu soumettre à la *visite* des vaisseaux appartenant au Roi; on a osé tirer à trois reprises du mousquet et du canon sur le pavillon de France, et ce n'est que par crainte de « perdre une marée et par conséquent du temps » que Panetié ne s'est pas arrêté « pour leur dire leur devoir ». Il appartient à Colbert d'y donner ordre « tant pour le passé qu'a l'avenir ».

Les pouvoirs de Panetié qui étaient temporaires sont renouvelés par Beaufort et une autre commission de capitaine lui est envoyée le 1er janvier 1667, « la continuation de la guerre que Sa Majesté a cy devant déclarée aux Anglois l'obligeant, dit le grand maître, de mettre dans l'esté prochain une puissante armée navalle à la mer pour le secours de ses alliez, et la sauveté du commerce de ses sujets ».

La première mission qui lui est donnée, onze jours plus tard, consiste à « aller incessamment escorter » avec les vaisseaux placés sous ses ordres les navires des fermiers des gabelles [1].

La petite division qu'il commande dans la Manche se compose de l'*Hirondelle* dont il a toujours la charge, de la *Notre Dame des Anges*, capitaine Jacobsen, que nous connaissons déjà, de la *Diligente*, capitaine Louis Gabaret, et de la *Maligne*, capitaine Brémant. Elle passera de Brest au Havre et regagnera son point de départ en diligence, « si le vent le permet, en faisant secours

en revenant » et donnant escorte « aux marchands qui en auront besoin, si aucuns y a » (11 janvier 1667)[1].

Le 6 juillet de la même année, Panetié est de nouveau chargé de conduire les vaisseaux des fermiers des gabelles avec trois des navires énumérés plus haut, et le 8 septembre on renforce de nouveau son escadre de la *Notre-Dame des Anges* ramenée par Jacobsen de Dunkerque. Il va falloir, en effet, faire face aux corsaires espagnols, que la *guerre des droits de la Reine* qui vient de commencer (8 mai 1667) arme à leur tour contre nos marchands et nos pêcheurs.

La nouvelle commission de Panetié lui confie la défense du littoral français « depuis Le Havre de Grâce jusques à la hauteur de Dunkerque ». Il lui appartient notamment de couvrir « tout le commerce des sujets de Sa Majesté depuis la teste de la Manche, de manière qu'ils soient hors d'estat d'estre insultez par les corsaires d'Ostende et les Anglois et Hollandois qui auront pu prendre des commissions en ce dernier lieu[2] ».

Panetié circule activement entre Le Havre et Dunkerque, s'abouche à Dieppe avec le commissaire général de la marine, Jean Baptiste Brodart, qui vient de succéder à Nacquart (9 février 1667)[3] et ramène du Nord un précieux chargement de

1. Coll. Toussaint. — Cf. A. Martin, *op. cit.*, p. 79.
2. *Ibid.* — Cf. A. Martin, *op. cit.*, p. 80.
3. E. Mancel, *op. cit.*, p. 18.

cuivre de Hongrie et de planches de chêne, acquis par le Roi à Hambourg « pour les magasins de marine de Ponant où l'on en a besoin pour la construction de ses vaisseaux et la fonte de ses canons » (octobre 1667).

La paix a été signée avec l'Angleterre le 31 juillet et une trêve de trois mois est accordée au gouverneur des Pays-Bas espagnols. Mais les corsaires d'Ostende n'ont pas désarmé et nos frégates doivent continuer à « garder les côtes maritimes de Ponant » et à escorter « les vaisseaux marchands qui naviguent le long d'icelles. » L'*Hirondelle*, toujours placée sous les ordres de Panetié, maintenu capitaine par une nouvelle commission du grand maître de la navigation, fait partie de l'escadre de Gilles de la Roche de Saint-André, récemment revenu d'Angleterre où il avait été emmené prisonnier à la suite du combat glorieux de Dungeness dont j'ai parlé plus haut[1]. La Roche est passé chef d'escadre en même temps que Du Quesne était promu au grade de lieutenant-général (27 août 1667).

Le zèle de Panetié ne se ralentit point dans la fastidieuse besogne qui de nouveau lui est imposée et s'il montre quelque mauvaise humeur, c'est uniquement parce qu'il est forcé d'interrompre sa croisière pour se ravitailler. « C'est bien à mon grand regret, écrit-il à Colbert, le 11 janvier 1668, que je suis obligé de venir sy souvent dans les

1. P. 15. — Cf. *Description*, etc. p. 168.

rades et j'aurois un sensible desplaisir et serois bien malheureux sy vous aviez quelque pensée du contraire et pour marque de celà est que je vous suplie tres humblement de me faire toucher tout d'un coup trois ou quatre mois de vivres et vous verrez, Monseigneur, que je prens grand plaisir a la mer et a faire quelque chose qui vous puisse agréer. » En revenant ainsi prendre des vivres « tous les six semaines », poursuit-il, il passe « plus de temps aux rades qu'en mer » et, par suite, ne rend pas « un service bien utile ». L'infatigable et consciencieux marin reprenait ainsi à son insu, sous une autre forme, des idées chères à Colbert et que celui-ci avait naguère développées dans ses instructions à Laguette de 1662.

Il est absolument nécessaire, écrivait alors le grand ministre, en parlant des capitaines des vaisseaux du Roi, « de les accoustumer à tenir la mer pendant quinze ou dix-huit mois, ainsy que font les Anglois et les Hollandois, en leur envoyant des victuailles par des barques longues ou par d'austres bastimens à des rendez-vous que l'on prend avec seureté[1] ».

Au cours de sa croisière de l'hiver de 1667-1668, Panetié a délivré à Plymouth un « vaisseau de de M^rs^ de la compagnie des Indes occidentales » de 32 canons qu'assiégeaient des Ostendais et l'a ramené au Havre par un très mauvais temps, « des-

1. Cf. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*. Paris, 1889, in-8, p. 15.

maté et presque tout son monde malade ». Malheureusement l'*Hirondelle*, en reprenant la mer, s'est *ouverte par le devant* et Panetié propose de la conduire en Charente, de la rallonger de 15 ou 18 pieds et de la monter de voiles neuves. « Ce seroit alors un des meilleurs voiliers de l'armée ».

En attendant l'instant de gagner ainsi les chantiers, la pauvre frégate tout endommagée traverse une fois encore la Manche, car Panetié est chargé de ramener de l'île de Wight un des vaisseaux achetés par le Roi en Hollande et que les Ostendais empêchent de sortir. Au mouillage, le câble de fond de l'*Hirondelle* s'est rompu et le bâtiment est échoué.

« Dieu merci, écrit Panetié à Colbert, nous avons pris terre dans un lieu où il ne nous pouvoit pas arriver de mal et où j'eschourois expres l'été pour me nettoier. Nous sommes à flot sans le moindre dommage[1] » mais il ne faudra plus soumettre le bâtiment à de nouvelles épreuves.

1. *Mél. Colbert*, t. CXLI, f° 377.

III

Panetié capitaine d'augmentation (1669). — Campagne de l'*Étoile*. — Siège de Candie. — Campagnes du *Dragon*, du *Sauveur* et de l'*Alcion*. — Convois d'Espagne et croisière dans le détroit de Gibraltar (1670-1671).

Panetié a quitté la vaillante frégate sur laquelle il a débuté dans la marine royale et qu'il commande depuis bientôt quatre ans. Il passe maintenant à bord du *Dunkerquois* de 46 canons, avec un équipage de 400 hommes, et va rejoindre à Belle-Isle l'escadre de La Roche à laquelle il demeure attaché, jusqu'au moment où Beaufort qui a su apprécier son mérite au cours de la campagne de 1666, lui confie un commandement à bord d'un des vaisseaux du Roi qu'il emmène en Orient (12 avril 1669)[1].

Considérant que « Sa Majesté entretient depuis la paix un plus grand nombre d'officiers que ceux qui sont employés dans l'estat de l'armement ». Beaufort a proposé qu'on en fasse « servir quelques-uns sur les vaisseaux qu'on arme présentement...[2] »

1. La commission est conservée dans la collection Toussaint. Les capitaines dits d'augmentation touchent 1.800 l. par an.

2. *Arch. Nat. Marine*. B⁴ 3, f° 206.

et une douzaine de capitaines, dits *d'augmentation*, Nesmond, Bléor, Panetié, etc., sont ainsi distribués sur les principaux navires de l'escadre qui part au secours de Candie. Panetié est à ce titre à bord de l'*Étoile*[1] que commande Comtay d'Humières.

La flotte placée sous les ordres directs de Beaufort, assisté du lieutenant-général marquis de Martel et du chef d'escadre Gabaret, est composée de six vaisseaux du Ponant rassemblés à La Rochelle par ce dernier et de dix du Levant armés à Toulon par d'Imfreville, auxquels viennent s'ajouter les treize galères et les trois galiotes de Vivonne, sept galères du Pape, autant de Malte et enfin quatre vaisseaux ramenés par d'Almeiras des abords de Constantinople. Le convoi comprend, en outre, dix brûlots, quelques petits bâtiments de charge appartenant au Roi et seize marchands nolisés pour les accompagner. Toute cette force maritime marche sous l'étendard du Saint-Siège, le Roi ne voulant pas dès lors déclarer la guerre au Grand-Turc.

On sort de Toulon le 5 juin, on est le 16 dans les eaux de Modon, et le 19 au soir, on mouille à la Sude, à sept milles de La Canée. Navailles qui commande les troupes de terre, pénètre la nuit même dans la ville qu'il trouve dépourvue et découragée, mal armée et mal défendue. Les Turcs

1. Nommée l'*Estoile de Diane* dans le certificat original de Beaufort qui fait partie de la collection Toussaint.

pressent furieusement la seconde enceinte qu'ils espéraient emporter avant l'arrivée des secours et leurs mines et fourneaux viennent de renverser une partie du boulevard de Saint-André. Il n'y a pas un instant à perdre si l'on veut sauver la place.

Navailles débarque son monde en toute hâte (21-22 juin), prépare fiévreusement un ordre de bataille (23-24 juin) et le 25, au point du jour, on fait une sortie générale par la porte de Saint-Georges entre les bastions de Saint-André et de Sabionero où les Turcs ont le plus avancé leur attaque[1]. Dampierre est à l'avant-garde, l'héroïque Colbert de Maulevrier tient le corps de bataille et Choiseul commande la réserve postée entre les deux camps turcs pour les empêcher de se secourir.

Maulevrier a réclamé le concours des vaisseaux et quatre bataillons d'infanterie de marine ont été mis à terre sous Beaufort, qui a voulu commander en personne. « Il n'avait pas — répondait-il à ceux qui le priaient de se ménager à cause de son rang — il n'avait pas l'*habitude de garder les manteaux* »...

C'est le privilège des capitaines d'augmentation, consacré par l'ordonnance de 1669, de commander

1. *Gaz.*, 1669, n° 101, etc. — Cf. *Relation de ce qui s'est passé dans la sortie qui s'est faite en Candie par touttes les Troupes du Roy tant de Terre que de Mer pour l'attaque du Camp de la Sablonniere le 25e du mois de juin* 1669 (*Arch. Nat. Marine*, B4 3, f° 241).

les détachements et Panetié a sous ses ordres dans le bataillon d'Almeiras la compagnie de débarquement de l'*Étoile*.

Les troupes des vaisseaux sortent par la gauche de la tranchée de Sabionero, marchent le long du Fort-Neuf, gagnent la Demi-Lune et se couchent sur le ventre à cinquante pas de l'ennemi qui n'a rien entendu. Au canon de Navailles Beaufort se lève, les tambours battent et trois cents hommes de la marine s'élancent sur les Turcs qui se débandent. Les troupes de terre gagnent aussi du terrain, et la victoire est devenue certaine, lorsque la poudrière d'une batterie que vient d'enlever le Régiment des Gardes saute avec fracas. Le bruit court aussitôt parmi les assaillants que le sol est miné et les récits qu'ils ont entendu faire de ces fourneaux de Turcs, tout chargés d'explosifs, les remplissent de terreur. Ils reculent ébranlés, la panique gagne les compagnies des vaisseaux. Les Turcs, qui ont vu hésiter l'adversaire, reviennent à la charge et les efforts héroïques des officiers, à la tête desquels Maulevrier se signale par sa bravoure, suffisent à peine à empêcher une déroute.

Beaufort s'est cru déshonoré par le recul de sa troupe ; avec quelques mousquetaires, il a chargé à fond et il est disparu dans la trouée qu'il a faite au milieu des Osmanlis... On ne put pas retrouver son corps...

Les troupes se retirèrent emportant 1.300 morts

et 1.500 blessés, parmi lesquels figuraient un grand nombre de brillants officiers !

Cette malheureuse affaire eut pour unique avantage d'arrêter momentanément les assaillants et de permettre aux assiégés de travailler à un troisième retranchement en dedans de celui qui venait d'être à peu près détruit.

La mésintelligence éclata entre Morosini et le duc de Navailles. On laissa s'écouler un temps précieux en provocations et en querelles et il devint bientôt évident à Rome comme en France que Candie était perdue et qu'il n'y avait plus qu'à rappeler les escadres française, pontificale et maltaise.

Avant de se retirer le marquis de Martel qui avait remplacé Beaufort, et Vivonne, général des galères résolurent de tenter un dernier effort en détruisant le camp turc de Saint-André, et le 24 juillet les vaisseaux de ligne remorqués par les galères vinrent s'embosser dans un ordre croisé. Ce fut l'*Étoile*, — le vaisseau de Comtay d'Humières et de Panetié, — remorquée par la *Renommée,* qui la première prit son poste de combat à une demi-portée de mousquet sans tirer un coup de canon. Le *Courtisan* suivait avec M. de Martel, remorqué par la *Force*, et pendant que le reste de la flotte se mettait en place, les deux vaisseaux et les deux galères commencèrent un feu terrible. « Tout le monde qui estoit dans la ville, écrivait Vivonne[1], en fut dans

1. Lettre de Vivonne du 28 juillet (*Arch. Nat. Marine*, B⁴ 3, f° 327. — Cf. *Gaz.*, 1669, n° 109, p. 995 et suiv.

une admiration non pareille et s'estonnoit de les voir si bien faire servir leur canon et faire d'aussy belles descharges et aussy justes que pourroit faire l'infanterie avec le mousquet ». Bientôt les autres navires tiraient à leur tour. Pendant trois heures, un orage de feu se déchaîna sur le camp; on estime à plus de quinze mille les coups de canon des vaisseaux et des galères[1]. Fourneaux et mines, boulets et bombes, tuèrent plus de 2.000 hommes aux Turcs sans abattre leur constance. Toutes leurs pièces étaient tournés vers la mer ; leur feu ne se ralentit pas. Un certain nombre de batteries rasantes, établies le long de la *Marine* firent surtout grand mal à la flotte : la *Princesse* que commandait La Hillière eut dix ou douze coups dans sa coque et quantité d'autres dans ses manœuvres; et la *Thérèse* sauta avec le brave d'Ectot, son capitaine, 300 hommes et 50 pièces de canon. Dix-huit personnes seulement survivaient au désastre et la *Réale* de Vivonne qui était là toute proche, perdait, par contre-coup, 60 hommes morts ou blessés. La flotte recula, n'ayant obtenu d'autres résultats que de tuer du monde à l'ennemi et de retarder de quelques jours par une vaillante sortie de Maulevrier la chute de la place[2].

Cependant les efforts des Turcs redoublent

1. *Gaz.*, n° 118, p. 979-980.
2. *Ibid.*, p. 900.

de toutes parts, l'issue fatale est proche, et Navailles, impuissant et découragé, rembarque son corps de troupes réduit à 5.500 hommes, dont plus de 1.500 sont malades ou blessés (30 août) [1].

Morosini capitulait le 5 septembre et les jours suivants les Vénitiens abandonnaient à Ahmed Koprilu, ce boulevard de la Chrétienté, dont ils défendaient les ruines avec une si belle énergie depuis vingt-sept années [2].

Les escadres française, pontificale et maltaise rentrèrent sans incident dans leurs ports, et Gabaret ramena dans les eaux du Ponant sa division, où Panetié servait toujours sous Comtay d'Humières, confirmé dans son commandement [3].

. . . . . .

La mort de Beaufort disparu, comme on l'a vu, au combat de Sabionero, venait fournir à Colbert

1. Les *Gazettes* contiennent de longues listes d'officiers distingués morts dans cette inutile expédition, Dampierre par exemple, Yxelles, etc.

2. On sait que la guerre de Candie a duré vingt-sept ans, que la citadelle vénitienne subit pendant cette période trois sièges dont le dernier a duré près de trois ans et a coûté la vie à 30.000 Turcs et à 12.000 Vénitiens. On a compté que Candie avait résisté à 56 assauts et 55 attaques souterraines, et exécuté 96 sorties contre les assiégeants. Ceux-ci ont fait éclater plus de 3.500 mines, contre 1.172 dirigées par les Vénitiens. 48.119 bombes et 276.743 boulets ont été lancés par la défense. *Jamais place ne fut disputée comme celle-ci* (J. de Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, trad. fr. Paris, 1858 ; in-8°, t. XI, p. 336).

3. *Arch. Nat. Marine*, B² 9, f° 511 v°.

l'occasion, depuis fort longtemps attendue, d'introduire dans l'administration de la marine des réformes décisives. Il faisait bientôt, en effet, supprimer la surintendance par le Roi et établir la charge d'amiral au profit d'un enfant de deux ans, le comte de Vermandois, ce qui lui assurait la direction effective de tous les services. Les officiers de marine devaient désormais recevoir de Sa Majesté leur commission « sur laquelle ils prenoient l'attache de l'Amiral », et le 12 novembre 1669, le Roi signait une commission définitive de capitaine de vaisseau pour Panetié qui prenait rang du 11 mars 1665, date de la première commission reçue naguère de César de Vendôme.

On lui donna d'abord à commander le *Dragon*, vieux et lourd vaisseau, qui avait pris une part glorieuse sous de Preaux-Mercy au combat de Dungeness (septembre 1666). On avait raccommodé le navire aussi bien que possible, mais on ne pouvait remédier à sa vétusté et à sa pesanteur et il était toujours en arrière comme cela s'est montré de nouveau en septembre 1670, où le malheureux capitaine retardé dans son désarmement recevait, en rade de Belle-Isle, de Colbert irrité une admonition sévère.....

Vers la fin d'octobre Panetié revenait de La Rochelle au Havre prendre le commandement du *Sauveur*, vaisseau de 32 pièces de canon [1] des-

1. Il succédait au capitaine Raisin, disgracié pour avoir

tiné à convoyer des navires chargés dans ce port de marchandises envoyées de Lille en Espagne et notamment à Cadix [1].

Avant leur réunion à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, Lille, Courtrai, Tournai, etc., exportaient, pour ce royaume et pour les Indes-Occidentales, de nombreuses marchandises et Colbert se préoccupait tout spécialement de faire en sorte que cette exportation ne diminuât point sous le nouveau régime.

Le convoi qui ne se composa en définitive que de deux vaisseaux marchands, devait d'abord être beaucoup plus important et le *Lion Rouge*, de 24 canons, avait été désigné pour aller à Cadix de conserve avec le *Sauveur*. Mais une partie des marchandises annoncées furent envoyées à Ostende [2]. Vous savez, écrivait Colbert irrité de voir la marine de France « perdre ainsi le passage et voiture des marchandises des villes conquises », vous savez « que les Flamands sont grossiers et qu'ils sont dificiles a se retirer d'une coustume qu'ils ont une fois prise ».

C'étaient les lenteurs de nos armements qui rui-

laissé échouer au commencement de la même année ce même vaisseau dans la rade du Havre (Cf. A. Martin, *op. cit.*, p. 110-111).

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 9, f° 508 v°.

2. Le *Sauveur* était monté par 170 hommes (*Arch. Nat. Marine*, B² 12, f° 568) afin d'être en état non seulement de garantir les vaisseaux qu'il allait escorter de l'insulte des corsaires, mais aussi de les attaquer et de les prendre si l'occasion s'en présentait.

naient aux yeux du ministre « un commerce quidevoit estre d'un avantage considérable à l'État » et il poussait avec rudesse les préparatifs du voyage. L'armement du *Sauveur* fut des plus laborieux et les lettres de Colbert à Panetié que nous ont conservées les Registres de la Marine nous initient aux difficultés rencontrées par le chef du convoi d'Espagne pour la levée de ses officiers mariniers et de ses matelots. Colbert pressait le capitaine qui répondait en le mettant au courant de l'avancement graduel de l'opération beaucoup trop lente au gré de l'impatient secrétaire d'État ... « J'ai de la peine à me persuader, qu'il y ait si peu de matelots en Normandie... il faut faire l'impossible pour vous mettre en estat de partir au 25 de ce mois [1],

1. On avait donné à Panetié sur sa demande pour enseigne un frère cadet, dont on lui expédiait le brevet le 31 novembre (B² 12, f° 586 v°).

C'est Panetié le jeune ou Panetié-Bellecroix ou de Bellecroix, dont nous trouvons le nom dans les listes d'officiers de l'*Heureux* (1672), du *Précieux* (1673) de l'*Hercule* (1674), etc. (*Arch. Nat. Marine.* B² 4, f° 345 v° ; B² 20, f° 45 v° ; B² 25, f° 15 v°, etc.).

Le tome 173 *bis* des *Mélanges Colbert*, à la Bibliothèque Nationale (p. 502), contient l'analyse d'une lettre de Panetié du 20 octobre 1676, dans laquelle il prie de se souvenir qu'il y a trois ans (donc en 1673) on lui a promis de faire son frère lieutenant. Il exprime l'espoir que l'on aura égard aux services de son frère et aux siens « lorsque l'on fera des lieutenants ».

Il était mort en 1679, car dans le contrat de mariage de Panetié du 18 novembre de cette année, celui-ci se dit « seul fils et herittier » de Claude de la Croix.

(25 décembre) jour donné par l'affiche pour le départ des vaisseaux marchands[1] ».

Panetié fut prêt longtemps avant ceux-ci. Les marchands de Lille envoyaient encore au Havre à la date du 23 janvier quarante-neuf ballots aux deux navires qui formaient le convoi. On n'était pas encore parti le 20 février 1671[2].

Panetié conduisit sans encombre la petite expédition à Cadix, à Alicante et à Majorque, et en attendant les délais fixés pour le retour croisa dans le détroit de Gibraltar pour faire la chasse aux corsaires barbaresques. Leurs opérations terminées, les marchands se rangèrent de nouveau sous son pavillon et tout le monde rentra au Havre sain et sauf. Panetié ramenait un brigantin turc qu'il avait capturé et plusieurs animaux vivants, un chevreuil de Barbarie et deux perdrix, qui furent envoyés à la ménagerie de Versailles.

Le 25 juillet, Panetié était versé sur l'*Aicion*, de 36 canons que Colbert voulait lui faire éprouver : « ... Je sçay bien que ce vaisseau est un peu court, écrivait-il, mais qu'il est bien basty et timbré, vous jugerez mieux de sa bonté ou de ses deffauts dans le voyage que vous allez faire dessus[3] ». Il n'y avait qu'un navire à escorter cette fois ; le départ eut lieu le 15 septembre et la route s'accomplit sans incident.

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 12, f° 633.
2. *Ibid.*, B² 12, f°s 646, 660 ; B² 14, f°s 25, 89, 102.
3. *Ibid.*, B2 15, f° 35.

Un point mérite d'être relevé dans les instructions données à Panetié à l'occasion de ce second convoi d'Espagne à cause des préoccupations particulières, qu'il révèle chez Colbert.

« Sa Majesté ne doute pas, écrivait-il au capitaine de l'*Alcion* le 13 août 1671, que si vous rencontriez quelque vaisseau hollandois qui fasse difficulté de vous saluer, vous ne fassiez votre devoir »[1].. ; une petite phrase qui en dit fort long sur l'animosité qui s'est développée de plus en plus depuis quelques années contre les Hollandais dans l'entourage du Roi et qui doit aboutir à bref délai à l'alliance avec Charles II (12 février 1672) et à la déclaration de guerre lancée le 6 avril contre les Provinces-Unies.

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 15, f° 48 v°.

IV

Campagne de l'*Heureux* (1672). — Panetié à la bataille de Sole-bay. — Protection de la pêche dans la mer du Nord. — Campagne du *Précieux* (1673). — Combats de West-Kappel et de Schönvelt.

L'hiver de 1671-1672 avait été employé à mettre en état l'escadre qui devait opérer sa jonction devant Portsmouth avec les forces anglaises. L'inscription maritime était d'origine récente et l'application n'en était pas encore faite dans la Manche [1]. Panetié fut chargé de lever au Havre l'équipage qui devait combattre sous ses ordres à bord de l'*Heureux* de 48 canons, pendant que Bilaut-Bléor s'occupait d'armer l'*Alcion*. Et la chose n'alla pas toute seule. Le commissaire Brodart fut malmené chez lui par des matelots insoumis et les capitaines furent blâmés de ne s'être pas mis plus en peine pour arrêter le désordre...

Les autres services étaient encore incertains dans leur marche et l'armement se poursuivit au

1. C'est seulement le 9 septembre 1673 que l'« enroollement » des matelots fut définitivement établi dans les gouvernements de Dunkerque, de Calais, de Boulogne et du Havre (*Arch. Nat. Marine*, B² 20, f° 145 et suiv.).

milieu d'un véritable désarroi : Panetié se voyait obligé de rebuter un tiers des canons fabriqués à Cramin par les Landouillette, parce qu'ils avaient « l'*âme* de travers » ; les canons du Nivernais n'avaient pas encore été éprouvés le 23 avril. Les armes arrivèrent au dernier moment par la Seine. Il fallut attendre que les deux vaisseaux havrais fussent sortis du port pour embarquer en rade les vivres qui leur étaient destinés [1]. On prit à bord de l'*Heureux* quatre trompettes destinés au vaisseau amiral, mais leurs « habits, casaques et bandoulières » ne parvinrent qu'*après le départ* [2] !

Cependant l'*Heureux* et l'*Alcion* purent rejoindre en temps voulu (20 mai), devant Portsmouth, l'escadre française formée de vingt-neuf vaisseaux de ligne, de six frégates et de huit brûlots, sous les ordres du vice-amiral comte d'Estrées. Le vice-amiral montait le *Saint-Philippe* de 76 canons et 450 hommes d'équipage, le plus fort de tous nos vaisseaux. La première division marchait avec Duquesne qui avait mis son pavillon sur le *Terrible* de 70 canons et 450 hommes. Rabesnière-Treslebois, sur le *Superbe* et Des Ardents, sur le *Tonnant*, commandaient les deux autres divisions [3].

Panetié prenait rang dans la division Rabes-

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 18, f° 162 v°, 204, 230.
2. Jal, *op. cit.*, t. II, p. 163.
3. *Arch. Nat. Marine*, B² 16, f° 253 v° et 278; B² 18, f°s 50 et 89.

nière, entre le *Sage* de 50 canons que commandait Tourville et l'*Invincible*, commandant de Verdille[1].

Les Français formaient l'avant-garde ; les Anglais avec 52 vaisseaux, 9 frégates et 16 brûlots composaient le centre et l'arrière-garde : le duc d'York avait le commandement suprême[2].

Les alliés se tenaient à l'ancre dans la baie de Southwold (Sole-bay), lorsque les Hollandais avec plus de 80 vaisseaux et une trentaine de brûlots, vinrent les surprendre le mardi 7 juin à 3 heures du matin. Les Français étaient vers le large; ils furent entraînés au sud, en levant l'ancre, et les Zélandais qui se trouvaient devant eux les suivirent dans ce mouvement qui les écarta du principal champ de bataille. Et tandis que les autres escadres engageaient près de terre un combat serré et furieux, la lutte plus espacée entre Français et Hollandais se bornait à une canonnade à distance, qui dura jusqu'à 10 heures du soir et coûta 300 hommes à nos équipages, tandis que les Anglais en perdaient 2.700[3].

1. *Arch. Nat. Mar.*, B[4] 4, f°s 343, 345, 363.
2. *Ibid.* B[2] 18, f° 370.
3. « Il est certain, écrit Colbert à Du Terron, le 1er juillet suivant (*Arch. Nat. Mar.*, B[2] 18, f° 366) que l'escadre de France n'a pas eu autant d'esclat dans le combat naval qui vient de se donner que les Anglois. Mais il faut advouer que toute l'armée a esté surprise par la flotte hollandoise avec l'avantage du vent arrière, qu'elle a esté fort serrée contre la coste et que l'escadre de France estant à la droite du

Panetié partagea avec Tourville, Valbelle, Sappeville, Sourdis et Blénac les éloges du vice-amiral [1], et le 8 février suivant le Roi lui accordait, « en considération de ses services et pour luy donner moyen de les luy continuer », une pension de *mille livres* [2].

La bataille était restée indécise et notre escadre, dont une moitié seulement avait été engagée [3], rallia la côte anglaise tandis que les Hollandais se retiraient en Zélande.

Cette campagne terminée, l'*Heureux* et l'*Alcion*, avec Panetié et Bléor recevaient l'ordre de gagner Yarmouth « pour y asseurer la pesche des sujets de Sa Majesté et en chasser les corsaires ennemis et leurs bastimens pescheurs ». Les deux navires devaient attendre la fin de la pêche et escorter ensuite les pêcheurs français « jusque dans les ports de leur décharge [4] (10 septembre 1672) » et la division, augmentée d'abord du *Duc* et du *Galant*,

pavillon rouge avoit le dessoubs du vent de toutes les flottes amies et ennemies. Ainsy il n'y a pas de lieu de s'estonner qu'il n'y ait que quelques vaisseaux qui ont combattu, puisque les Zelandois qui les attaquoient ont peu choisir tel nombre et tels vaisseaux qu'il leu a pleu. Notre mal vient de ce que M. le vice-admiral a esté trop tard a relever. »

1. Cf. Graincourt, *Les hommes illustres de la marine française, leurs actions mémorables et leur portrait*. Paris, 1780, in-4°, p. 38.

2. Brevet orig. Coll. Toussaint.

3. *Arch. Nat. Marine*, B², 17, f° 71 v°.

4. *Ibid.* B² 19, f° 592.

sous Sebeville et Flacourt (7 octobre), puis du *Hardy* et de l'*Arrogant* sous La Roque-Fontier et Villeneuve-Ferrières croisa jusqu'à l'hiver dans le Pas-de-Calais et la Manche pour protéger la pêche du hareng qui plus que jamais avait besoin d'une campagne fructueuse [1]. Le chevalier Edward Spragg, avec une division anglaise, traquait de son côté les pêcheurs de Hollande et en enlevait vingt-et-un [2].

Les escadres française et anglaise se réunissaient de nouveau du 16 au 26 mai 1673 sur les côtes d'Angleterre. Les alliés, bien supérieurs cette fois, avaient résolu d'aller chercher leur redoutable adversaire jusque dans les bancs qui lui pouvaient donner refuge et la flotte combinée, commandée par Rupert, rencontrait le 7 juin suivant, à quelque distance de West-Kappel, celle des États-Généraux [3].

Les Français sont au centre et ils ont devant eux l'escadre de Ruyter. Le *Précieux* que commande Panetié [4], vaisseau de 50 canons et de 300 hommes d'équipage [5] n'est que faiblement engagé et s'en tire sans aucune perte. La *Relation des ac-*

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 17, f° 104.
2. *Gaz.*, 1672, p. 1063.
3. « Croyez sur ma parole, écrivait Valbelle à ce sujet, que l'entreprise a été téméraire, attaquer les Hollandois dans leurs bancs et les combattre au milieu de leurs sables. »
4. Il avait un instant commandé le *Galland*, donné ensuite au chevalier de Beaujeu (*Arch. Nat. Marine*, B² 24, f° 93 v°).
5. *Ibid.* B² 20, f° 45 v°.

tions particulières de chaque capitaine, signée de la main de Seignelay dit de Panetié qu'il a « fort bien fait son devoir » et que « c'est un bon officier [1] ».

Le 14, Ruyter reprend l'offensive et dans la violente canonnade qui se poursuit pendant plusieurs heures, le *Précieux* a trois hommes tués, deux volontaires et un soldat.

Enfin, le 21 août la lutte recommença pour la troisième fois à deux lieues du Texel et dura toute la journée [2]. L'escadre française était à l'avant-garde. Quinze ou seize vaisseaux de Zélande, commandés par le vice-amiral Bankaërt, tenaient la tête de la flotte ennemie. On manœuvra presque toute la journée pour gagner le vent. Vers les 7 heures du soir, le marquis de Martel, lieutenant-général, que suivaient Tourville, Panetié et Louis Gabaret avec le *Sans-Pareil*, le *Précieux* et l'*Aquilon* déborda l'ennemi et Bankaërt, voyant que ses premiers vaisseaux allaient être pris entre deux feux, se résolut à percer la ligne française [3]. Un navire hollandais fut brûlé, un autre coulé à fond dans cette périlleuse manœuvre, tandis que les Français avaient seulement des vaisseaux démâtés, et perdaient un brûlot. Mais une partie de la flotte anglaise avait été fort maltraitée par Ruyter et

1. *Arch. Nat. Marine*, B⁴ 5, f° 113 v°.

2. C'est ce que l'on appelle quelquefois le combat naval de Schönvelt.

3. *Arch. Nat. Marine*, B⁴ 5, f°s 137, 146, 174.

par Tromp; il fallut se retirer et renoncer à la descente au Texel, préparée par Schomberg.

Comme d'Estivalle s'était fait tuer d'un coup de canon sur l'*Invincible*, Panetié, en récompense de sa belle conduite, eut le commandement de ce navire, plus important[1] que le *Précieux* donné à Rosmadec, et ce dernier retourna en octobre à la garde des pêcheurs de hareng avec trois autres vaisseaux, réunis cette année sous le commandement de Gabaret[2], tandis que Panetié était chargé de désarmer au Havre deux vaisseaux, trois frégates légères et trois brûlots.

1. *Arch. Nat. Marine*, B^4 5, f° 183 v°. — L'*Invincible* a deux lieutenants, quatre enseignes et quatre volontaires; il est monté par 445 hommes dont 110 soldats (B^4, 5, f° 37 v°).

2. Gabaret est sur le *Téméraire* (4 oct. 1673), il a avec lui le *Précieux*, le *Vaillant* et le *Duc* (*Ibid.*, B^2 20, f° 178).

V

Campagnes de l'*Hercule*, du *Fascheux* et de l'*Entendu* 1674-1675). — Incendie de l'*Entendu* à La Rye, suites de cet accident. — Croisières et combats à l'entrée de la Manche.

Panetié est passé sur l'*Hercule*[1], un vaisseau de

1. S'il fallait en croire sur parole Jean Doublet, dont les récits sont si souvent erronés, ce serait au cours de cette année 1674 que Panetié aurait fait une pointe hardie au Spitzberg pour y détruire la flottille des pêcheurs à la baleine. Nous sommes sans aucun détail sur la campagne de l'*Hercule*, que nous aurions volontiers occupé au Spitzberg ou ailleurs jusqu'au 11 août, date de son désarmement. Mais l'expédition au Spitzberg qui fut sans doute faite l'une des années suivantes, ne peut pas prendre place à la date de 1674, la *pêche des baleiniers hollandais n'ayant justement pas eu lieu cette année-là.* On écrivait, en effet, d'Amsterdam à la *Gazette* le 5 mai 1674 les lignes suivantes « : Le prince d'Orange avait, ces jours derniers, signé en particulier quatre permissions pour la pesche des baleines moyennant 1400 florins pour chacun. Mais en ayant refusé à d'autres, ils s'en plaignirent aux Estats Généraux et ceux-ci lui tesmoignèrent qu'ils n'approuvoyent pas qu'il s'ingerast de donner de telles permissions sans leur participation. Il s'en excusa sur ce qu'il avoit esté surpris et rendit l'argent ; de manière que *cette pesche ne se fera point cette année par les Hollandais* qui en ont le dernier desplaisir » (*Gaz.*, 1674, n° 54, p. 417).

J'ajouterai que les détails donnés par Doublet sur Jean

3e rang, sur lequel il fait campagne jusqu'au 11 août[1].

Vers la fin d'octobre, après un congé de près de deux mois il prend, à Dunkerque[2], le commandement du *Fascheux*. Il a en outre sous ses ordres la frégate la *Mignonne*, dont La Treille est capitaine, deux autres petites frégates, la *Gaillarde* et la *Bouffonne* avec Dantzé, enfin deux barques longues avec Selingues.

Par malheur le *Fascheux* est d'un tirant d'eau un peu fort et c'est à grand'peine qu'on le fait sortir du chenal ensablé de Dunkerque[3]. A ces premiers

Bart et la part qu'il lui attribue dans cette même campagne sont en contradiction absolue avec la liste des prises du célèbre corsaire dressée par Vanderest (*Histoire de Jean Bart, chef d'escadre sous le règne de Louis XIV*. Dunkerque, 1841, in-8).

Au surplus, nous ne devons pas oublier que les histoires de Jean Doublet ont été rédigées, je l'ai déjà fait remarquer, par leur auteur longtemps après les événements qu'ils rapportent à l'aide de papiers incomplets et que sa chronologie laisse considérablement à désirer.

L'expédition de Panetié au Spitzberg a eu lieu une autre année, et elle a certainement servi de modèle à celle qui fut entreprise plus tard sous la conduite de M. de la Varenne (Cf. E.-T. Hamy, *Une croisière française à la côte nord du Spitzberg en* 1693, *Bull. de Géogr., Hist. et Descript.*, 1901, t. XVI, p. 32-62, cart.).

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 26, f° 135 v°.

2. *Ibid.*, B² 26, f°s 426 et 429 v°.

3. *Ibid.*, B² 28, f°s 400, 416 v°. — M. Mancel (*op. cit.*, p. 50) donne des renseignements sur le mauvais état du chenal et les travaux qui se poursuivaient encore en 1676 pour net

retards viennent s'ajouter ceux qu'occasionnent les lenteurs de l'armement du *Brutal* dont Colbert veut renforcer encore l'escadre de Panetié[1], et qu'il faut radouber, tandis que Dantzé va lui chercher au Havre son artillerie et ses munitions.

Panetié a dressé tout un plan de campagne : il sait fort bien que c'est en allant au Texel et à l'entrée de Wly qu'on fera le plus de mal au Hollandais[2], mais Colbert ne veut pas qu'il se mette en route sans le *Brutal* que doit commander le chevalier de Béthune[3]. Et Panetié en attendant surveille l'entrée de la Manche[4] et protège le littoral de Picardie.

Une des principales préoccupations de sa petite escadre est d'escorter les *bellandes* chargées de matériaux pour les fortifications de Calais et de Dunkerque[5].

Il y avait alors entre Dunkerque et Calais d'une part, et Boulogne-sur-mer de l'autre un va et vient

toyer et creuser le port « qui se combloit entièrement » (Faulconnier, *Histoire de Dunkerque*, t. II, p. 85).

1. *Arch. Nat. Marine,* B² 30, f° 24 v°, 28.

2. C'est d'ailleurs aussi l'avis de Colbert qui écrivait dans ce sens à l'armateur Éon de Saint-Malo (30 nov. 1674) (Cf. E. Mancel, *op. cit.*, p. 44).

3. *Arch. Nat. Marine*, B² 30, f°s 33-34.

4. *Ibid.*, B² 30, f° 28.

5. « Il ne faut pas, dit M. E. Mancel (p. 46), comparer ces *bellandes* avec celles qui fréquentent de nos jours le port de Dunkerque, mais bien aux *pleyt* belges et hollandais qui naviguent sur les canaux des Pays-Bas et qui peuvent s'aventurer en mer en ne s'éloignant pas de la côte.

incessant de ces petits bâtiments de transport chargés de bois, de pierres, etc. dont les frégates et les barques longues[1] assuraient la sûreté.

L'escadre du détroit doit en outre, « empescher le passage aux câpres et corsaires ennemis lorsqu'ils sortent des ports de Hollande et de Flandres pour aller en courses ». Il faut les « combattre, prendre ou couler à fond, lorqu'ils reviennent pour conduire les prises » qu'ils ont pu faire à la mer[2].

Le détroit est le grand chemin qu'ils doivent nécessairement tenir et Panetié aura souvent l'occasion de donner au Roi, disent ses *Instructions*, « des marques de sa valleur et de son experience ». Il pourra, dans les circonstances favorables, courir

1. « La barque longue, dit M. Mancel, était un petit bâtiment de guerre, plus long et plus bas de bord que les barques ordinaires, aigu par son avant et allant à la voile ou à l'aviron. Les barques longues du Ponant étaient généralement pontées, avaient deux mâts et six petits canons. Les meilleures étaient celles qui sortaient des chantiers de Dunkerque » (E. Mancel, *op. cit.*, p. 41).

2. Plus au sud, c'est Gabaret qui opère avec cinq vaisseaux contre les corsaires de la Manche, tandis que Château-Renault est chargé de surveiller le littoral depuis Nantes jusqu'à la côte de Biscaye avec cinq autres vaisseaux. Vers la fin de novembre les deux escadres, réduites à six vaisseaux, sont réunies sous les ordres de Château-Renault. Cette *garde-côtes d'hiver* navigue « ou de l'entrée de la Manche vers Ouessant ou le long des côtes de Bretagne » et fait, comme la petite escadre de Panetié « les differens détachemens » qui se trouvent « nécessaires pour la seureté du commerce » (*Bibl. Nat. Mél. Colbert*, t. CLXXIII, f°s 25 et 28 v°).

jusqu'en Zélande pour y faire des prises ou entrer dans la Manche pour en expulser les corsaires, mais c'est le Pas-de-Calais « qu'il doit ordinairement occuper ».

Il n'est plus question des pêcheries dans les instructions nouvelles. Afin d'obtenir une réciprocité à laquelle aspirent tous les gens de mer des Pays-Bas, les États ont interdit d'inquiéter désormais les pêcheurs français et de troubler leurs opérations de quelque manière que ce soit. Et une ordonnance royale déclarera, le 3 mai suivant, que la pêche est libre « pour tous les bastiments de soixante tonneaux et au dessous qui pescheront le long des costes de France et des Estats de Hollande[1] ».

On croise à l'entrée de la Manche et l'on fait assez de mal aux alliés pour que Colbert puisse déclarer, dans son *Mémoire sur la disposition des vaisseaux garde-costes pendant l'année prochaine 1675*[1], que « l'expérience du peu de temps que Panetié est demeuré en mer a fait connoistre que rien ne pourroit tant incomoder les ennemis dans leur commerce que de tenir quelques vaisseaux armés vers le Pas-de-Calais qui pourroient faire des courses dans la mer du Nord ». Seulement le souvenir des efforts pénibles que l'on a dû faire pour sortir le *Fascheux* de Dunkerque, lui fait ajouter en note que

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 30, f° 135. — La liberté de la pêche fut de nouveau réglée entre les deux pays par une ordonnance réciproque de mai 1677 (*ibid.*, B⁴ 7, f° 346) que Louis révoquait d'ailleurs un peu plus tard.

« tout armement qui ne pourra pas avoir sa retraite à Dunkerque, Calais et Boulogne sera inutile ».

Cependant Panetié a quitté le *Fascheux* pour un autre vaisseau plus léger et presque neuf [1], l'*Entendu*, de 40 canons.

On a résolu également de remplacer le *Brutal* par le *Croissant* et en attendant ce renfort, notre marin croise dans les eaux anglaises, afin d'enlever le convoi d'Ostende dont on lui a signalé le passage. C'est alors que se produit un désastre qui va lourdement peser sur le malheureux capitaine.

L'*Entendu* a pris feu, on ne sait comment, près de La Rye, sur la côte de Kent et ce beau navire est en grande partie consumé [2].

C'est partout dans la marine et surtout autour de Colbert une émotion considérable, et dès les premiers jours de mars M. de Ruvigny, qui était en mission en Angleterre, reçoit une longue lettre où il est invité, au nom du roi, à faire de promptes et vives instances auprès de Charles II pour les trois objets qui suivent. Le roi d'Angleterre est d'abord prié de donner des ordres pour « que tous les canons, armes, munitions, agrès et apparaux qui auroient pu estre sauvés, soyent mis promptement

1. Il avait été construit au Havre en 1666.

2. Le sieur Denise, chargé du sauvetage, en tira les canons, des armes et des marchandises, dont l'inventaire était transmis à Colbert le 7 mars suivant (*Arch. Nat. Marine*, B² 31, f° 76 v°).

en reserve dans des magasins, pour estre chargés sur les frégates ou autres bastiments » que le Roi de France enverra. On lui demande ensuite « qu'il permette que tous les officiers et matelots de l'equipage de ce vaisseau soyent arrestés en Angleterre et conduits dans les prisons de Calais et de Dunkerque ». En troisième lieu « qu'il luy plaise permettre que le sieur Hubert, commissaire général de la marine, que le Roi fait passer à La Rye presque en mesme temps que cette lettre, informe de tout ce qui s'est passé lorsque ce malheur est arrivé, afin que cette information puisse servir à faire faire la justice d'un cas aussy extraordinaire et aussy imprevu ». Que Ruvigny examine « tout ce qu'il sera nécessaire de faire » soit pour avoir une entiere connoissance de ce qui s'est passé, soit pour sauver « tout ce qui se pourra de ce vaisseau » et qu'il s'informe soigneusement de ce qui se dit en Angleterre *par les officiers de marine* sur cet accident[1] ».

Cependant Hubert, commissaire général, s'embarque[2] pour La Rye (4 mars) sur la *Maligne* escortée de la *Mignonne*. Le capitaine Prévost, « exempt des gardes de la prevosté de l'hostel et grande prevosté de France » le suit de près chargé d'arrêter (les lois anglaises ne le lui permirent point) les officiers de l'*Entendu* et de les conduire » « sous bonne et sauve garde » dans les villes de Boulogne, Calais ou Dunkerque « pour estre remis

1. Lettres... de Colbert, *Éd. cit.*, t. III, p. 544.

entre les mains des gouverneurs desdits villes qui ont ordre de Sa Majesté de les retenir prisonniers jusqu'à nouvel ordre[1] ».

Le roi écrit à ce sujet à tous les gouverneurs des villes du littoral : « Je veux, dit-il au vieux comte de la Bourlie[2], qui commande à Dunkerque, je veux qu'il soit informé de cette action pour en connaître la vérité et pour faire punir ensuite ceux qui se trouveront coupables ». Et au duc d'Aumont[3] : « Estant difficile de se persuader que le malheur soit arrivé sans qu'il y ayt eu de la faute des officiers qui servoient sur ce vaisseau, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous fassiez arrester le sieur Panetié, capitaine commandant mond. vaisseau l'*Entendu*, le s^r Desroches, lieutenant et le s^r Picot du Vivier, enseigne, aussy tost qu'ils seront debarquez à Boulogne et que vous les fassiez soigneusement garder dans le Chasteau de mad. ville ».

Desroches rentré en France par Le Havre fut incarcéré dans la citadelle de cette ville[4]; les deux autres revenus par Boulogne, étaient arrêtés et enfermés au château ; on mettait dans les cachots à Dunkerque, Calais et Boulogne officiers-mariniers, soldats et matelots.

Ce fut une douce prison pour Panetié que la

1. Voir *Arch. Nat. Marine*, B² 30, f°s 68, 69, 71, etc.
2. *Ibid.*, B² 30, f° 68.
3. *Ibid.*, B² 30, f° 68 v°.
4. *Ibid.*, B² 30, f° 84.

vieille forteresse où son père avait commandé, où lui-même était né peut-être. Son geôlier était le fils d'Antoine d'Aumont qui avait autrefois protégé ses débuts et il attendit paisiblement l'issue de son procès qui s'informait avec rapidité par les soins d'un subdélégué du sieur de Breteuil, maître ordinaire des Requêtes de l'Hôtel et commissaire en la généralité d'Amiens[1].

On ne découvrit rien de sérieux contre les officiers de l'*Entendu* et peu après le Roi, considérant qu'ils avaient été « assez punis d'un peu de négligence... par deux mois de prison[2] » les fit remettre en liberté. Le 26 avril Panetié et Picot du Vivier sortaient du château de Boulogne en même temps que Desroches était libéré au Havre[3]. Le commissaire général de Vauvré avait reçu dès le 5 mars l'ordre de donner au *Dauphin* le nom du navire brûlé[4] et nos trois officiers rétablis dans leur grade n'eurent plus qu'à rejoindre le nouvel *Entendu* dans l'arsenal du Havre.

Le *Croissant* était mis en état de sortir de la fosse de Mardick avec le chevalier de Béthune et s'emparait presque aussitôt d'une frégate de Flessingues, la *Cloche*, de 14 canons[5], et Brémant, qui

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 30, f°s 192 v°, 110 v°; B² 31, f° 101, etc.
2. *Ibid.*, B² 30, f° 130 v°.
3. *Ibid.*, B² 30, f°s 132, 133 v°.
4. *Ibid.*, B² 30, f° 72 v°.
5. *Ibid.*, B² 31, f° 77; B⁴ 6, f° 382.

venait de porter du cuivre de Dunkerque à Saint-Valéry reçut l'ordre de rejoindre Panetié avec la *Maligne* pour tenir le Pas-de-Calais (26 avril 1675). L'escadre du détroit se trouva reconstituée[1] avec le nouvel *Entendu*, le *Croissant*, la *Maligne* et la *Mignonne*[2].

On a pris la mer le 17 mai; Panetié doit avant tout « demeurer au Pas-de-Calais et chasser les corsaires qui sont sur la coste ». Mais il est autorisé à « faire quelque tour de temps en temps vers le Texel, le Vly, Amerland et les autres isles qui sont sur la coste de Frise : « Mesme si vous l'estimez a propos, ajoute Colbert, vous pouvez aller sur le Dogrebant[3] et au surplus executer vostre instruction, l'intention du Roy n'estant point que vous alliez si avant dans le Nort[4] ».

La division s'est arrêtée à Boulogne au commen-

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 30 *pass.* — A la suite de l'accident de La Rye, Colbert prend des précautions exceptionnelles pour composer le nouvel équipage. On fait venir de Normandie 60 matelots levés par Vauvré, « lesquels estant meslez avec le reste des matelots de Calais et de Boulogne et du petit nombre de ceux qu'on aura levez à Dunkerque, composeront un équipage sur lequel l'on pourra se fier ». Le ministre recommande de prendre « les principaux officiers-mariniers à Calais ou à Boulogne » (B² 30, f° 86 v°). Le duc d'Aumont fournira trente soldats et le reste se trouvera à Calais et aux environs (B² 31, f° 77).

2. La *Bouffonne* et la *Gaillarde* sont chargées de garder la côte de Normandie.

3. Dogger's-Bank, dans la Mer du Nord.

4. B² 31, f° 179.

cement de juin et en est repartie, accompagnée du *Nom de Jésus*, la petite frégate d'Antoine d'Aumont que nous connaissons déjà. Panetié a poussé devant lui trois corsaires hollandais, dont l'un s'est échoué à la côte d'Angleterre et les trois petites frégates de 10 à 20 canons donnent dans une flotte de 50 vaisseaux, la flotte de St Wal, fortement gardée par quatre convois armés de 176 pièces. Malgré l'écrasante supériorité de leur adversaire, elles réussissent dans la brume à brûler un des vaisseaux ennemis et à en désemparer quelques autres, pendant que la petite boulonnaise capture une flûte qu'elle emmène à la côte de France (7 juin 1675).

Panetié a marché au canon et pendant une demi-heure il a tenu tête tout seul aux quatre vaisseaux des États, lâchement abandonné par Brémant qui demeurait bien loin et tirait *à moitié chemin* de l'ennemi[1]. Quelques jours après cette rencontre, l'*Entendu* et le *Croissant* se trouvaient engagés de nouveau, mais cette fois de tout autre manière. Voici comment Seignelay contait peu après (17 juin 1675) l'événement à l'ambassadeur de France à Londres, M. de Ruvigny[2]. Panetié « ayant aperceu vers la coste d'Angleterre deux capres hollandois, mit le pavillon de cette nation pour les approcher de plus près et pour les prendre,

1. V. au t. CLXXII, p. 207 des *Mélanges Colbert*, un rapport autographe de Panetié sur cet engagement.

2. *Arch. Nat. Marine*. B² 31, f° 196. — Cf. *Mélanges Colbert*, t. CLXXIII, f° 31.

s'il estoit possible, mais ayant veu un vaisseau de guerre anglois a luy il osta son pavillon hollandois et mit celuy de France, croyant eviter par la toute contestation ; le capitaine anglois luy demanda d'ou estoit le navire, il répondit : « Au Roy de France » et le capitaine anglois lui ayant demandé de baisser le pavillon pour le salüer, le sr Panetié, fondé sur ce qui a esté réglé avec le Roy d'Angleterre[1], mesme que ces vaisseaux ne rendroient ny recevroient aucun salut des vaisseaux de guerre du Roy refusa le salut. Le capitaine anglois revira sur luy, tira deux coups de canon à balles ausquels Panetié ne repondit point. Mais le mesme capitaine ayant donné toute sa bordée à une frégate de 20 pièces de canon qui suivoit Panetié (c'était le *Croissant* commandé par le chevalier de Béthune), le capitaine de frégate luy répondit de la sienne. Le capitaine anglois revira encore sur Panetié et luy tira trois vollées de canon, ausquels Panetié ne repondit que d'un seul, après quoy l'Anglois prist épouvante et se retira vent arrière ». Dans un rapport à son gouvernement qui menaçait de devenir le point de départ d'un incident diplomatique, l'auteur de cette agression certifiait s'être trouvé en présence de six vaisseaux français !

1. Ce règlement de 1665 portait que les vaisseaux du Roi devaient se faire saluer par ceux des autres nations « à l'exception des seuls Anglois » auxquels on ne demandera ni ne rendra aucun salut (*Ibid.*, B2 20, fo 58).

« Je vous puis asseurer, disait Seignelay à Ruvigny, qu'il n'y en avoit qu'un et une petite frégate, vous voyez que c'est l'anglois qui a voulu s'attirer cette aventure, que ce qu'il a pretendu est entièrement contre les articles dont on est convenu avec le Roy d'Angleterre, et que Panetié n'a rien fait en cette occasion qu'il ne deust faire ». « Cependant, continue Seignelay, pour éviter pareille rencontre à l'avenir et oster tout sujet au Parlement d'Angleterre de se plaindre comme il a fait en cette occasion, Sa Majesté a envoyé ses ordres à Panetié de s'esloigner des costes d'Angleterre et d'éviter, autant qu'il luy sera possible, la rencontre des vaisseaux anglois... »

Le Roi avait ordonné en effet le 2 du même mois au capitaine de l'*Entendu*, de quitter l'entrée de la Manche. « Si le vent vous porte du costé du Nord, disaient ces nouvelles Instructions rédigées par Colbert, vous devez vous y en aller sans aucun retardement pour naviguer vers le Doggers-Bank, le Texel ou le Vlee et par tous les endroits de ces mers ou vous pourrez faire la chasse aux Hollandois et ou l'estendue des mers ne vous mettra pas dans la nécessité de rencontrer a tout moment les vaisseaux anglois. Si le vent vous porte au dedans de la Manche, ne manquez pas d'y rentrer avec la mesme diligence et de naviguer dans le plus large de cette mer jusque sur les costes de Bretagne; en ce cas vous devrez souvent envoyer au Havre, ou vous apprendrez par les lettres de mon fils et par

les miennes les intentions du Roy sur vostre navigation ».

« Cependant, vous devez laisser les petits bastimens qui sont sous vostre commandement sur les costes de Dunkerque jusqu'au Hâvre pour les garantir des petits vaisseaux corsaires ennemis et assurer toujours la navigation des belandes et autres bastimens qui portent des materiaux à Dunkerque et à Calais[1]. »

Le bruit courait que les Anglais cherchaient Panetié à la mer pour le faire saluer ou combattre[2]. Comme il importait au plus haut degré d'éviter une collision qui aurait fourni de nouveaux prétextes belliqueux aux Communes où les intrigues de Guillaume d'Orange déterminaient un courant d'opinion de plus en plus hostile à la France, on envoyait de Boulogne deux barques à la recherche de Panetié[3]. Les messagers avaient ordre de lui remettre les instructions qu'on vient d'analyser et de le renseigner sur un nouvel acte d'hostilité commis sur un autre capitaine français du nom de Lœuillau qui venait d'être incarcéré à Douvres. Panetié recevait d'ailleurs l'ordre très net d'éviter toute rencontre, de ne saluer qu'un vaisseau *portant un pavillon ou quelque autre marque de commandement supérieur* » et, si l'on voulait exercer sur lui quelque contrainte, de faire son

1. Clément, *op. cit.*, t. III, 1re partie, p. 547-548.
2. *Arch. Nat. Marine*, B² 31, f° 202.
3. *Ibid.*, B² 31, f° 208.

devoir et de se laisser plutôt prendre après avoir combattu avec valeur[1].

La division française ne rencontra plus les Anglais, mais Panetié livrait quelques jours plus tard, à l'entrée de la mer du Nord, un combat inégal à quatre vaisseaux de ligne et à une frégate des États « venant de Smyrne[2] ».

Cette fois encore Brémant reste en arrière, et comme il a déjà à son actif au moins trois actes d'insigne lâcheté[3], dans cette courte campagne, Panetié n'hésite pas à le dénoncer au retour avec une indignation presque éloquente. Le capitaine de l'*Entendu* avait tenu tête à l'ennemi avec un rare courage et il rentrait assez gravement blessé pour ne pas pouvoir reprendre aussitôt la mer (18 juin). Seignelay lui écrivit pour lui transmettre le témoignage de la satisfaction du Roi pour sa *valeur* et pour sa « *bonne conduite* » en même

1. La lettre où je prends ces ordres, datée du camp près de Datem (19 juin), était envoyée à MM. les ducs d'Aumont et de Charost, gouverneurs de Boulogne et de Calais « pour faire tenir audit s^r Panetié ».

2. Voir au t. CLXXII, p. 207 des *Mélanges Colbert*, un rapport autographe de Panetié sur cet engagement. — Cf. *Arch. Nat. Marine*, B^2 31, f° 219 v°.

3. Il avait d'abord lâché une prise à deux corsaires bien plus faibles que lui-même qui pouvait appeler à l'aide Champmerlin et sa frégate ; il avait refusé le combat à une frégate ostendaise de 28 canons ayant avec lui la *Mignonne* et trois corsaires de Dunkerque ; enfin il s'était arrangé de façon à laisser Panetié lutter seul contre les *convois* de la flotte de Sr Wal.

temps qu'il instituait une *information secrète* sur la conduite de Brémant[1]. Pendant que Panetié obtenait un congé (13 juillet) pour aller travailler à ses affaires particulières et de bonnes promesses pour l'avenir, Brémant était remplacé dans son commandement par Gravançon, arrêté et soumis à une enquête qui le faisait rayer des listes des officiers de marine (20 août 1675)[2].

L'*Entendu* et le *Croissant* étaient désarmés au Havre et Colbert proposait de remplacer les vaisseaux du Roi dans la croisière du détroit par d'autres vaisseaux qui seraient commandés par des capitaines qui ne paraîtraient que comme « des armateurs particuliers avec commission de Mr l'Admiral ». On éviterait, par ce moyen, disait-il, la *difficulté des saluts avec l'Angleterre.*

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 31, f° 210, 210 v°, 219 v°.

2. *Ibid.*, B² 31, f° 262 v°, etc. — Rétabli, plus tard, dans la marine et devenu capitaine de brûlot, le malheureux Brémant s'est fait assassiner sur le quai de La Rochelle, par un valet du chevalier de Saujon, avec lequel il s'était pris de querelle (*Ibid.*, B² 89, f° 217).

VI

Campagne du *Précieux* (1676). — Descente à la baie d'Armire. — Panetié grièvement blessé à l'assaut du fort de Cayenne.

Cependant la guerre maritime se poursuivait avec acharnement entre la France et les Provinces Unies, et, tandis que Ruyter et Duquesne luttaient glorieusement dans les mers de Sicile, le prince d'Orange envoyait Binckes, avec douze vaisseaux, détruire nos colonies des Antilles et de l'Amérique du Sud. Binckes, arrivé sur la côte de Guyane au printemps de 1676 avait facilement emporté Cayenne défendue par une faible garnison de 250 hommes; il avait installé des colons hollandais dans l'île et sur l'Approuage et l'Oyapok, puis s'en était allé fortifier Tabago afin d'en faire le centre des établissements de sa nation dans la mer des Antilles. Il avait terminé cette rapide campagne en ravageant Saint-Domingue et Marie Galante[1].

A la nouvelle de ces agressions, Jean d'Estrées,

1. Cf. H. Martin, *Histoire de France*, 4e éd., t. XIII, p. 514.

vice-amiral de Ponant, s'offrit à chasser à son tour Binckes de la Guyane et des Antilles. Il fournirait à ses frais deux vaisseaux et deux barques longues; le Roi ferait le reste. Colbert accepta ces propositions avec empressement. Par ses ordres, dix vaisseaux et trois barques longues s'équipèrent à Brest, portant 494 canons et 2.660 hommes sous les ordres de d'Estrées, de Méricourt, de Blénac, de Louis Gabaret, etc. Panetié, — chargé d'abord du commandement de l'*Oriflamme*[1], remplacée par le *Glorieux*, — Panetié monta le *Précieux* de 54 canons et 300 marins et soldats[2].

L'escadre mettait à la voile le 5 octobre, demeurait aux îles du Cap-Vert du 4 au 9 novembre et paraissait le 17 en vue de la côte de Guyane, où un vaisseau nantais la rejoignait, amenant l'ancien gouverneur de Cayenne, le chevalier Lefèvre de Lézy[3], dont la connaissance des lieux allait singulièrement aider l'expédition. Le chevalier de Lézy avait recueilli sur le littoral un Français sorti depuis quinze jours du fort de Cayenne et il avait appris par lui que la garnison laissée par Binckes se composait de 300 hommes de troupes régulières

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 32, f° 220.

2. C'était un bon vaisseau de 850 tonneaux, construit en 1672 à Brest.

3. G. Saint-Yves, *Les campagnes de Jean d'Estrées dans la mer des Antilles* (1676-1678) (*Bull. de Géogr., Hist. et Descript.*, 1899, p. 207 et suiv.). — Cf. *Arch. Nat. Marine*, B⁴ 7, f^os, 355, 358, 359, etc.)

qui avaient rétabli l'enceinte fortifiée et l'avaient garnie de 26 à 27 canons[1].

On mouilla à trois lieues du fort et l'on procédait le lendemain à la mise à terre des compagnies de débarquement. Les chaloupes de l'escadre se réunirent autour du vaisseau amiral, le *Glorieux*, à une heure de l'après-midi. « M. Panetié, dit une relation anonyme conservée aux Archives de la marine[2], commandé pour faire la descente, se détacha avecq une partie desdittes chaloupes pour se rendre a l'anse de Quelin ».

« Il fut suivy de celle de l'*Intrepide*[3] commandée par le sieur de Grandfontaine[4], de celles du *Marquis* et de la *Fée* commandées par les sieurs de la Malinière et du Tertre[5], de celle aussy du *Précieux*, touttes chargées de soldats et matelots detachez des vaisseaux. Le sieur de Panetier estoit

1. G. Saint-Yves, *op. cit.*, p. 218.

2. *Relation de la prise de Cayenne à l'Amérique par les François sur les Hollandois*, 18 décembre 1676 (*Arch. Nat. Marine*, B⁴ 7, f° 199 et suiv.)

3. Le *Glorieux*, 1.050 tonneaux, 60 canons, 400 hommes, capitaine de Méricourt, l'*Intrépide*, 900 tonneaux, 56 canons, 300 hommes, capitaine Louis Gabaret ; le *Marquis*, 750 tonneaux, 46 canons, 250 hommes, capitaine de Lézines ; la *Fée*, 200 tonneaux, 28 canons, 130 hommes, capitaine Boudet ; le *Précieux*, déjà nommé, etc. (G. Saint-Yves, *op. cit.*, p. 218).

4. D'Andigny de Grandfontaine, capitaine d'infanterie au Canada.

5. De Mélinières-Payet, lieutenant. Du Tertre, enseigne de vaisseau.

dans son canot à la teste et avoit avecq luy le chevallier de Lézy pour le conduire. Quand ils furent près de la ditte anse d'une lieue et demie le sieur de Lézy remarqua que la mer y estoit si agitée qu'il y avoit de l'impossibilité d'y aborder avecq les chaloupes. Il conseilla le sieur Pannetier d'aller plus loing à l'anse d'Armire ou on debarqueroit avec moins d'incommodité. Cependant il s'y en trouva beaucoup, mais aucune opposition de la part des ennemis ». Les Hollandais attendaient en effet les Français à l'anse Quelin, derrière des abatis.

Le reste des chaloupes arrivait peu après et Panetié, prenant la tête de la colonne, se porta rapidement sur l'anse Quelin pour couper du fort les défenseurs de cette position. Mais ils avaient battu en retraite et Panetié rejoignit, à travers les bois, le vice-amiral qui s'était établi en ligne de bataille sur le chemin qui allait de l'anse Quelin au fort de Cayenne.

Le 19 au matin, Jean d'Estrées, accompagné du commissaire général Patoulet, allait reconnaître lui-même les retranchements de l'ennemi. « Il trouva que c'estoit une espece de contrescarpe flanquée de cinq ou six angles et surmontée de deux cavaliers avecq un parapet eslevé de cinq à six pieds de hault sur lequel il y avoit deux rangs de palissade, l'un de bois vif fort espineux et les autres seches avecq un fossé devant, profond de six à huit pieds et dix ou douze de large et que

d'un costé de la place il y avoit un marais avecq des abatis d'arbres qui en empeschoient l'acces et tout cela bien flanqué et deffendu[1] ». De retour à son camp, il envoyait Lézy sommer le gouverneur hollandais de se rendre à une troupe fort supérieure en nombre. Le brave officier répondait galamment que c'était *trop d'honneur pour lui d'avoir à défendre un pays attaqué par un vice-amiral de France*; il ajoutait qu'il avait de bonnes troupes et que le prince d'Orange le ferait pendre, s'il ne faisait pas son devoir! . . . . . .

. . . . . .

Le plan d'attaque, concerté entre tous les officiers comportait la formation de sept colonnes qui devaient toutes ensemble aborder la place afin de mieux diviser les forces de l'assiégé. L'amiral avec le capitaine de Blénac, le capitaine Panetié, de Machault[2], Grandfontaine, les lieutenants d'Hervault et de Mélinières avec le chevalier de Lézy se distribuèrent le commandement des colonnes. On passa la journée à faire des échelles et des fascines, et sur les cinq heures du soir les troupes s'approchèrent sous le couvert des bois. Le détachement de l'amiral fut le premier aperçu et canonné, et le feu commença de toutes parts.

On vit alors des choses héroïques : Grandfontaine « ne pouvant pas marcher, y ayant six

1. *Ibid*, f° 199 v°.

2. Machault de Bellemont qui devint en 1702 gouverneur des Antilles et commandait ici le *Sauveur*.

sepmaines qu'il estoit au lit incommodé des jambes » se fait porter à l'assaut dans une chaise. Un de ses porteurs est tué; le brave capitaine met pied à terre et trouve assez de force pour entraîner ses gens au fossé, monter par les embrasures du canon sur la plate-forme et enlever le pavillon ennemi aux cris de *Vive le Roi!*

La Mélinière entrait de son côté dans la place et les deux vaillants officiers, l'un avec un bras blessé d'un carreau de cuivre, l'autre la cuisse percée d'un coup de mousquet, franchissaient l'enceinte du fort et s'emparaient du gouverneur et de son entourage. D'Estrées et Blénac arrivaient à leur tour l'épée à la main à la tête de leur troupe : le vice-amiral avait marché au feu comme un simple soldat, s'était jeté dans le fossé et avait des premiers, avec Blénac, monté à la palissade. L'action avait duré une demi-heure en tout.

Panetié manquait à l'appel. Comme il enlevait sa troupe, à la sortie du bois, il avait reçu un coup de mousquet dans la bouche qui lui avait brisé[1] la mâchoire, cassé trois ou quatre dents et emporté le dessus de la lèvre. « Il ne cessait d'encourager ses soldats à bien faire, dit d'Estrées dans son rapport[2], quoy qu'il ne fut plus en estat d'agir[3] ».

1. *Ibid.*, f° 200.

2. Le nouveau *Mercure Galant* (t. II, p. 67-68, 1677) assure que Panetié reçut *deux coups* de mousquet dans la mâchoire dès le commencement de l'attaque « où il est tousjours demeuré pour encourager ses soldats ».

3. *Relation de la navigation de l'escadre des vaisseaux de Sa*

Il dut remettre au capitaine en second Mascarany, le commandement du *Précieux* et renoncer à continuer la campagne. L'assaut de Cayenne avait coûté à l'escadre 55 morts et 105 blessés[1]. On ramena ces derniers à la Martinique, et pendant que l'expédition gagnait Tabago, où le *Précieux* allait disparaître démâté, échoué, puis brûlé[2], Panetié rentrait en France, où il était mis en congé le 2 juillet « pour se faire traiter de ses blessures[3] ». Dès le 7 août, il avait repris son commandement et s'occupait sur le *Terrible* d'une levée de 100 soldats en Normandie[4].

Majesté depuis Brest jusqu'à Cayenne, de la descente dans l'isle et de l'attaque du fort et des travaux ainsy que de la prise de la dite ville le 21 *décembre* 1676 (*Arch. Nat. Marine*, B¹ 7, f° 358-359). Ce rapport du comte d'Estrées est daté de la Martinique, 21 janvier 1677.

1. Les Hollandais avaient perdu 33 tués et 37 blessés.

2. Le *Précieux* que commandait alors Mascarany, démâté et échoué pendant la bataille navale de Tabago, dut être brûlé par ordre de D'Estrées (Saint-Yves, *op. cit.*, p. 230).

3. *Arch. Nat. Marine*, B² 34, f° 211.

4. *Ibid.*, f° 262.

VII

Campagne *des armateurs* commandée par Panetié (1677-1678). — Le *Palmier* et l'*Adroit*. — Croisières et prises dans la Manche et la Mer du Nord.

Colbert est parvenu à réaliser son projet d'une escadre légère, composée de vaisseaux appartenant au Roi ou à des particuliers et armée en course sous les ordres d'un officier dissimulant son grade pour ne paraître que comme *commissionné par l'amiral de France*. Il a traité avec Omaër, un gros armateur de Dunkerque; le roi intervient pour un tiers dans la dépense, Omaër et ses associés feront le reste. Le coût de l'armement dépassera 63.000 ₶[1].

Mais il n'y a pas pour l'instant à Dunkerque de navire convenable pour commander l'escadre légère que l'on prépare; l'intendant Hubert a proposé dès le 13 octobre d'équiper un vaisseau dans le port du Havre et, après quelque hésitation, on choisit le *Palmier* de 36 canons que Desclouzeaux

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 36, f° 396, etc. — Il atteignait en réalité en avril 1678 la somme de 114.702 ₶ (B² 39, f° 192 v°).

est pressé de mettre bien vite en état de prendre la mer avec des matelots de Dieppe « qui sont, écrit Seignelay, les plus aguerris et les meilleurs de toute la Normandie[1] ».

Pendant ce temps la *Sorcière*, la *Lutine*, la *Mignonne*, la *Fidelle* se préparent à Dunkerque pour cette campagne d'hiver et comme tous les marins de ce port sont déjà dehors, Seignelay ordonne à Desclouzeaux de faire passer en Flandre cent cinquante Normands. Le corsaire Jean Doublet, de Honfleur, est du voyage et c'est à cette date que se rapportent quelques-uns des souvenirs qu'il a consacrés à Panetié dans son célèbre *Journal*[2].

On trouve, en effet, associé à Desclouzeaux, à Panetié, à Selingue, etc., dans les pièces officielles relatives à cette levée de Normandie, « le nommé de Lastre » qui est assurément le même que « M. de Lastre de Dunquerque » dont parle Doublet, « qui avoit commandement d'une frégatte du

1. *Ibid.*

2. Nous avons déjà dit que Doublet (*Journal du corsaire Jean Doublet de Honfleur, lieutenant de frégate sous Louis XIV*, publié d'après le manuscrit autographe, avec introduction, notes et additions, par Ch. Bréard, Paris, 1887, in-8°, ch. II, p. 52 et suiv.), rédigeait de mémoire ou à l'aide de ce qui lui restait de ses papiers de bord, dont il avait perdu la plus grande partie et c'est de longues années après les événements qu'il en a fixé le souvenir nécessairement un peu confus. Sa chronologie est souvent fausse et il fait remonter ici à 1673 des événements qui appartiennent certainement à 1677 et 1678.

Roy pour estre de l'escadre de M. Le Pannetier[1] » et qui vint à Honfleur « pour y engager sans contrainte des matelots et des soldats volontaires ».

Doublet et une cinquantaine d'autres partirent à pied sous la conduite de de Lastre ; le reste embarqua sur la galiote le *Sans-Peur*. Le *Palmier* était en rade du Havre dès le 26 décembre, attendant les vents favorables, et lorsque Doublet arriva à Dunkerque, il y trouva l'escadre de Panetié *prête à sortir du port*. Elle avait tout d'abord pour mission d' « assurer les côtes » de Boulogne à Dunkerque, en les nettoyant des corsaires auxquels elle avait à faire « *la plus rude guerre qu'il sera possible* ». Elle devait, en outre, « troubler le commerce des ennemis non seulement par la prise des bastiments rencontrés pendant la navigation, mais mesme par l'attaque des flottes qui entrent ou sortent de la Manche ».

« Lorsque le s^r^ Panetié aura chassé lesdits corsaires de cette coste, il pourra, disaient les *Instructions*, suivant que les vens luy permettront, faire des courses sur celles de Hollande, aller attendre les flottes ennemies vers le Texel ou sur le Dogrebanc[2] pour y surprendre celles qui viennent des mers du Nord qui estant faiblement escortées pourroient aisément estre enlevées par l'escadre qui sert sous son commandement.

1. *Arch. Nat. Marine*, B^2^ 36, f° 413 v° (3 nov. 1677.)
2. Dogger's Bank.

« Il doit observer que Sa Majesté veut qu'il *laisse la commission de capitaine d'un des vaisseaux de S. M. et la présente Instruction dans le port* et qu'il prenne une commission de M. l'Admiral comme armateur particulier[1].

« Lorsqu'il trouvera des vaisseaux anglois en mer, S. M. veut qu'il les salue sans difficulté.

« Pour le reste, S. M. se remet à luy et elle se promet de la valeur et expérience dudit s^r Panetié que s'il trouve, comme il y a apparence, des occasions de se signaler dans cette navigation, il en sçaura bien proffiter à l'advantage du commerce de ses sujets et à la ruine de ses ennemis[2]. »

« ... Je ne laisseray pas de vous dire, écrivait d'autre part Colbert à Panetié, que l'employ que le Roy vous a confié en vous donnant le commandement de cette escadre estant extrêmement important à son service par les frequentes occasions que vous trouverez de combattre les ennemis et de vous rendre maître des vaisseaux dont ils se servent pour leur commerce, il est nécessaire que vous soyez continuellement en mer et que vous me donniez avis le plus souvent qu'il vous sera possible de tout ce qui se passera dans votre navigation. Je souhaite que vous puissiez faire quelque action qui me donne lieu en rendant compte à Sa Ma^té de

1. On lui expédia un brevet à cet effet de Saint-Germain-en-Laye le 7 février (B^2 38, f° 45).

2. *Arch. Nat. Marine*, B^2 34, f° 360 v°.

faire valoir vos services (23 janvier 1678) (Coll. Toussaint).

« Je sais bien, est-il dit ailleurs (B² 39, f° 134), qu'il est facile de couler à fond les *dogres*. Mais, vous avez pu voir par la lettre du VIIIe du mois passé (8 févr. 1678) que l'intention de Sa Majesté est que vous usiez seulement de cette rigueur à l'égard des vaisseaux qui se mettent en état de se défendre et non pas de ceux qui se rendront sans combat. C'est à quoy il est nécessaire que vous vous conformiez... »

Dès le 1er février commençait la série des prises de Panetié, mais le gros temps survint et le *Palmier*, fortement avarié, ne pouvant pas se raccommoder dans les ports du Nord, dut revenir au Havre (28 février) au grand désappointement du ministre et des armateurs, pendant que la *Mignonne* se réfugiait à Dunkerque.

Le *Palmier* est reconnu peu propre dans son état actuel à naviguer dans les mers du Nord; mais comme il peut entrer dans la fosse de Mardick, il y pourra servir utilement si, comme le redoute Colbert, « les Anglois prennent le party des ennemis du Roy » (8 mars 1678)[1]. Aussi fait-on très promptement les travaux nécessaires à la mise en état de ce vaisseau et bientôt Desclouzeaux peut apprendre à Seignelai que le *Palmier* est « en estat de naviguer dans toutes les mers ». Cependant

1. *Ibid.*, B² 39, f° 139.

la désertion s'est mise dans l'équipage, ce qui retarde encore le départ du vaisseau, qui a lieu enfin le 24 mars.

A Dunkerque, Panetié doit d'abord s'occuper, « avec les meilleurs hommes de mer », de la défense éventuelle de la fosse de Mardick et s'entendre ensuite avec les armateurs pour une nouvelle croisière (28 avril). Les vaisseaux du Roi engagés dans cette seconde campagne seront au nombre de quatre, le *Palmier*, de 36 canons, la *Sorcière*, de 16, la *Lutine* de 12 et la *Mignonne* de 10. Omaër et ses associés joindront à cette petite escadre deux frégates et une barque longue. L'une des deux frégates est la *Vipère*, de 18 canons, commandée par de Lastre, et à bord de laquelle Doublet est patron du canot du capitaine[1]; l'autre est la *Serpente* que Jean Bart conduit[2]. « Sa Majesté est persuadée, disent les nouvelles instructions envoyées à Hubert le 12 mai 1678, S. M. est persuadée que ledit Omaër connoist mieux ce qui luy est advantageux que qui que ce soit et ainsy il

1. *Op. cit.*, p. 53. — Cf. *Arch. Nat. Marine*, B² 39, f° 235 v°.

2. *Journal de Doublet*, p. 56. — Doublet reporte toute cette campagne à l'année 1674. En 1678 Jean Bart a commandé le *Dauphin* jusqu'au 17 janvier et il a fait quatre prises. Puis du 17 janvier jusqu'au 18 juin il n'y a plus de rapport le concernant sur les Registres de l'Amirauté. On est autorisé à supposer que cette période coïncide avec son engagement au service d'Omaër et ce commandement de la frégate la *Serpente* sous Panetié.

faut discuter avec luy les raisons sur l'employ utile de cette escadre et exécuter au surplus ce qu'il désirera affin qu'il n'ayt aucun lieu de se degouter ny de se retirer.

« Pour cet effect, S. M. veut qu'il ayt la liberté de disposer de cette escadre comme il estimera à propos, soit pour la faire naviguer ensemble, soit pour la diviser et mesme qu'il change les capitaines et qu'il les nomme tels qu'il voudra, estant necessaire au surplus qu'il dise audit s^r Panetié, lorsqu'il reviendra à Dunkerque, que l'intention de S. M. est qu'il s'applique à exécuter ponctuellement ce que ledit Omaër désirera et qu'il ne doit pas s'attacher à tenir ensemble les vaisseaux de la dite escadre, mais qu'il doibt les diviser pour courre par tout et faire des prises.

« A l'esgard des capitaines, ledit s^r Panetié doibt avoir seul des appointemens et la table et les autres capitaines doibvent estre mis à la part des prises avec l'équipage par ce que sans cela ils n'auroient aucune application ny chaleur pour faire des prises et en cas que les capitaines de marine de S. M. ne veulent pas accepter cette condition, ledit Omaër peut sans difficulté en nommer d'autres.

« Pour ce qui est du s^r Panetié, il peut l'asseurer, qu'outre les appointemens, S. M. luy fera donner quelque gratiffication sur les prises pourveu qu'il réussisse et S. M. veut qu'il asseure bien ledit Omaer qu'elle luy accordera quelque gratiffication et qu'il l'exhorte de continuer à bien servir et de

s'appliquer ; et pour ce qui est des conditions de l'armement, elles seront ponctuellement exécutées de la part de S. M. non seulement pour les vaisseaux qui ont été armez mais mesme pour ceux qui le seront à l'advenir... »

La lettre du Roy termine par la recommandation d'adresser « un mémoire exact de toutes les prises que cette escadre jointe ou séparée a fait et de toutes celles qu'elle fera dans la suite... »

Nous n'avons malheureusement pas retrouvé ce mémoire. Nous savons seulement par Doublet que la *Vipère* fit plusieurs prises et que sa *capitainerie de canot* « qui estoit toujours des premiers au bord des dites prises » lui procura de *bonnes nipes*, dont au retour de la campagne il fit *de bon argent*.....

Panetié n'oublie pas que s'il a dû laisser son *juste au corps bleu* à Dunkerque, il n'en est pas moins capitaine d'un vaisseau du Roi et c'est aux vaisseaux de guerre des États qu'il s'attaque de préférence.

Hubert fait d'abord connaître au Roi la prise d'un vaisseau de 30 canons de Rotterdam « qui servoit d'escorte à une escadre de pêcheurs à la morue (23 mai) ». Puis c'est un autre vaisseau hollandais de 36 pièces (7 juin), une flûte que S. M. achètera et armera, etc.....

Cependant la paix se négocie lentement à Nimègue et Panetié, poussé par Seignelay, continue à infliger des pertes sérieuses au commerce de l'en-

nemi. Si les brouillards l'ont empêché de joindre la flotte marchande qui passait de Rotterdam à Londres[1], du moins a-t-il enlevé un grand vaisseau venant de Surinam[2] et la ménagerie de Versailles y trouvera son compte[3].

Après cette active campagne, le *Palmier* a besoin d'être nettoyé et suiffé, et comme il est difficile de pratiquer ces opérations dans la fosse de Mardick ou de faire passer le vaisseau dans le nouveau canal qui conduit au port de Dunkerque, Panetié le ramène en diligence au Havre[4].

L'*Adroit*, de 36 canons, est disponible; c'est, comme le *Palmier*, un bâtiment construit en 1676, tout neuf par conséquent, mais il semble mieux approprié aux exigences d'une campagne dans la mer du Nord. Notre capitaine demande et obtient de passer du *Palmier* sur l'*Adroit* avec son équipage, pour reprendre bien vite, toujours pressé par Seignelay, la route de Dunkerque où une nouvelle escadre s'est organisée pendant son absence par les soins de l'intendant Hubert.

Cette escadre comprend, outre l'*Adroit*, un « *convoy* » hollandais[5] de 24 canons qui a été pris l'année précédente, une frégate ostendaise de 20 canons de provenance semblable, enfin les deux

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 39, f° 342.
2. *Ibid.*, B² 39, f° 353.
3. *Ibid.*, B² 39, f° 347.
4. *Ibid.*, B² 39, f° 354.
5. C'est-à-dire un vaisseau convoyeur.

frégates légères déjà nommées, la *Sorcière* et la *Lutine*.

On croise vers Terneuze, à l'entrée de l'Escaut oriental. Survient la flotte des pêcheurs de baleines, de Hambourg, composée de 54 voiles, qu'escorte un grand vaisseau de 56 canons et de 400 hommes d'équipage.

La paix vient d'être signée avec la Hollande (11 août), mais les hostilités continuent avec l'Empire et Panetié propose aux capitaines dunkerquois de se *bien joindre tous les cinq* et d'attaquer le *convoy* sans s'occuper d'abord des marchands. Il faut le désemparer à coups de canon, car on ne peut penser à l'aborder « estant plus fort de monde que les cinq frégates et très eslevé ». On *aurait bon compte* ensuite du reste de la flotte.

On se met en ligne, Panetié au centre, deux frégates en tête et deux autres en queue, et après une longue accalmie, on joint l'adversaire. Mais le capitaine de l'*Adroit* est mal secondé; la première frégate d'avant tire sans ordre, hors de portée, et s'écarte d'une *grande demy-lieüe*, les autres se tiennent à distance et Panetié, tout seul, arrive sur l'ennemi, dont il essuie le feu et auquel il lâche sa bordée tout entière. Le Hambourgeois plie, mais quand il a reconnu que son agresseur est tout seul à le presser, il reprend courage, lui coupe ses manœuvres les unes après les autres et démonte nue partie de sa batterie. Panetié, qui ne peut plus virer et dont huit pièces sont hors de service, est

contraint de s'arrêter, n'ayant d'ailleurs perdu qu'un homme et sans un boulet dans sa coque.

Comme il sait que ses compagnons sont « gens extremement intéressés et s'exposant davantage dans l'espérance du butin », il propose que trois d'entre eux le lendemain *donnent dans les marchands*, tandis que lui-même, avec la quatrième frégate « attireroit le *convoy* pour leur donner lieu de faire leur coup ». La manœuvre manque encore par la lâcheté de ces *mechants seconds* et Panetié sur lequel tire toujours le grand vaisseau, craignant de se voir « désemparé de quelque mast ou vergue, ce qui l'auroit fait perdre », se retire au désespoir d'être en si mauvaise compagnie.

Il fait route vers la Baltique et découvre bientôt une flotte d'environ 80 voiles qui venait de Hollande. Le gros de la flotte, muni sans doute de passeports, défilait sans escorte, mais deux grandes flûtes qui avaient le pavillon de Lübeck[1] étaient accompagnées de deux frégates, l'une de 18 et l'autre de 14 pièces. Les flûtes tirent sur les Dunkerquois et tuent un homme à leur bord. Ils n'osent plus approcher, les *convoys* refusent le combat au vaisseau du Roi et Panetié s'empare des deux gros navires marchands qu'il ramène en France[2].

1. Voir la *Relation du s^r Panetié sur sa navigation et de la prise de deux fluttes de Lübeck* (25 sept. 1678) (*Arch. Nat. Marine*, B^4 8, f° 232).

2. Voici en quels termes Doublet a raconté cette campagne

L'ordre de désarmer l'*Adroit* et les frégates est

de l'*Adroit* qu'il nomme *La Droite* et des frégates de Dunkerque à bord de l'une desquelles il a servi cette année-là. (On se rappellera qu'il a relaté sous la date de 1673 une suite d'événements qui se rapportent à l'année 1678) :

« En octobre 1673 (août 1678), écrit Doublet, notre commandant M. de Panetier receut l'ordre de rearmer promptement son escadre sur les advis que la Cour eut que les Hollandois attendoient le retour de plusieurs de leurs vaisseaux venant des Indes Orientales sur quoy M. Delastre, de son chef, m'honora du poste de segond lieutenant... Trois semaines après notre départ, étant sur le bancq aux Dogres (*Dogger's bank*) nous avisasmes deux vaisseaux sur lesquels nous donnasmes la chasse et en étant approchés nous les reconnusmes estre les convois de Hambourg avec lesquels nous avions aussi guerre. L'un avoit 66 canons, l'autre 54. M. notre commandant n'avoit que 56 canons sur *La Droite* et nos autres frégates 30 et 24 et nous 18; les forces étoient fort inégales et particulièrement la mer qui étoit agitée, nous ne pouvions les aborder sans nous briser comme le pot contre le rocher, cependant nous les suivîmes hors leurs portées de canons esperant avoir plus de calme, et ils nous conduisirent en fesant leur route jusqu'à l'entrée de la rivière de de Elbe, l'entrée de Hambourg.

« M. de Panetier se démontoit de les voir nous échapper et prit resolution que nous les fussions attaquer et nous y fusmes à portée du mousquet, malgré leur décharge de leurs gros canons qui nous brisoient en pièces, le vent et la mer s'augmenta et ne pusmes les aborder. Nous perdismes 148 hommes sur notre escadre, sans plus de cent estropiés où j'eus pour ma part le bras droit rompu en deux par un éclat, qui me prit au travers du costé et me culbuta en bas du chateau d'avant, où j'étois pour sauter à l'abordage. Il nous fallut abandonner la partie.

Nous fusmes ensuite vers le cap Derneuf, coste de Norvegue (ce ne peut être que Terneuze, à l'entrée de l'Escaut oriental dont il est question plus haut; ici encore le mé-

daté du 30 septembre[1]. Omaër et ses associés règlent avec Seignelay, et le 20 décembre le Roi auquel on a rendu compte des prises faites par Panetié pendant qu'il a été à la mer, lui accorde une gratification de *trois mille livres*[2].

La feuille des congés mentionne à la date du 22 le nom du *Sr Panetié, capitaine de marine à Boulogne*[3].

Le 5 janvier suivant[4], le roi « voulant grattiffier et favorablement traiter le s^r Panetié, capitaine de marine, en considération de ses services et pour luy donner les moyens de les luy continuer... luy a accordé et fait don de la somme de *quinze cens*

moire de Doublet est infidèle); nous y trousvasmes une flotte de Hollandois de la mer Baltique, chargée de froment qui étoit très-cher en France, et nous n'en prismes que vingt et deux navires; leurs convois se sauvèrent et la plus grande partye dans un havre de Norvegue et nous amenasmes à Dunkerque les 22 navires, qui y causèrent bien de la joye et même jusque dans Paris (*Journal de Doublet*, p. 54-55).

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 38, p. 371.

2. Seignelay, mal renseigné, avait cru tout d'abord que Panetié avait pris aussi des vaisseaux porteurs de passeports du Roi, et il avait envoyé au capitaine une algarade terrible à la date du 3 septembre sur *la grandeur de la faute* qu'il avait ainsi commise. « Est-il possible, écrivait le fougueux ministre, que vous ne sachiez pas que les infractions d'une volonté du Maistre aussy précise que celle de ses passeports sont coupables de mort par tous les lois, par toutes les ordonnances et par tout ce qui porte la marque de l'authorité et de la volonté des Roys? » (*Arch. Nat Marine*, B² 39, f° 442 v°).

3. *Ibid.*, B² 38, f° 524.

4. *Ibid.*, B² 240, f° 4.

livres de pension annuelle qu'elle avoit cy-devant accordée au comte de Blénac, laquelle sera payée audit s^r Panetié par chacune année à commencer par la présente sur ses simples quittances par le trésorier général de la marine des fonds qui seront à cet effet mis entre ses mains » et pour témoignage de sa volonté, « Sa Majesté m'a commandé, dit Colbert, de luy expédier le présent brevet qu'elle a voulu signer de sa main et estre contresigné par moy secrétaire d'Estat et de ses commandemens et finances ».

Panetié est désigné le même jour (5 janvier 1679) pour servir à Brest[1]; il passe peu après au Havre où il va commander le port[2] et il occupera encore les mêmes fonctions, lorsque le 14 juin 1680, Colbert le désignera pour accompagner le Roi qui vient inspecter l'arsenal et les fortifications de Dunkerque[3].

1. Cf. *Liste des officiers de marine que le Roy a choisy pour servir au département de Brest pendant la présente année* 1679 (*Arch. Nat. Marine*, B² 40, f° 10 v°).

2. *Ibid.*, B² 40, f° 476. — C'est à ce titre qu'il reçoit le 20 novembre 1679 une lettre du Roi à l'occasion des réjouissances publiques pour la paix faite avec le Roy de Danemark et l'électeur de Brandebourg. » Mon intention, dit S. M., « est que vous donniez les ordres de ma part aux officiers du port du Hâvre de grâce a ce qu'ils ayent à faire tirer le canon et que vous fassiez au surplus toutes les demonstrations de joye accoustumées en pareilles occasions ». Cf. *Ibid.*, B² 40, f° 477; B² 42, f° 60 v°).

3. *Ibid.*, B² 43, f° 291.

VIII

Louis XIV à Dunkerque. — Simulacre de combat naval. — Panetié commandeur de *Saint-Lazare* (1680).

Colbert ne négligeait aucune occasion de faire l'éducation maritime du Roi, et comme celui-ci avait résolu de visiter de nouveau[1] les travaux entrepris par Vauban sur les frontières du Nord, il se mit en mesure d'offrir à son maître, pendant qu'il serait à Dunkerque, quelque spectacle qui fût de nature à l'intéresser, plus que par le passé, aux choses de la mer[2].

Il comptait particulièrement pour l'aider dans cette tâche sur l'intendant des Clouzeaux qu'il venait de faire passer du Havre à Dunkerque, sur l'ingénieur de Combes et sur quelques officiers de choix tels que Lhéry, Selingue, Panetié, etc.

Seignelay avait prévenu spécialement ce dernier, par un billet en date du 14 juin[3].

1. Louis XIV avait déjà vu ces travaux avec Seignelay et Vauban en avril 1677 (Cf. E. Mancel, *op. cit.*, p. 55).

2. Id., *ibid.*, p. 67. — Cf. Jal, *Dict. critiq. de biographie et d'histoire*, 2e éd. Paris 1872, p. 805.

3. *Arch. Nat. Marine*, B² 43, f° 291.

Le programme de la fête maritime comprenait notamment la présentation au Roi d'un beau vaisseau neuf, l'*Entreprenant*, commandé par le chevalier de Lhéry, et le simulacre d'un combat naval sur rade organisé par Panetié. Colbert, fort souffrant, dut renoncer à accompagner le Roi, et Seignelay prit sa place avec Vauban. Louis XIV fut reçu aux portes de la ville par le maréchal d'Estrades, l'intendant des Clouzeaux et les autorités locales. La Reine était du voyage, ainsi que Monseigneur le Dauphin et Madame la Dauphine, Monsieur et Madame et plusieurs autres personnes de qualité.

La visite de l'*Entreprenant*[1], avec ses sculptures dorées et son riche pavois, ses matelots et ses soldats d'élite[2], tous habillés de neuf d'une « magnificence singulière » ; les exercices de manœuvre et d'abordage qu'exécutèrent les uns et les autres, tout cela intéressa au plus haut point le Roi qui, le jour même, voulut en exprimer toute sa satisfaction à Colbert[3].

1. Voy. *Journal du voyage du Roy en Flandre avec une relation de ce qui s'est passé sur le vaisseau l'*Entreprenant *et aux combats des deux frégates à la Rade de Dunkerque.* Paris, Bur. d'Adr., 7 août 1680, br. in-32 de 41 pp. — Cf. Faulconnier, *Hist. de Dunkerque*, t. II, p. 90 et suiv. — La plaquette fort rare de 1680 a été réimprimée à Lille en 1883 par les soins de M. Quarré-Reybourbon.

2. Le choix des cent-vingt soldats, composant la garnison du vaisseau portait sur des hommes « ayant 5 pieds 4 pouces ou 5 pieds 1/2 de haut et au-dessus » (E. Mancel, *op. cit.*, p. 69).

3. Cette lettre est reproduite pour la première fois dans

Le simulacre de combat naval entre les deux frégates « dont on avoit fait venir les matelots de Calais et de Boulogne », n'eut pas moins de succès auprès du Roi et de sa suite. Panetié montait un navire qu'il connaissait bien, l'*Adroit*, avec lequel il avait fait deux ans plus tôt la campagne des mers du Nord ; Albert, son adversaire et plus tard son plus cruel ennemi, manœuvrait un bâtiment plus faible, la *Serpente*, qu'avait commandée Jean Bart en 1678.

« Leurs Majestez, dit le récit officiel du voyage, s'estant rendües à deux heures après midy sur le Bord du grand canal du port de Dunkerque, virent le combat de deux frégates, l'une nommée l'*Adroit*, montée de 36 pièces de canon, commandée par le sieur Panetier, Capitaine de vaisseau, et l'autre appellée la *Serpente*, montée de 30 pièces de canon et commandée par le sieur Albert, Capitaine de frégate légère.

« Le Roy avec Monseigneur le Dauphin, Monsieur et plusieurs personnes de marque entra dans une galiote qui avoit esté bastie dans ce port pour Sa Majesté. Elle y fut reçeüe par le sieur Panetier qui eut l'honneur de tenir le gouvernail et de la conduire jusqu'à la teste des jettées ou à l'entrée

l'ouvrage plusieurs fois cité de M. Mancel (p. 72). Le Musée de la Marine, au Louvre, possède une aquarelle du temps qui représente l'*Entreprenant* amarré au quai et couvert de ses grands pavois, au moment où le Roi va monter à bord (*Id.*, p. 73).

du port. Il y laissa le soin de la galiote au sieur Julien de Tours, son lieutenant, pour aller à bord de l'*Adroit* et pour donner à Leurs Majestez le divertissement du combat naval.

« Cette galiote[1] a 40 pieds de long et 10 de large, elle est à varangues plates et toute dorée d'avant-arrière, avec des ornemens de sculpture à festons dorez, qui règnent le long des deux costez ainsi que ceux de l'arrière, au milieu duquel sont les armes du Roy. Elle estoit couverte d'un tendelet de velours rouge cramoisi à fleurs à fonds d'argent, garni d'une crespine et frange d'or et d'argent, les matelats, rideaux et coussins de semblable étofe. Le Pavillon Royal arboré au grand mât étoit de Damas blanc, avec les armes de Sa Majesté en broderie d'or au milieu et le pavillon d'arrière estoit de mesme.

« La Reyne, accompagnée de Madame la Dauphine, de Madame et des autres Dames, vint ensuite dans une chaloupe aussi peinte et dorée, couverte d'un tendelet de Damas rouge cramoisi, garni, ainsi que les matelats, oreillers et rideaux de crespine, frange et molet d'or très riches. Sa Majesté y fust reçeüe par le sieur de Selingue, Ca-

1. Cette galiote remplaçait un canot royal à 20 rameurs, beaucoup plus luxueux, qui avait été construit l'année précédente, lorsque déjà l'on attendait à Dunkerque la visite du Roi. Ce canot avait été envoyé à Saint-Cloud (E. Mancel, *op. cit.*, p. 63).

pitaine de frégate légère, qui prit le soin du gouvernail.

« Les autres Seigneurs et Dames de la Cour se mirent dans quatre autres chaloupes peintes, et couvertes aussi de tendelets : la première de Damas vert à fleurs, la seconde de Damas jaune pareillement à fleur, la troisième de Damas bleu, et la quatrième de Damas rouge, le tout garni de crespine, frange et molet d'or et d'argent, et accompagné de rideaux et de coussins de mesme parure.

« Toutes ces chaloupes nagèrent ensemble le long du canal jusqu'à l'entrée du port où elles s'arrestèrent : et en mesme temps le signal fut donné pour le combat par un pavillon rouge, qui fut issé à la teste du port. La frégate, l'*Adroit*, leva aussitost l'ancre et appareilla pour venir reconnoistre la *Serpente*, qui appareilla aussi, et après plusieurs manœuvres qu'ils firent pour se disputer le vent, l'*Adroit* mit le costé en travers et envoya sa bordée à la *Serpente*.

« Elle vint passer par son arrière et luy donna tout de mesme sa bordée, et à l'instant elles revirèrent l'une sur l'autre pour se donner l'autre bordée.

« Ces deux frégates continüèrent ce combat pendant une heure, se prestant quelquefois le costé, et venant à la portée du pistolet, puis s'eloignant et regagnant le vent l'une sur l'autre d'une manière fort agréable.

« Leurs Majestez et toute la Cour furent très sa-

tisfaites de ce divertissement, qui eust esté continüé plus long-temps si une plüye ne fust survenue qui les obligea à rentrer dans la ville, où le Roy donna ses ordres pour partir le lendemain[1]. » Officiers, marins et soldats furent généreusement récompensés. Le chevalier de Lhéry, qui commandait l'*Entreprenant* reçut une somme de 12.000 livres. Pour Panetié, qui avait dirigé le combat naval, le Roi lui accordait, en considération de ses services, le 6 janvier suivant « une commanderie de Saint-Lazare[2] de deux mil livres[3] » qu'il avait sollicitée de Colbert[4].

1. *Journ. cit.* pp. 32-36. — Cf. Faulconnier, *op. cit.*, t. II, p. 93.

2. Cette commanderie avait pour siège Brie-Comte-Robert, Panetié y succédait à J.-B. Lefebvre de la Barre. Le savant historien de Brie-Comte-Robert, M. E. Michel, veut bien me signaler un bail qu'il a retrouvé « passé par devant Desloges, notaire à Brie-Comte-Robert, de la ferme Saint-Lazare, par messire de la Croix, sieur de Panetié, capitaine d'un vaisseau pour le service du Roi, chevalier de l'ordre du Mont Carmel et de l'ordre de Saint-Lazare de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Saint-Lazare de Brie-Comte-Robert dépendant dudit ordre ». Le bail est fait pour la somme de 800 livres et 6 fromages. Il a été passé le 28 février 1682 (*Comm. manuscrite*).

3. Il touchait alors comme « capitaine de vaisseau entretenu au port de Dunkerque » 200 ₶ par mois. Il existe au Cabinet des Titres (*Pièc. Origin.*, n° 49520), une quittance autographe de cette somme pour ses appointements de juillet 1680.

4. Cf. *Arch. Nat. Marine*, B² 43, f° 539.

IX

Campagne de l'*Escueil* et du *Léger* (1681). — Croisière au Maroc. — Campagne du *Précieux* et de l'*Arrogant* (1683). — Croisière dans la Baltique et convois des gabelles.

La campagne de 1681 va être employée par Panetié contre les Salétins avec lesquels il a déjà fait connaissance dans sa croisière de 1670 et qu'on a décidé de combattre vigoureusement cette année.

« Les corsaires de Salé, dit un mémoire au Roi sur l'emploi des Escadres, sortent ordinairement au commencement du mois de mars de leur port et viennent croiser sur la coste d'Espagne et vers le cap Ortegal et les Isles de Bayonne. Pour empescher les prises qu'ils ont accoustumé de faire sur les sujets du Roy, il paroît nécessaire de faire partir les deux vaisseaux de 40 pièces dès le commencement de mars sous le commandement du sieur Panetié qui estant bon officier pourra servir utilement à croiser contre les corsaires jusques à la fin d'avril.

« La rade de Salé est très mauvaise et fort descouverte et la coste fort enfoncée entre les caps

Spartel et Quentin; on ne peut hazarder d'y demeurer que vers la fin d'avril et c'est en ce temps que le vaisseau de soixante pièces, les trois fregattes et le brûlot partiroient de Brest pour s'y rendre.

« Ils pourroient demeurer sur la barre de Salé, où les deux vaisseaux commandez par le sieur Panetié les joindroient et dont le chevalier de Chasteaurenaut feroit les détachemens qu'il estimeroit convenables[1]. »

Les deux navires du Havre, confiés à notre capitaine, sont l'*Escueil*, de 44 canons, qu'il commande lui-même[2], et le *Léger*, de 40 canons, que commande Coëtlogon. L'armement prescrit pour le 8 ou le 10 mars au plus tard traîne un peu comme à l'ordinaire, la levée des marins est notamment très difficile. On donne pourtant une haute paye à ceux qui se présentent de bonne volonté et se montrent assidus au cours des travaux. Mais on se voit contraint d'organiser des visites des bâtiments en partance pour *en tirer les matelots de la classe*

1. *Mémoire de l'employ des Escadres que le Roy fait armer cette année en Ponant et en Levant. Escadre de Ponant* (*Arch. Nat. Marine.*, B[4] 9).

2. Le registre de la Marine, B[2] 44, f° 30 v°, nous donne le rôle d'équipage de l'*Escueil*, vaisseau de 4e rang : « Le sr Panetié, capitaine; le sr... capitaine en second; le sr Picot du Vivier, lieutenant; le sr de Pontès, lieutenant en second; le sr Chevalier de Montaut, enseigne; le sr de Courbon Saint-Léger, enseigne en second; le sr Chevalier de Morinville, autre enseigne; Rolain d'Ilais, me; Sanson Cordier, pilote; Jean Le Courtois, me canonnier; Guillaume Menecié, me charpentier. »

de service et de faire arrêter et condamner à l'amende les maîtres d'équipage qui les auraient pris, au mépris des édits du Roi. Les soldats de marine font défaut plus encore que les marins et l'on est obligé de remplacer pour une certaine part, sur les contrôles, les uns par les autres.

Cependant on s'impatiente à Saint-Germain et l'on va jusqu'à menacer de priver d'un semestre les officiers en retard et de les remplacer par des surnuméraires. Enfin les équipages sont au complet « et des meilleurs ». Les vivres sont embarqués; le vin manque, il est vrai, mais on le remplacera par du cidre, les gens du bord étant exclusivement Bretons.

Le 24 mars, Arnoul peut annoncer le départ de la division, qui gagne rapidement les îles de Bayonne, et croisera ensuite, selon les vents, jusqu'à la fin d'avril, le long des côtes d'Espagne, du cap Finistère au cap de Saint-Vincent, « pour chercher partout les corsaires de Salé, les combattre, les prendre ou couler à fond si on les rencontre ».

« Pour cet effet, dit l'Instruction[1] qu'a reçue le commandant, il doibt s'informer avec grand soin de tous les bastimens qu'il trouvera en mer, des lieux où il pourroit trouver lesd. corsaires, se remettant pour le surplus à son zèle et à son expérience de prendre tel party qu'il estimera le plus

1. Cf. *Arch. Nat. Marine*, B² 44, f° 78 v°.

convenable pour parvenir à la fin que Sa Majesté se propose qui est de ruiner lesd. corsaires ou de les forcer à faire la paix aux conditions qui leur ont été proposées.

« Lorsqu'il aura visité tous les lieux et endroits où se retirent ces corsaires, Sa Majesté veut qu'il fasse sa route pour se rendre à Salé dans le commencement du mois de may pour se joindre au chevalier de Chasteaurenaut qui doibt s'y rendre dans ce temps, sous les ordres duquel Sa Majesté veut qu'il serve pendant le reste de la campagne.

« Il ne doibt pas manquer de donner des nouvelles de tout ce qu'il fera pendant qu'il sera séparé dudit chevalier de Chasteaurenaut.

« En cas qu'il fust obligé de relâcher dans la rivière de Lisbonne, soit en allant, soit en revenant, ce qu'il ne doibt faire que dans une nécessité absolue, il observera lorsqu'il entrera dans cette rivière et avant que de passer la Tour de Belem d'envoyer un certificat signé de luy et de deux officiers principaux de son bord, portant qu'il viendra d'un lieu non suspect de mal contagieux, au moyen de quoy les Portugais sont convenus de donner l'entrée sans visite à ses vaisseaux de guerre jusques dans le port de Lisbonne.

« Il visitera tous les vaisseaux estrangers qu'il rencontrera en mer, et en retirera tous les François qui se trouveront sur leurs bords pour estre punis suivant la rigueur des Ordonnances.

« Sa Majesté veut qu'il visite exactement tous les

vaisseaux génois, soit de guerre, soit marchands; qu'il leur fasse rendre avec ponctualité les honneurs qu'ils doivent à tous ses vaisseaux et retire tous les François qu'ils auront sur leurs bords.

« A l'esgard des saluts, Sa Majesté veut que le règlement de 1665 soit exécuté et pour cet effet qu'il se les fasse rendre par tous les vaisseaux des autres nations, à l'exception des Anglois ausquels il ne demandera ny ne rendra aucun salut.

« En cas qu'il rencontrast des vaisseaux anglois il ne les visitera pas.

« Elle veut que pendant qu'il sera en mer il tienne les deux vaisseaux qu'il commande en bon estat et propres, n'y ayant rien de si nécessaire pour y conserver la santé.

« Il fera faire souvent l'exercice du canon sur son bord et excitera le s^r de Coetlogon[1] à suivre son exemple afin de rendre les canonniers experts et diligens à la manœuvre du canon et d'en multiplier le nombre ».

Panetié exécuta de point en point ces instructions ; mais les Salétins ne parurent que plus tard dans les eaux portugaises où il croisait, et le chevalier de Béthune, commandant la *Mutine* enleva un de leurs vaisseaux, en rejoignant Château-Renault, tandis que Jean Bart avec deux frégates, de 30 et de 18 pièces, armées à Dunkerque par ordre du Roi, en capturait un autre[2]. Coëtlogon,

1. Commandant le *Léger*.
2. Cf. *Gaz.*, 1681, n° 77, p. 504, 509. — Les esclaves faits à

Langevin, firent aussi des prises et le marquis de La Barre embarquait à Mahmora à la fin de cette campagne ruineuse pour les Barbaresques un ambassadeur que le Roi de Maroc et de Fez se décidait à envoyer en France. C'était El-Hadj Temîm, gouverneur de Tétouan; il était accompagné du frère du gouverneur de Salé, d'un de ses neveux et de plusieurs domestiques apportant entre autres présents à Louis XIV deux lions, une panthère privée et quatre autruches[1]. Le traité imposé par la France aux Barbaresques fut signé le 29 janvier 1682; il assurait, entre autres avantages à la France, l'établissement d'un consulat à Salé.

L'*Escueil* était « en assez meschant estat » après la rude navigation qu'il avait faite; il fut désarmé à Brest par Panetié à la fin de septembre[2] et le capitaine mis en congé le 16 octobre suivant[3].

Il s'en fallut de peu que notre capitaine prît aussi part à l'entreprise d'Alger. L'*Arrogant* et le *Précieux*, du port du Havre, avaient été choisis en effet, pour rejoindre Duquesne; Panetié et Méricourt étaient désignés pour commander ces deux vaisseaux; et le 19 avril 1683, Le Danois recevait au

bord de ce corsaire furent conduits par Béthune à Marseille et mis sur les galères du Roi (*ibid.*, n° 96, p. 650).

1. *Gaz.*, 1681, n° 96, p. 650-1.

2. *Arch. Nat. Marine*, B² 44, f° 391. — Cf. *Ibid.*, B² 45, f° 366 v°.

3. *Ibid.*, B² 44, f° 399 *bis*.

Havre l'ordre de les armer « pour passer à droite route dans la Méditerranée et demeurer six mois en mer ». On voulait, à Paris, « que les deux vaisseaux pussent estre prests dans le 20e du mois de may au plus tard[1] ». L'intendant et les capitaines avaient ainsi juste un mois pour compléter le matériel de deux navires de guerre de 50 canons et en lever les équipages, matelots et soldats. Leur zèle ne pouvait pas suppléer à l'insuffisance des délais que leur accordaient les bureaux. Et, après avoir violemment interpellé, à diverses reprises, ses collaborateurs, Seignelay dut renoncer à faire passer l'*Arrogant* et le *Précieux* dans l'escadre d'Alger.

Quelques jours plus tard, les deux vaisseaux, qui n'avaient pas été prêts en temps voulu pour rejoindre Duquesne, étaient envoyés[2] grossir l'escadre que le Roi expédiait en Baltique pour « la faire joindre à la flotte de Danemark ».

Cette escadre placée sous les ordres du marquis de Preuilly d'Humières, lieutenant général des armées navales, se composait de 13 vaisseaux, 4 brûlots et 2 flûtes[3]. Gabaret avait rejoint à Brest; Panetié sortit du Havre au moment du passage de Preuilly[4]. Et la campagne se poursuivit,

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 49, f° 159 v°; f° 164 v°, 166, 168, 171, 172 v°.

2. *Ibid.*, B² 48, f° 168-189, 206, 215 v°, 218 v°.

3. *Journal de la campagne de Danemark en l'année* 1683 (*Arch. Nat. Marine*, B⁴ 9, f° 372 et suiv.)

4. *Ibid.*, B² 48, f° 179. — Panetié était sur le *Précieux* avec

sans incident notable, du 22 juin au 25 octobre.

Panetié, chargé d'abord de désarmer à Brest le *Précieux* et l'*Arrogant*[1], recevait bientôt une mission nouvelle de Versailles (27 oct. 1683).

Les actes d'hostilité « que les Espagnols ont commencé en Flandre », donnent lieu de croire à la Cour que « *quelques corsaires biscayens* pourroient sortir des ports de St-Sébastien et de Bilbao » pour traverser notre commerce. Et dans ces conjonctures, le Roi se décide à faire escorter par un de ses navires de guerre « les vaisseaux appartenant aux fermiers des gabelles employés à la voiture des sels ». Or, comme une partie de ces bâtiments sont au Havre et ont reçu l'ordre de s'en aller droit à Brest « pour se ranger soubs le pavillon du vaisseau destiné pour leur escorte », le Roi choisit Panetié pour cet effet, le chargeant de les conduire avec l'*Arrogant*[2] jusqu'à Brouage, de les y attendre « tout le temps nécessaire pour achever leur déchargement », enfin de les ramener au Havre de Grâce, après avoir touché à La Palisse pour y prendre cent pièces de canons de fer de différents calibres[3].

de Scorbiac pour lieutenant, le chevalier d'Osmont pour lieutenant en second ; les enseignes de Rancé et Guillon, le maître Raulin d'Ilais, le pilote Guillaume Thiebout, le maître canonnier Gaspard Le Courtois et le maître charpentier René Beaufichard (*Ibid.*, B² 48, f° 142 v°).

1. *Ibid.*, B² 48, f° 308 v°, 309, 373.
2. *Ibid.*, B² 48, f° 409 v°.
3. *Ibid.*, B² 49, f° 504 v°.

Chemin faisant il a convoyé à Rochefort le *Diamant*, capitaine de Courcelles, qu'il fallait radouber[1] et après avoir touché au Havre, il a reçu l'ordre de conduire à Saint-Valery en Somme un autre convoi des gabelles[2].

Retardé dans sa marche par l'échouement de deux des bâtiments confiés à sa garde[3] et par une rupture survenue à sa principale ancre[4], Panetié fut de retour à Brest vers la fin de mars après une rude campagne de onze mois[5].

1. *Ibid.*, B² 49, f° 450 v°.
2. *Ibid.*, B² 50, f° 37.
3. *Ibid.*, B² 50, f° 58.
4. *Ibid.*, B² 51, f° 142.
5. *Ibid.*, B² 45, f° 124.

X

Campagne de l'*Embuscade* et de la *Jolie* contre les Réformés (1685). — Campagne de la *Gaillarde* et du *Palmier* (1686). — Campagne d'essai du *Saint-Michel* et campagne du *François* (1688). — Convois et ambassades.

Les années qui succédèrent à la signature du traité de Nimègue furent pour la marine de France une période de recueillement et de transformation.

Jusqu'en 1689, il ne se produit, en effet, d'action importante sur mer, que le bombardement de Gênes et les opérations contre les Barbaresques. Tout est désarmé dans les bassins des ports de guerre, mais de beaux vaisseaux neufs, construits sur de nouvelles formes par Salicon et d'autres charpentiers habiles[1] viennent peu à peu remplacer les vieux modèles de l'ancienne flotte. Le matériel s'accumule de toutes parts dans les arsenaux, charpentes et mâtures, câbles, ancres, canons, poudres, etc., etc. Et, instruite par les difficultés et les lenteurs des armemens de la période de guerre

1. Le *Saint-Michel*, le *François*, ce dernier que montera Panetié à Bantry, sont des œuvres du charpentier Salicon.

qui vient de finir, l'administration supérieure s'occupe enfin de créer dans les ports un *personnel permanent*. A Brest, au Havre, etc., on institue des compagnies de marine entretenues, qui formeront à l'avenir le noyau des équipages. Ces soldats et ces marins sont dressés à des exercices de tir et de maniement d'armes; on leur fait lancer les grenades ; ils exécutent des manœuvres d'abordage, etc., etc. Les officiers, par contre, ont des assemblées périodiques où on les interroge sur l'art nautique, l'hydrographie[1], etc.

Panetié prend une large part dans toute cette organisation. A Brest, il est mêlé avec Desclouseaux à la mise sur pied de la compagnie du port. Au Havre où il rentre après ses convois des gabelles, il est fort occupé de toutes les réformes pratiques que réclame l'instruction des nouvelles troupes entretenues et du corps d'officiers, l'organisation d'un service contre les incendies, etc., etc.

Quatre fois seulement il a pris la mer pendant cette période, en 1685, 1686 et 1688.

En octobre 1685, la révocation de l'Édit de Nantes a pour une de ses premières conséquences l'armement de plusieurs frégates du Roi destinées à « garder les costes et empescher l'évasion de

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 61, f° 427 v° ; B² 65, f°s 215 et 273, etc.

ceux de la Religion prétendue réformée[1] ». Il faut à cette tâche doublement pénible des officiers sur la fidélité et sur l'expérience desquels la Cour puisse entièrement compter. Et Brévedent et Méricourt avec l'*Embuscade* et la *Jolie* sont désignés pour croiser « depuis le Pas-de-Calais jusqu'à Dieppe » et « depuis Dieppe jusqu'à la rivière de Dives[2] ».

Les premiers ordres du Roi, rédigés sur des impulsions violentes et irréfléchies, portaient que les frégates visiteraient exactement tous les bâtiments qu'elles rencontreraient, *de quelque nation qu'ils fussent*, et qu'elles en tireraient *tous les religionnaires françois* qui s'y trouveraient et ne seraient pas porteurs de passe-ports de Sa Majesté.

Les mêmes mesures de police s'appliquaient à tous les bâtiments français que l'on rencontrerait. Quant aux barques et bateaux « qui font le commerce le long de la coste » on n'y laisserait aucun religionnaire sans s'assurer que les bâtiments qu'ils montent « ne doivent pas s'escarter de ladite coste ».

Cette croisière brutale devait être combinée avec certains mouvements de troupes, amenées notamment en Normandie, et l'on voyait une telle urgence à faire partir les frégates avant l'arrivée de ces soldats, qu'un courrier avait été tout exprès expédié de Fontainebleau[3].

1. L'émigration protestante avait commencé sur les côtes dès 1680.
2. *Arch. Nat. Marine*, B² 52, f° 271.
3. *Ibid.*, B² 55, f° 464.

Prescrire de pareilles mesures de police contre des bâtiments français n'avait alors rien de bien insolite. Mais vouloir appliquer des pratiques aussi vexatoires et aussi iniques à des vaisseaux naviguant sous des pavillons étrangers, c'était s'exposer à des conséquences qui pouvaient devenir en certains cas, avec les Anglais par exemple, particulièrement dangereuses. Aussi n'était-il plus question, dix jours plus tard, d'opérer les visites brutales de la première heure. Se jetant d'un excès dans un autre, les persécuteurs des malheureux Réformés vont maintenant jusqu'à cacher leurs origines, et imposent hypocritement aux malheureux officiers chargés de leurs ordres de service de ne plus naviguer que comme marchands munis d'une simple *commission de l'Amiral,* ainsi que le faisaient les croiseurs de 1667[1]. Ils laisseront à terre leurs papiers officiels, et n'étant plus réputés commandants de vaisseaux du Roi, ils pourront même *saluer* les Anglais *sans difficulté*[2].

Méricourt, que ces méchantes besognes n'ont jamais enthousiasmé, s'est déclaré indisposé pour ne pas sortir et Panetié, que sa connaissance particulière de la Manche désigne en première ligne pour toute corvée de ce genre, est requis à la place de son collègue (18 octobre 1685). L'*Embuscade* qu'il commande, la *Jolie* de Brévedent, et deux autres frégates de Dunkerque sous Grosbois,

1. *Ibid.*, B² 55, f° 465.
2. *Ibid.*, B² 55, f° 466.

naviguent isolément le long de la côte pour surveiller la fuite des hérétiques. L'une des frégates de Normandie reste à l'entrée de la rivière de Seine « qui est le plus facile et le plus ordinaire passage de ceux de la Religion prétendue réformée qui veulent sortir du Royaume », et l'autre fait le tour de la côte « en s'informant des officiers de l'admirauté... de ce qu'ils auront appris des embarquements de ceux de ladite Religion[1] ».

Nous retrouvons Panetié[2] au commencement de

1. *Ibid.*, B² 55, f° 465. — Il n'existe aucun document qui nous éclaire sur l'efficacité de ces croisières. Tout porte à croire que Panetié, comme la plupart des autres officiers chargés de cette pénible mission, mit peu de zèle à arrêter les fugitifs; l'Angleterre a reçu en effet en fort grand nombre des familles qui échappaient la nuit à la surveillance des frégates du Roi.

2. C'est ici que se placent les démêlés avec le sr Albert auxquels j'ai déjà fait allusion dans le VIIIe chapitre de cet ouvrage et qui remontent peut-être aux fêtes de Dunkerque de 1680 (v. plus haut, p. 79). A cette date, Panetié et Albert avaient commandé les deux frégates qui avaient donné au Roi le simulacre d'un combat naval, et les faveurs obtenues par le premier, à la suite de la visite du Roi, avaient probablement excité la jalousie du second. Quoi qu'il en soit, en décembre 1682, S. M. ayant appris qu'Albert avait eu des démêlés avec le lieutenant de port du Havre, le sr du Buisson et faisait d'ailleurs difficulté d'obéir à Panetié, qu'il était notamment sorti du Havre sans la permission de celui-ci, on était obligé de menacer de le casser après l'avoir mis en prison s'il donnait lieu à de nouvelles observations à ce sujet (*Arch. Nat. Marine*, B² 47, f° 509, B² 49, f° 6). Trois ans plus tard, en janvier 1685, Panetié introduisait une seconde plainte très détaillée contre le même officier qui lui avait « juré une

l'année suivante, occupé d'un important convoi de 45 milliers de poudre, que la *Gaillarde* et le *Palmier* sont chargés de transporter du Havre à Brest. Cette poudre est arrivée d'Essonne par Rouen (avril-juillet 1686)[1].

Un peu plus tard, après avoir fait partir sur une flûte des gabelles pour Rochefort cent cinquante soldats destinés au Canada et que conduisent les capitaines de Merville et de Préaulx (février-avril 1687)[2], il reçoit l'ordre de mener à Tourville qui

mordieu, dit les saletés dont il est capable », fait « une menace du poing » et tourné le dos, et un peu plus tard avait *vomi* contre lui des *particularités infâmes* « à l'entrée du bassin et dans le passage de toute la ville où estoient là pour temoins officiers, gentilshommes du pays, portiers et plusieurs bourgeois qui alloient et venoient ». Albert l'accusait d'être « un mauvais sujet du Roy », d'avoir brûlé un vaisseau de Sa Majesté, de n'être « ny soldat ny officier », il connaissait sa famille, il n'était pas légitime « et tout ce qu'on peut dire d'injurieux et d'horrible et qu'il le disoit publiquement afin que tout le monde le sçut, etc., etc. » Sur la plainte de Panetié (B² 48, f° 11) en date du 26 janvier 1685, Albert avait été mandé à Versailles (31 janvier). A la suite d'une nouvelle lettre de Panetié du 19 février (B³ 48, f° 13) Albert fut privé de son emploi et reçut l'ordre d'aller *demander pardon* à l'offensé de l'*outrage qu'il lui avoit fait*. Après quoi on l'envoya servir *dans un autre port* (B² 55, f° 81).

1. Cf. *Ibid.*, B² 57, f° 195, etc.

2. Les registres B² 60 et 61 sont remplis de détails curieux sur la levée de ces compagnies coloniales. La taille réglementaire dont on doit chercher à approcher est de 5 pi 5 po. On accepte des soldats mariés, pourvu que leurs femmes veuillent bien les suivre au Canada et Panetié fait mettre en prison un caporal qui détournait les soldats mariés d'emmener leurs femmes de l'autre côté de la mer. Dès le 15 mars

dirige dans les eaux bretonnes (mai-juin 1686) les *épreuves* de tous les bateaux neufs, un grand vaisseau, le *Saint-Michel*, que vient de finir Salicon.

Enfin, le 18 juin 1688, Panetié est désigné pour commander le *François* et faire passer à Lisbonne le vidame d'Esneval que le Roi envoie dans cette capitale en qualité d'ambassadeur[1]. C'est pour lui l'occasion de mettre à l'épreuve la nouvelle formation des soldats gardiens, qu'il a organisés au port du Havre et qui se transforment très rapidement en une compagnie d'embarquement.

Le vidame fut conduit à Lisbonne avec tout son train d'ambassade[2]; et le munitionnaire Du Pille profita du convoi du *François* pour une de ses flûtes chargée de blés pour Marseille[3].

Amelot prit, au retour, la place de d'Esneval et débarqua à La Rochelle où Panetié venait attendre

on se résout, pour compléter l'effectif, à prendre quelques hommes, *prisonniers enfermés pour des crimes légers qui ne méritent point de peine infamante*. Un seul sur les 150 partants connaît déjà la colonie (*Arch. Nat. Marine*, B² 60 et 61, *pass.*)

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 65, f° 406. — Les officiers du *François* sont, avec Panetié, La Tourneuville, lieutenant, et La Gondinière, enseigne (*Ibid.*, B² 64, f° 132 v°). Le capitaine touche 300# par mois, le lieutenant 100#, l'enseigne 50#, un aumônier 30#, etc. Le capitaine a 6 domestiques, le lieutenant et l'enseigne en ont 1 chacun... La table du capitaine est évaluée 260#, les médicaments sont comptés pour 72#. Le total des appointements, table et solde, se monte à 1.584# 10ˢ par mois, et pour 6 semaines à 2.376# 10ˢ (*Ibid.*, B² 65, f° 429).

2. *Ibid.*, B² 66 *pass.*

3. *Ibid.*, B² 64, f° 176.

l'arrivée de Mme del Prado, fille de M. le duc de Villeroy, que le Roi faisait aussi passer à Lisbonne, en la défrayant avec toute sa suite. Au retour de ce second voyage en Portugal, qui eut lieu, comme le premier, sans aucun incident nautique, Panetié, dont l'équipage avait été mis sur le pied de guerre avec 250 hommes, fut versé dans l'escadre d'Irlande, qu'il rejoignit au Camaret.

Il allait enfin trouver l'occasion si longtemps attendue de déployer en bataille rangée ses grandes qualités tactiques, son audace et son sang-froid.

Universitas BIBLIOTHECA

XI

Campagne du *François* en Irlande (1689). — Panetié au combat naval de Bantry. — Panetié chef d'escadre.

L'état d'hostilité de plus en plus ouverte, qui règne depuis plusieurs années déjà entre la Hollande et la France, a pris fin le 26 novembre 1688, par une déclaration de guerre contre les États, et le n° de janvier du *Mercure* annonce avec satisfaction que depuis la rupture on a déjà pris 53 vaisseaux aux Hollandais[1].

L'Angleterre, l'Espagne, l'Empire par des traités successifs constituent contre Louis XIV la *Grande alliance* qui de nouveau va mettre aux prises l'armée navale de la France et les escadres combinées des puissances voisines et notamment de l'Angleterre et des Pays-Bas...

Cependant les événements se précipitent de l'autre côté de la Manche. Jacques II, obligé de fuir, débarque le 4 janvier 1689 à Ambleteuse;

1. *Merc.*, 1689, janvier, p. 257. — Le Roi lui-même n'hésitait pas à déclarer à Château-Renault son intention de *faire la guerre en corsaire* (*Arch. Nat. Marine*, B² 68, f° 111.

Guillaume et Marie sont proclamés le 11 avril suivant et le 9 mai est signée pour la jonction une convention d'une flotte anglo-hollandaise comprenant 50 vaisseaux anglais et 30 vaisseaux des États.

Mais Louis XIV a devancé ses adversaires. Suivant les conseils de Milord Tyrconell, le principal agent de la résistance à Guillaume [1], il a décidé de

1. Les *Archives de la marine* (B⁴ 12, f° 37) nous ont conservé un mémoire daté de février 1689 et intitulé : *Raisons qui doivent obliger le Roy d'Angleterre de passer en Irlande.* L'auteur de ce travail qui semble avoir été rédigé par un agent de Mylord Tyrconell, insiste d'abord sur la facilité de mettre sur pied dans cette île une grande armée, et de l'entretenir avec des revenus que la présence de S. M. augmentera de moitié, par la confiscation des biens de ses sujets révoltés et l'établissement de relations commerciales avec la France. Il signale le courage que la présence du Roi donnera aux Catholiques, et prévoit les désertions de nombre de Protestants qui viendront à lui pour éviter la perte de leurs biens. Il montre la facilité avec laquelle on passe d'Irlande en Écosse où il n'y a point d'armée qu'on puisse opposer à celle du Roi, où 25.000 hommes s'offrent à le servir, où tous les mécontents d'Écosse et d'Angleterre se joindront à lui, où l'Ordre des Évêques menacé par les Presbytériens se soulèvera en sa faveur...

C'est l'intérêt de la France, continue l'auteur des *Raisons*, de faciliter cette diversion en obligeant le Prince d'Orange à tenir une armée, etc. Dans trois provinces sur quatre, le nombre des catholiques est de 20 contre 1 protestant; dans la quatrième, celle du Nord, il y a égalité. Les protestants ne pourraient guère fournir plus de 5.000 hommes à cheval et de 1.000 à pied; les catholiques en armes sont 45.000, il y en aurait 100.000 si on prenait tous ceux qui veulent s'enrôler. Le noyau de cette armée, formé d'anciennes troupes du Royaume, se compose de 2.300 hommes de belle et bonne cavalerie et de 3.500 hommes d'une infanterie aussi

tenter une diversion en Irlande, et Jacques II a passé à Kinsal le 22 mars, avec une escadre qui porte quatre cents officiers ou canonniers français et une grande quantité d'armes et de munitions.

Le 6 mai suivant, une armée navale va le rejoindre avec un convoi important que protègent vingt-quatre vaisseaux de guerre, deux frégates et quelques brûlots [1].

La flotte française forme trois divisions. L'avant-garde est commandée par Gabaret monté sur le *Saint-Michel*; le corps de bataille par Château-Renault, sur l'*Ardent* ; l'arrière-garde par Forant, sur le *Courageux*.

Le 9 mai on est en vue des côtes d'Irlande entre le Cap Clare et Kinsal. Trois vaisseaux anglais sont venus reconnaître les Français et Château-Renault apprend par un colonel irlandais qu'on lui amène à bord que l'ennemi est depuis quinze jours dans ces parages et que c'est son avant-garde que l'on vient d'apercevoir. Les vents sont contraires pour aller à Kinsal, Galway est trop loin. Château-Renault se décide à opérer le débarquement dans la baie de Bantry où il arrive le lendemain à onze heures. Les deux frégates, six des brûlots et deux vaisseaux marchands qui ont

fort belle. Quantité d'officiers irlandais sont en France, qui ne demanderaient qu'à passer en Irlande, etc., etc.

1. Quinze de ces vaisseaux sont de 3e rang, avec 54 à 66 canons, et neuf de 4e rang avec 42 à 44 pièces. Les 24 vaisseaux portent tous ensemble 1.270 canons et 7.330 hommes.

suivi la flotte depuis Brest, procèdent au débarquement, qui n'est pas terminé lorsque Coëtlogon, placé en vedette, annonce l'arrivée des Anglais. Château-Renault fait mettre à terre au plus près les troupes qui restaient à bord; la frégate qui portait le trésor de l'armée appareille avec deux brûlots d'escorte; les bâtiments de charge remontent péniblement vers Balgabbe au fond de la baie de Bantry et à onze heures la flotte française est en mesure de recevoir l'ennemi qui vient sur elle. C'est encore l'amiral Herbert qui commande les Anglais, il a 22 vaisseaux « chacun plus gros que les nôtres » et dont cinq sont armés de 70 à 80 canons.

« M. de Chasteau Renault se tint avec toute l'armée bord sur bord dans les entrées de la baye jusques à onze heures et demie qu'il fit le signal pour faire arriver l'Avant-Garde, car le vent estant à l'Est les Anglois l'avoient en arrière, ou du moins largue pour venir jusques à l'Entrée, mais comme la Flotte estoit moüillée en dedans, les Ennemis se trouverent estre sur le vent de l'Armée du Roy et n'y pouvoient venir qu'en louvoyant : ce qu'ils firent de fort bonne grâce, dit le rédacteur du *Mercure Galant* dont j'èmprunte le récit [1], et jusques à l'approche de nostre avant-garde, où M. Pannetier tenoit la teste [2] et qui arriva vent-

1. *Merc. Gal.*, may 1682, p. 309 et suiv.

2. Il commandait le *François*, de 44 canons et 350 hommes ; ce vaisseau avait été construit en 1669 (B^2 9, f° 473).

arrière sur la leur, qui dans ce temps avoit le cap au Sud-Est ; mais dans le moment que nostre Avant-Garde estoit preste à commencer le combat, les Ennemis revirerent vent devant, ce qui obligea M. Pannetier de prendre lof pour lof et de faire force de voiles encore près d'un quart d'heure, parce que les Ennemis en faisoient autant.

« Il se passa, continue le narrateur, une chose singulière entre ces deux avant-gardes qui mérite d'estre remarquée. Le vaisseau que montoit M. Pannetier n'ayant que quarante-quatre pièces de canon et le vaisseau contre lequel il combattoit en ayant soixante et dix, il s'approcha *sans tirer* jusques à la portée du mousquet et comme ses sabords estoient ouverts, il fit une décharge de mousqueterie, qui tua ou blessa la pluspart de ceux qui estoient à ces ouvertures. On les referma aussitost, ce qui empescha ce vaisseau anglois de faire feu de son canon. M. Pannetier fit tirer le sien, et tous les vaisseaux de l'avant-garde[1] ayant fait de mesme sur celle des ennemis, elle se retira fort mal traitée et ne se battit plus.

« Les Ennemis avoient en ce temps-là le cap au Nord-Ouest. Pendant que la division de M. Gabaret, qui fit paroistre autant de teste que de cœur en cette occasion, estoit attachée à combattre et à

1. Le *Vermandois*, comm. Machault ; le *Duc*, comm. Colbert Saint-Marc ; le *Fendant*, comm. de Réal ; le *Saint-Michel*, comm. Gabaret ; le *Fort*, comm. de Rosmadec ; le *Léger*, comm. de Forbin ; le *Précieux*, comm. de Salempart.

poursuivre l'avant-garde des Anglois, les vaisseaux des autres divisions se mettoient en ligne et faisoient grand feu sur ceux des Ennemis, qui se trouvoient par leur travers.

« Le Vice Amiral Herbert estoit au Corps de Bataille de son armée où M. de Chasteau-Renault alla l'attaquer avec sa Division en faisant une contremarche et revirant des eaux de M. Pannetier, mais le combat avoit à peine duré un quart d'heure que le vaisseau d'Herbert arriva vent arrière et changea ses amures et comme il faisoit force de voiles et que ce navire est fort bon, il se trouva bientost à la teste de la Ligne ; ce que voyant Mr de Chasteau-Renault, il fit aussi force de voiles sur le mesme bord pour se trouver toujours opposé à cet Admiral des Ennemis qui ne paroissoit pas avoir envie de combattre de près et qui arrivoit vent arrière toutes les fois que M. de Chasteau-Renault arrivoit sur luy, ce qui se fit cinq ou six fois. Les Ennemis ayant fait force de voiles pendant le combat on ne put les approcher si près qu'on auroit voulu. L'Arrière-Garde eut le mesme avantage sur eux que les autres Divisions, de sorte qu'elle les chassoit en tirant toujours sur eux, lorsque la première Division luy donnoit du jour pour cela, a quoy ils repondoient faiblement. Il y eust un très beau feu pendant une heure et demie. Herbert parut bien désemparé. Son Matelot [1] le couvrant, pour essuyer

1. On sait qu'on appelle *Matelots* du vaisseau amiral celui qui le précède et celui qui le suit dans la ligne de

le feu, en luy donnant par ce moyen le temps de se raccommoder... »

« Le vaisseau le *François*, commandé par M. Pannetier, après s'être distingué de la manière que vous avez vu, dit toujours le *Mercure*, et avoir causé tant de dommage aux Ennemis, voyant ses mats prests à tomber, fut obligé de sortir de la ligne pour se raccommoder. » Le *Diamant* et l'*Ardent* furent aussi fort malmenés. Le combat dura jusqu'à cinq heures, et les Anglais, grandement endommagés, s'enfuirent vers Plymouth [1]. L'amiral Herbert avait eu à son bord cent trente hommes hors de combat. La flotte anglaise perdait environ six cents hommes, tant tués que blessés : il n'y avait, sur nos vaisseaux, que 40 morts et 93 blessés, dont trois officiers.

Le même soir Château-Renault, revenait au lieu du débarquement et le lendemain la flotte ayant rallié tous les vaisseaux employés à cette opération, mettait à la voile pour chercher l'ennemi, sans le rencontrer d'ailleurs.

L'expédition rentrait en bon ordre à Brest le 18 du même mois [2], après avoir capturé, sur sa route, un riche convoi hollandais.

bataille. Le matelot dont il est ici question était le vaisseau commandé par lord Barclay.

1. On comptait quelques jours après quatorze des vaisseaux de Herbert en réparation dans ce port.

2. Cf. *Arch. Nat. Marine*, B² 12, f°s 60-71. — *Merc. Gal.*, may 1689, p. 302-317, 321-348. — *Mém. du marquis de Sourches*, éd. cit., t. III, p. 93. — D'Aspect, *Hist. de l'Ordre*

Panetié, chaudement félicité par Seignelay (28 mai) reçoit le commandement du *Bourbon*, de 50 canons et 400 hommes, qui arme à Rochefort et sur lequel il embarque à Brest le 13 août [1].

La flotte est disloquée dans la seconde quinzaine de septembre et un détachement de douze vaisseaux, placé successivement sous les ordres de Panetié et de Gabaret, est chargé de croiser à *l'ouest de la Manche* pour tâcher de s'emparer de la reine d'Espagne qui doit s'embarquer incessamment en Angleterre, à ce que l'on annonce, « sur six vaisseaux danois » pour passer en Galice [2]. On désarme ensuite à Rochefort.

En débarquant dans ce dernier port, après avoir repris en chemin sur l'ennemi la frégate *l'Eveillée* [3],

Royal et Militaire de S. Louis, t. III, p. 183-185, Paris, 1780, in-8.

1. Cf. *Arch. Nat. Marine*, B² 68, f° 150 v°. — Il a pour capitaine en second le s^r de Bellais, pour lieutenant le chevalier de Villers, pour lieutenant en second le s^r Hitton, pour enseigne le s^r de la Gondinière, pour enseigne en second le s^r Prelot.

2. ... « comme il seroit très important qu'Elle put être amenée en France, écrit le 25 septembre le Roi à Panetié, je veux que vous visitiez tous les vaisseaux de guerre danois que vous trouverez, que vous les combattiez s'ils ne veulent pas souffrir la visite, et que si vous y trouvez cette Reyne vous ameniez dans mes ports tous les vaisseaux qui serviront à son passage... » (*Arch. Nat. Marine*, B² 68, f° 192).

3. Panetié écrivait à Seignelay à l'occasion de cet épisode de sa croisière, pour lui faire observer que « si les vaisseaux de Sa Majesté avaient eu des pavillons anglois, ils auroient infailliblement pris deux autres frégates angloises qui étoient

Panetié y trouva la nomination de chef d'escadre qu'il attendait depuis si longtemps : il avait 24 ans de grade de capitaine. Cette pièce était datée du 30 octobre [1]. Le nouvel officier supérieur prenait le poste de chef d'escadre de la province de Normandie devenu vacant par la promotion de Gabaret au rang de lieutenant général.

Gabaret malade est remplacé dans son commandement par le nouveau titulaire qui se joint à d'Amfreville pour tenir l'entrée de la Manche. Panetié s'empare d'un corsaire ostendais [2] et reprend un bâtiment de Saint-Malo, chargé d'eau-de-vie que ce corsaire avait capturé [3]. Et il arrive enfin à Rochefort au commencement de décembre avec un certain nombre de navires que l'on radoubera dans ce port, de façon à décharger d'autant celui de Brest dans l'intérêt de la préparation de la campagne prochaine.

Jamais encore la flotte n'a été l'objet de soins aussi attentifs que ceux qu'on va lui prodiguer pendant tout l'hiver. Chacun des capitaines a dû re-

avec l'*Éveillée* ». Le ministre approuve l'emploi de ces *déguisements* et donne l'ordre de distribuer aux navires les drapeaux « qui ont servy au passage du Roy d'Angleterre » (*Ibid.*, B² 70, f° 324).

1. Promotion des officiers de marine 1689 (*Ibid.*, B² 71, f° 275).

2. On s'en servit, sous le nom de la *Belle* comme barque longue, pour garder l'entrée de la Gironde (*Ibid.*, B² 72, f° 155 v° et B² 73, f° 83 v°.

3. *Ibid.*, B² 72, f° 5, etc.

mettre à l'intendant, en achevant le désarmement, « un mémoire des bonnes et mauvaises qualitez » de son vaisseau et un état de ce qu'il aura remarqué « de ce qu'il faudroit faire pour réparer les défauts qu'il y a » ; un autre du *radoub* dont il peut avoir besoin; un autre « des changements qu'il faudroit faire dans son artillerie en cas que celle qu'il avoit cette année n'ayt pas été proportionnée et généralement de tout ce qui doit estre observé pour mettre ce vaisseau en estat de rendre un bon service à la campagne prochaine ».

Les soldats ramenés à terre y sont *entretenus* ; on en fait une revue exacte au désarmement; les malingres sont renvoyés et remplacés par les soins des capitaines, qui demeurent chargés des compagnies de leurs vaisseaux jusqu'au moment où l'on va réarmer. Ces officiers doivent « rendre leurs compagnies complettes sur le pied des équipages ordinaires des vaisseaux, en observant de n'engager que de bons hommes » à quoi le ministre s'assure « qu'ils n'auront pas de peine à réussir ayant tout le temps nécessaire pour faire cette recrue [1]. »

Une activité considérable règne dans tous les arsenaux. On radoube, on souffle, on suiffe les carènes; on remplace les canons défectueux; on renouvelle ou l'on complète les approvisionnements

1. Cf. *Ibid.*, B³ 68, f° 174.

de toute espèce. Et le 23 juin 1690 Tourville pourra sortir de Brest au devant de l'ennemi avec la flotte la plus formidable et la mieux préparée que la France ait jamais mise en mer.

XII

Campagne du *Terrible* (1690). — Panetié à la bataille navale de Bévesiers.

Tourville a sous ses ordres 75 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 20 brûlots, et 20 bâtiments de charge, montés par 26.770 hommes et armés de 4.216 canons. Il a reçu pour instructions de « faire entrer toute son armée navale dans la Manche, attaquer les vaisseaux ennemis dans les ports et rades où ils peuvent estre à présent,.. et se rendre incessamment à l'entrée de la Tamise[1] » afin d'empêcher la jonction des deux flottes ennemies. Les vents lui sont contraires et le 29 seulement il prend connaissance des Sorlingues. Il apprend que les Anglo-Hollandais sont mouillés dans la rade de Sainte-Hélène, à l'est de l'île de Wight et manœuvre péniblement pendant quelques jours pour prendre le vent et se trouver en mesure d'attaquer dans des conditions favorables.

La flotte marche sur trois colonnes : Tourville est au centre avec d'Amfreville et Nesmond, Châ-

1. *Arch. Nat. Marine*, B³ 72, f° 104.

teau-Renault tient la droite avec Villette et Langeron ; d'Estrées, la gauche avec Gabaret et Panetié. Le *Henry* conduit la colonne du centre, le *Saint-Michel* dirige la colonne *sous le vent*, le *Terrible* est en tête de la colonne *du vent*. Ce dernier vaisseau porte le pavillon de Panetié[1] ; c'est le troisième de son escadre par ordre d'importance ; il a 74 canons et 490 hommes d'équipage.

On tire de longues bordées qui ramènent nos vaisseaux jusqu'en vue des côtes de France. Le 8 juillet ils sont à 6 ou 7 lieues de terre par le travers de Fécamp[2], et le 9 au soir ils reconnaissent à quelque distance du Beachey-Head, appelé cap Bévesiers sur les cartes françaises du temps, les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, composées de 59 vaisseaux et de 53 bâtiments inférieurs.

« Le 10e juillet à la pointe du jour, dit une relation écrite le surlendemain de la bataille, les ennemis qui fuyoient devant l'armée navale de S. M., depuis le 3e, parurent à la voile venant vent arrière sur elle. Ils se présentèrent en bataille en assez bon ordre ; l'escadre d'Hollande qui avoit l'avant-garde vint attaquer la division du comte de Chateaurenaud

1. Il avait été désigné le 28 mars pour monter la *Couronne* avec le chevalier de Courbon pour capitaine. Mais le 12 avril une autre lettre du Roi lui avait confié le *Terrible*, et la *Couronne* avait été donnée au marquis de Langeron, aussi chef d'escadre (*Ibid.*, B2 72, f° 88 v°).

2. *Arch. Nat. Marine*, B2 74, f° 48.

qui faisoit aussi l'avant-garde de l'armée du Roi ce jour-là. L'escadre bleüe d'Angleterre s'estendit sur la division commandée par M. le comte d'Estrées et l'escadre rouge se trouva par le travers du corps de bataille de l'armée du Roy où étoit le comte de Tourville, avec cette différence qu'elle s'approcha moins que les deux autres et que le s^r Herbert qui commande les flottes ennemies et qui étoit dans cette escadre ne se presenta jamais que devant les plus petits vaisseaux ayant évité le *Magnifique*, commandé par M. le marquis d'Amfreville qui fit tout ce qu'il put pour le faire combattre.

« Les Hollandois combattirent contre la division de M. de Chateaurenaud avec beaucoup de fermeté et de valeur; quelques-uns des leurs tombèrent ensuitte par le travers du corps de bataille et ils furent si maltraitez que sans le calme qui arriva, toute leur division étoit perdue. Un de leurs vaisseaux de 68 pièces de canon, nommé le *Frisland,* se rendit, un autre fut brûlé, un coulé bas, deux de leurs brûlots furent percés et trois autres vaisseaux qui étoient démattés de tous mats furent abandonnés et tirés de la ligne par leurs chaloupes. Ils eurent sept ou huit vaisseaux démattez et désemparez[1]. »

1. *Relation de ce qui s'est passé au Combat donné par l'armée navalle du Roy, commandée par M. le Comte de Tourville, vice-admiral de France, contre les flottes d'Angleterre et Hollande entre l'isle de With et le cap Ferley.* (*Bibl. Nat. Mss fr.*, n° 20597 (Gaignières), f° 145-146.)

« Les Anglais de l'escadre bleüe eurent aussi deux vaisseaux démattez de tout mas.

« Le 10e au soir les ennemis ayant moüillé à cause du juzan qui les portoit sur l'armée du Roy, elle fut obligée de moüiller aussy pour ne pas s'esloigner d'eux et pour recommencer le combat le lendemain.

« Le 11e les ennemys ayant apareillé, l'armée du Roy mit à la voile après eux mais sans les pouvoir joindre; ils firent sauter ce jour-là trois de leur vaisseaux démattez dans le premier combat dont l'un est le vice-admiral d'Hollande de 80 pièces de canon et 2 autres de 70; ils en coulèrent 4 à fonds. L'armée du Roy n'a soufert de pertes dans ce combat, qui a duré 7 heures, que des manœuvres coupées et quelques coups de canon dans les bois, à la reserve du vaisseau le *Terrible* commandé par M. Pannetier qui a eu tout son derrière emporté par une bombe. »

Les Anglais employaient ces engins de destruction depuis dix-huit ans déjà, mais c'était la première fois que se produisait un pareil accident à bord d'un grand vaisseau dans une bataille rangée, et bien des mois après l'événement, Panetié se préoccupait encore de ces boulets « dont nous avons, écrit-il à Phelippeaux, éprouvé l'usage à notre préjudice... dans les combats de ceste dernière guerre » et qui « peuvent mettre le feu aux vaisseaux auxquels ils s'adressent [1] ».

1. Le 18 février 1692, Panetié envoyait à Versailles un de

La bombe anglaise avait fait sauter « tout ce qui est au dessus de la *Sainte-Barbe* jusqu'à la Dunette et mis toute la poupe en feu[1] ».

Panetié trouva dans ces circonstances critiques, l'occasion de faire preuve une fois de plus du courage et du sang-froid dont il était coutumier. Tourville lui ayant envoyé dire qu'il eût à se retirer pour combattre l'incendie qui avait éclaté à son bord, il le fit prier, dit un témoin oculaire, « de permettre qu'il demeurast parce que le mouvement qu'il feroit pouvoit estre préjudiciable à toute l'Armée ». Il demandait seulement « qu'on lui envoyast du monde pour éteindre le feu, ce qui fut exécuté[2] ».

Il fallut pourtant, à la fin, ramener le *Terrible* en arrière, en même temps que le *Fleuron* et le *Modéré* qui « couloient bas d'eau ».

« Ils se rétablirent tous en peu de temps, dit Renau, à la poupe du *Terrible* près[3] ».

Le *Terrible* avait eu trente et un morts et soixante-deux blessés[4]; la flotte française per-

ses pilotes avec un modèle de ces boulets qui s'était trouvé dans une petite prise anglaise amenée au Havre, offrant d'en faire fondre dans une des fonderies de canon. « Mon maistre-canonnier, ajoutait-il, sçait fort bien la composition d'artifice qu'il y faut faire » (*Arch. Nat. Marine*, B² 68, f° 120).

1. *Relation de Renau* (*Arch. Nat. Marine*, B⁴ 12, f° 389, v°).

2. *Merc. Gal.*, juillet 1690, p. 317-318.

3. *Arch. Nat. Marine*, B⁴ 12, f° 397 v°, 407 v°.

4. En ajoutant les malades qu'il avait à bord, cela re-

dait, en tout, blessés ou tués, 1.159 hommes[1].

« Le 12 on continua de poursuivre les ennemis et le Comte de Tourville, ayant aperçeu six vaisseaux de ligne hollandois démattez qui rangeoient la coste sous le vent, le Marquis de Villette fut détaché avec dix vaisseaux et quelques brûlots pour les poursuivre et s'en rendre maître ou les brûler et comme ils etoient dans l'ance de Beveziers hors d'état de pouvoir se lever, on ne doubte point que les vaisseaux du Roy ne les ayent joints.

« Le 12 au soir, les ennemis moüillèrent par le travers du Cap de Ferley à 5 lieües du Pas de Calais, et à 30 de l'isle de Wich ou le combat a commencé et ils ne parurent qu'au nombre de 39 à 40 vaisseaux, c'est-à-dire avec 18 ou 19 moins qu'ils n'en avoient au commencement du combat.

« L'armée du Roy qui les poursuit toujours, quoique avec un vent contraire, est obligée d'estaller les marées et de moüiller comm'eux, cependant ils paroissent dans un si grand désordre dans leur fuitte, que pour peu que le vent devienne bon à

présentait 115 hommes hors de combat sur 490, soit presque le quart de l'effectif.

1. L'*Illustre* et le *Glorieux* avaient perdu, le premier, seize morts, et le second 18, plus 48 blessés. Cela faisait pour la seule division de Panetié, 65 tués et 120 blessés. (Cf. *Estat des morts, blessés et malades de l'armée, avec le nombre des coups de canon qu'ils ont esté tirez et ce qu'il en reste, et les incommoditez de leurs mastures* (*Arch. Nat. Marine*, B[4] 12, f° 405 et suiv.).

l'armée de S. M. il a lieu d'esperer une entière défaite de leur flotte ».

Cette série d'engagements a pris dans notre histoire navale le nom de bataille de Bévesiers; elle a coûté aux ennemis dix-sept grands vaisseaux pris, brûlés ou coulés bas[1], etc.

On répare le *Terrible*, et Panetié monte le *Dauphin Royal* que Château-Renault lui a cédé pour prendre le *Vermandois* et gagner de nouveau les eaux irlandaises[2].

Mais pendant que la marine française se couvrait de gloire dans la Manche, Jacques II, battu à la Boyne, avait fui honteusement jusqu'à Kinsal. Il y avait trouvé une division de frégates françaises et s'était fait reconduire à Brest, d'où il venait de retourner à Versailles.

Or les frégates françaises, réunies en Irlande au nombre de vingt-cinq, étaient destinées à couper les communications de l'armée de Guillaume d'Orange avec la Grande-Bretagne et une escadre de ligne, commandée par Château-Renault, était chargée d'appuyer les opérations des frégates. C'est pour cette expédition qu'on avait spécialement armé le *Vermandois*.

1. Cf. *Gaz.*, 22 juillet 1690; — de Sourches, *op. cit.*, t. III, p. 267; — Sainte-Croix, t. II, p. 393, 396; — Jal, *Abraham Duquesne et la marine de son temps*, Paris, t. II, p. 584. — Etc.

2. *Arch. Nat. Marine*, B² 72, f° 147.

La fuite de Jacques II la rendait inutile. Château-Renault reprit le *Dauphin Royal* et Panetié commanda de nouveau le *Terrible*[1] qu'on avait remis en état[2].

1. *Ibid.*, B² 74, f° 116.
2. La feuille des congés du 4 octobre 1690 mentionne un congé de trois mois accordé au s^r Panetié, chef d'escadre des armées navales du Roy.

XIII

Campagne *du Large* (1691). — Panetié chef d'escadre, commandant le *Grand*.

« Les ennemis confus par mer et par terre dans la campagne précédente, dit un mémoire contemporain[1], ont poussé leurs efforts à bout en celle-cy pour restablir leur reputation sur la mer où ils ont plus de ressources que sur terre. Il a esté de la prudence de la Cour de réduire à néant tout leur grand appareil sans s'exposer au moindre inconvénient tant pour les costes que pour l'armée navalle du Roy. Pour cet effect M. le comte de Tourville a reçeu des ordres positifs de ce qu'il avoit à faire et de la partie de mer qu'il devoit occuper, afin que l'on pust à point nommé trouver l'armée du Roy si celle des ennemis entreprenoit quelque chose d'important sur nos costes... »

Les ordres ainsi donnés à Tourville par l'indigne successeur de Seignelay, Phelippeaux de Pontchartrain[2], lui enjoignaient de « croiser à

1. *Arch. Nat. Marine*, B⁴ 13, f° 245.
2. Seignelay s'était éteint le 3 novembre 1690, âgé de

l'ouvert de la Manche, afin d'y pouvoir entrer si le service le demandoit... d'éviter les ennemis s'ils sortoient de la Manche en nombre supérieur en ménageant la réputation des armes du Roy et profitant des occasions favorables ». Il devait attaquer si l'adversaire était à nombre égal ou inférieur et en quelque nombre que ce fût, s'il venait sur les côtes de France ou d'Irlande.

L'armée navale de France comptait 68 à 69 vaisseaux, les flottes réunies des Anglais et des Hollandais, commandées par Russell, ont varié pendant cette campagne de 84 à 96 navires de haut-bord.

Panetié, monté à bord du *Grand*, de 82 canons et de 630 hommes d'équipage, commandait sous

moins de 39 ans. « Son organisation de feu s'était rapidement consumée par les excès simultanés du travail et du plaisir; sa personnalité était absorbante et hautaine; son impatient génie ne voulait point admettre d'obstacles et s'en prenait aux hommes de la résistance des éléments; dans ses vastes et soudaines créations il sacrifiait trop peut-être au présent les ressources de l'avenir. Le roi, qui supportait de plus en plus difficilement autour de lui les caractères spontanés et les volontés fortes, se sentit comme soulagé d'être délivré de cette furieuse activité. Quels que fussent pourtant les défauts de Seignelai, sa perte fut irréparable; il ne léguait à personne le secret de cette immense et admirable machine de guerre, de cette administration maritime, créée par son père, agrandie par lui. Le roi réunit la marine aux finances dans les mains de Pontchartrain, qui voulut d'abord s'en excuser sur ce qu'il « n'en avoit aucune connaissance » et qui ne prouva que trop qu'il avait dit vrai » (H. Martin, *Histoire de France*, 4e éd., t. XIV, p. 142).

Château-Renault, son chef de Bantry, la troisième division de l'avant-garde[1].

La campagne, désignée dans notre histoire navale sous le nom de *Campagne du large*, a duré cinquante jours à la mer[2]. Tourville rentra à Brest le 25 août à midi[3] après avoir manqué la flotte marchande dite de Smyrne, mais enlevé celle des Antilles, tandis que Russell, qui cherchait à le surprendre avec des forces bien supérieures, subissait une horrible tempête qui lui coulait bas deux vaisseaux et en désemparait bien d'autres.

L'illustre marin avait suivi à contre-cœur sans doute, mais avec une respectueuse exactitude, les instructions de Pontchartrain. Le rapport sur sa campagne n'est point d'ailleurs sans quelque amertume, et l'on sent bien que les relations ne sont pas excellentes entre le chef suprême de la flotte et l'administration dont il relève. Il a en effet gardé rancune aux bureaux des mauvais traitements qu'ils lui ont fait subir l'année dernière, malgré sa victoire de Bévesiers; il a aussi le sentiment confus des appréciations fâcheuses qu'ils répandent à la

1. *Arch. Nat. Marine*, B⁴ 13, f° 196, 689. — Château-Renault est à bord du *Dauphin Royal*, de 96 canons. La première division de l'avant-garde est sous Villette, qui monte le *Victorieux* de 92 pièces; au corps de bataille Tourville, sur le *Soleil Royal*, avec Flacourt et Forant; à l'arrière-garde, d'Amfreville avec Langeron et Nesmond.

2. Rapport de Tourville (*Ibid.*, f° 214).

3. *Ibid.*, f° 85, v°.

Cour et à la ville sur sa conduite prudente de cette dernière campagne et tout cela va exercer une influence profonde sur ses résolutions dans la tragique aventure qui se prépare.

XIV

Panetié à la bataille de La Hougue (1692). — Manœuvres et combats. — Le passage du Raz Blanchard et la retraite sur Saint-Malo. Vingt-deux vaisseaux sauvés.

« M. de Tourville, dit un des acteurs de ce grand drame [1], ayant eu des ordres très pressans de partir de Brest avec les vaisseaux qui se trouveroient prests, appareilla le 9 de May et moüilla à Bertaume le 12, les vents estans vers l'Est et par conséquent contraires pour entrer dans la Manche. Il ne laissa pas de faire voile [2] avec trente-cinq vais-

1. *Mercure Galant*, juin 1692, p. 114.

2. Ses instructions portent qu'il doit mettre à la voile le 25 avril « en quelque estat que soit le *Soleil Royal* qu'il doit monter avec le nombre de vaisseaux de guerre, les brûlots et les bastimens de charge qui seront en estat de le suivre... (Sa Majesté) luy repete... que s'il y a quelques vaisseaux qui, par quelque accident imprévu, ne soient pas en estat d'appareiller en mesme temps que luy, Elle veut qu'il les laisse... » On trouvera le texte complet des instructions données à Tourville par le Roi, et un grand nombre d'autres documents inédits sur la campagne maritime de 1692, dans un fort intéressant mémoire, publié récemment par M. G. Toudouze (*La bataille de La Hougue*, 29 *mai* 1692. Paris, 1899, br. in-8, 91 pp., 2 pl.).

seaux de guerre, des brûlots et des bastimens de charge.

« Nous navigasmes bord sur bord jusqu'au 24, ayant presque toujours eu si mauvais temps que nous ne pûmes gagner jusqu'à ce jour là que le cap Goustar[1]. La *Perle* et le *Modéré* qui estoient dans la Manche avant nous et qui croisoient sur le cap La Hougue nous joignirent le 19, ayant esté chassez par une escadre ennemie de douze vaisseaux qu'ils trouvèrent dans ces parages là. Le 25 M. de Villette nous joignit avec cinq autres.

« Le 27 les vents s'estant rangez vers l'Ouest, nous fismes vent arrière le long de la coste d'Angleterre. Sur le soir le *Courtisan* et le *Saint-Esprit* nous joignirent. Ainsi nous nous trouvasmes alors quarante-quatre[2].

« Le 28 sur le soir Portland[3], nous restoit au Nort à huit ou dix lieues et nous partions à l'Est 1/4 d'Est pour aller à La Hougue, les vents estant sur l'Ouest.

« Le 29 à trois heures du matin nous apperçumes les Ennemis sous le vent qui prolongeoient une ligne vers le Cap Barfleur, desquels, quand

1. L'armée navale de Tourville se composait, au moment de la bataille, de 44 vaisseaux et 11 brûlots, 3.158 canons et environ 20.000 hommes d'équipage. La division de Panetié comptait sur ses quatre vaisseaux 294 canons et 1.760 hommes.

2. Le cap Goustart, à la pointe sud du Devon.

3. La pointe sud de l'île de Portland.

nous les joignismes, nous estions bien à dix ou douze lieües. »

Les vaisseaux anglais et les hollandais étaient au nombre de 88, « plus de 36 desquels estoient à trois ponts ». Devant un ennemi deux fois supérieur, Tourville, qui tient le vent, peut encore éviter le combat. Mais il a sous les yeux cette instruction au bas de laquelle le Roi a écrit de sa main que ce *qu'elle contient est sa volonté* et qu'il veut *qu'on l'observe exactement*[1]. Et cette instruction déplorable porte que s'il rencontre les ennemis à *La Hougue*, « Sa Majesté veut qu'il les combatte en *quelque nombre qu'ils soient* ». Et il se conformera d'autant plus strictement à *la lettre* de ce document que sa rédaction contient des allusions désobligeantes à ses deux dernières campagnes et semble mettre en doute ses talents et même son courage[2].

Tourville est au corps de bataille, au centre de l'escadre blanche, monté sur son magnifique *Soleil Royal* de 106 pièces et de 900 hommes d'équipage[3]; Villette est sur l'*Ambitieux* (100 canons, 750 hommes), à sa droite , Langeron à sa gauche, sur le *Souverain* (86 canons, 550 hommes). D'Amfreville, Nesmond et Relingues conduisent l'es-

1. Il n'avait d'ailleurs été rencontré par aucune des dix corvettes qu'on lui avait envoyées pour modifier ses ordres.

2. G. Toudouze, *op. cit.*, p. 28, n°.

3. Le *Soleil Royal* avait été construit en 1669, la poupe en avait été dessinée par Lebrun (*Arch. Nat.*, B² 9, 549).

cadre d'avant-garde, blanche et bleue, sur le *Merveilleux* (92 canons, 630 hommes); le *Monarque* (92 canons, 630 hommes) et le *Foudroyant* (90 canons, 600 hommes). L'escadre bleue ou arrière-garde est commandée par Gabaret, Panetié et Coëtlogon qui montent l'*Orgueilleux* (94 canons, 650 hommes), le *Grand* et le *Magnifique* (96 canons, 650 hommes).

Du côté de l'ennemi l'escadre rouge au centre de la ligne est sous les ordres de l'amiral Russel, avec Ralph Delaval et Cloudesly Shovel; l'avant-garde composée des Hollandais marche sous van Almonde et Schoutbynaet; l'arrière-garde enfin formée de l'escadre bleue obéit à John Ashby, à Georges Rook et à Richard Carter.

Les vaisseaux français arrivent hardiment sur les vaisseaux ennemis, et tandis que Tourville, Villette et Langeron gouvernent directement sur Russel, Delaval et Shovel, Nesmond gagne la tête des Hollandais pour l'empêcher de tourner notre ligne par la droite tandis que d'Amfreville et de Relingues restent un peu en arrière afin que l'ennemi ne puisse couper l'avant-garde du corps de bataille. Un feu terrible éclate sur toute la ligne. « Il n'y eut aucun vaisseau de cette esquadre, dit une relation destinée au Roi[1], qui n'eut affaire à deux ou trois de ceux des ennemis, principallement dans la division de M. de Tourville et de M. de

1. *Bibl. Nat.*, *Ms. fr.*, n° 20597, f°s 137 et suiv.

Villette, et cela est aisé à comprendre, d'autant qu'entre l'admiral d'Angleterre qui attaquoit M. de Tourville et le vice-admiral rouge qui attaquoit M. de Villette il y avoit seize des plus gros vaisseaux de leur armée et que de nostre costé, entre M. de Tourville et M. de Villette, il n'y en avoit que six. M. de Tourville soutenoit tout le feu de l'admiral rouge et de ses deux matelots qui estoient des vaisseaux de cent pièces de canon chacun et il répondoit si bien qu'il fit arriver deux fois le premier . . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

« Dans nostre arrière-garde, continue le narrateur officiel, M de Gabaret et de Coëtlogon avec leurs divisions se portèrent dans la ligne et arrivèrent sur les ennemis qui leur estoient opposez, mais M. Panetié[1] et sa division qui estoit la dernière de l'arrière-garde, s'estant trouvé le plus éloigné de toute l'armée lorsqu'on commença de se mettre en ordre de bataille ne put arriver aussitôt que les autres, bien qu'il eut forcé de voilles pour se mettre dans son poste..... l'esquadre bleue des ennemis composée de 25 vaisseaux anglais, profitant de ce retardement et du changement de vent quy estoit alors venu au Nord-Ouest... et passant dans l'intervalle que M. Panetié[2] laissoit entre sa

1. L'auteur écrit *Pantier*.
2. On remarquera qu'à La Hougue, comme à Bévesiers et

division et celle de M. de Gabaret, elle le coupa et le sépara de nostre arrière-garde. Cette manœuvre pouvoit produire deux effets très dangereux : le premier, que M. Panetié ainsy séparé et ayant vingt-cinq vaisseaux ennemis entre luy et nous tomberoit vraysemblablement entre leurs mains; le second, que les vingt-cinq vaisseaux ennemis nous ayant doublez nous mettroient entre deux feux. M. Panetié évita le premier inconvénient en prenant le party de forcer de voiles et de tenir toujours le vent pour s'aller joindre à nostre avant-garde et M. de Gabaret remedia au second en envoyant dire à tous les vaisseaux de son esquadre de tenir le vent pour empescher les ennemis de mettre notre corps de bataille entre deux feux, mais cette dernière précaution n'eut son effect que pour quelques heures seulement et n'en auroit eu aucun sans la faute que firent ces vingt-cinq vaisseaux ennemis, car après nous avoir doublé (ce qui arriva sur les deux heures) ils s'attachèrent à suivre M. Panetié dans ses eaux au lieu de venir tomber d'abord sur nostre corps de bataille et s'amusèrent ainsy jusques à 6 heures du soir...[1] ».

La division de Panetié comprenait les quatre derniers vaisseaux de la ligne française, le *Grand*

Bantry, Panetié occupe une des extrémités de la ligne. C'est un poste particulièrement difficile qui est ainsi confié à son habileté manouvrière.

1. V. aussi la *Relation* de Gabaret (*loc. cit.*, p. 410).

CARTE DU COTENTIN

(Neptune françois, 1692).

(86 canons), le *Saint-Esprit* (76 canons), le *Courtisan* (66 canons) et la *Sirène* (66 canons).

« Si tôt que le vent se calmoit, dit un autre récit[1], les Anglois approchoient à veüe d'œil, et dès qu'il ventoit un peu plus fort les nostres les éloignoient. »

« La brume estoit si épaisse de temps en temps, continue le correspondant du *Mercure*, que nous ne nous voyions pas les uns les autres. Elle ne nous fut pas désavantageuse, puisqu'elle fit momentanément cesser le combat. On fut bien quatre heures sans tirer que très peu. On voyoit souvent de grosses fumées qui s'élevoient des brûlots qu'ils envoyoient sur nos vaisseaux.

« M. de Tourville ayant esté obligé de moüiller à cause du flot, lorsque le temps s'éclaircit un peu, le combat recommença sur les cinq heures du soir[2] tout de plus belle. Les vingt-cinq vaisseaux qui chassoient M. Panetié[3] cessèrent leur chasse au premier bruit et arrivèrent aussi tost vent largue. Estant tombez sur nostre corps de bataille qu'ils trouvèrent à l'ancre, ils moüillèrent incontinent et firent un feu si terrible[4] que c'est une chose surprenante comment M. de Tourville, ses Matelots

1. *Merc. Gal.*, juin 1692, p. 120.

2. Le manuscrit que je viens de citer parle de 6 heures du soir.

3. Ici appelé « Mr Le Pannetier ».

4. Ces vingt-cinq vaisseaux portaient ensemble 2.268 canons.

et ceux qui essuyèrent ce feu ne furent ny coulez bas ny brûlez. Ils envoyèrent sur nostre général jusques à quatre Brûlots à la fois. Il les évita en coupant ses câbles et leur donnant ses bordées. Ils sautoient en l'air autour de luy.

« Le second combat continua jusqu'au jour couché. Les quatre vaisseaux de l'arrière-garde se rallièrent à M. d'Amfreville[1] qui avoit esté obligé aussi de moüiller et il estoit impossible à cause des courans de flot qu'il se ralliast à notre corps de bataille. Il appareilla vers les dix heures et demie du soir au commencement du jusant et s'estant élevé un peu de vent, il fit la meilleure manœuvre que l'on puisse faire en se ralliant à M. de Tourville sur les cinq heures du matin, nonobstant le broüillard épais qu'il faisoit. »

Vers les neuf heures du soir, l'ennemi avait plié, les Anglais de l'escadre rouge d'abord, puis les Hollandais. L'escadre bleue anglaise, que ses chefs avaient si mal à propos engagée contre Panetié, commettait alors la faute de passer, pour s'éloigner, portée par le jusant entre les intervalles de la ligne française et subissait de grandes pertes dans cette manœuvre insensée. Ce fut la fin de la bataille. Elle avait coûté 5.000 hommes et 2 vaisseaux à l'ennemi; nous avions perdu 1.700 soldats et marins et 80 officiers; aucun de nos vaisseaux n'avait disparu, mais beaucoup étaient fort abîmés.

1. D'Amfreville commandait, je l'ai dit, l'avant-garde.

« Nous fismes route à l'Ouest, continue notre récit qui émane assurément de l'un des capitaines de Panetié. Le temps s'estant un peu éclaircy, nous comptasmes nos vaisseaux et nous n'en trouvasmes que 32. Parmy ceux qui nous manquoient il y avoit trois officiers généraux : Mr de Gabaret, Mr de Nesmond et Mr de Langeron.

« Le 30, dès le matin, on apperceut les Ennemis qui venoient sur nous et qui nous donnèrent chasse jusque sur les cinq heures du soir que nous fusmes obligez de moüiller à cause du flot, et ayant beaucoup gagné sur nos vaisseaux et n'en estant plus qu'à une demy lieüe de nous, ils moüillèrent comme nous. On doit juger en quelle extrémité on se voyoit. La pluspart des Navires qui avoient combattu estoient sans poudre et d'ailleurs poussez à bout. Le *Soleil Royal* estant hors de combat, nostre Général estoit obligé de l'abandonner pour aller sur celuy de M. de Villette. Quel party prendre? Il n'y eut que celuy de passer entre le Cap de La Hougue et l'Isle d'Ornay[1], ce qu'on appelle le Ras-Blanchard[2] et cela à la pointe du jour avec un reste de jusant et le vent contraire.

1. Aurigny.

2. « Le Ras Blanchard est un canal qui est formé d'un costé par la coste de Constantin (Cotentin) jusques à Flamanville, et de l'autre par les îles d'Origny (Aurigny) et de Gernezé (Guernesey); il a environ 5 lieües de long et une lieüe et demy de large, les courants y sont très violens et le fond mauvais » (*Relation citée*, *Bibl. Nat.*, Ms. fr., 20597).

Mr de Tourville appareilla sur les dix heures du soir, sans faire aucuns signaux, afin de tâcher de primer un peu la marée avant les Ennemis qui, effectivement, ne firent leur signal d'appareillage que quand nous fusmes sous voiles. Comme il venta assez gros vent du Sud-Oüest, il y eut de nos vaisseaux qui prirent le party d'aller à O.-N.-O., afin de doubler les Roches qui sont à l'Ouest d'Ornay et qu'on appelle les Casquets. Il y en eut une vingtaine qui donnèrent dans le ras, et le jusant leur ayant manqué, ils furent obligez d'y moüiller; mais les courants du flot qui sont d'une violence extrême en cet endroit firent dérader tous nos plus gros vaisseaux », en sorte qu'ils se trouvèrent à trois lieues de là sous le vent des ennemis, séparés définitivement du reste de la flotte. Incapables de manœuvrer, sans ancres et sans câbles, et les coques trouées de boulets, il ne leur restait qu'une ressource, celle de s'échouer à la côte.

Tandis que Tourville, Villette, Amfreville, Coëtlogon, Relingues se défendaient de leur mieux à Cherbourg et à Tatihou, contre les brûlots de l'ennemi, Panetié, seul officier-général qui se trouvât en tête de colonne, arborait le pavillon de ralliement[1], franchissait le Raz avec les onze premiers vaisseaux, retrouvait plus loin les onze

1. Cf. *Mémoires du Comte de Forbin* (*Coll. Petitot et Monmerque*, t. LXXV, p. 25). « M. de Panetié, chef d'escadre, écrit Forbin, arbora le pavillon de ralliement, ce qui sauva le reste de la flotte. »

E.-T. Hamy. *François Panetié.*

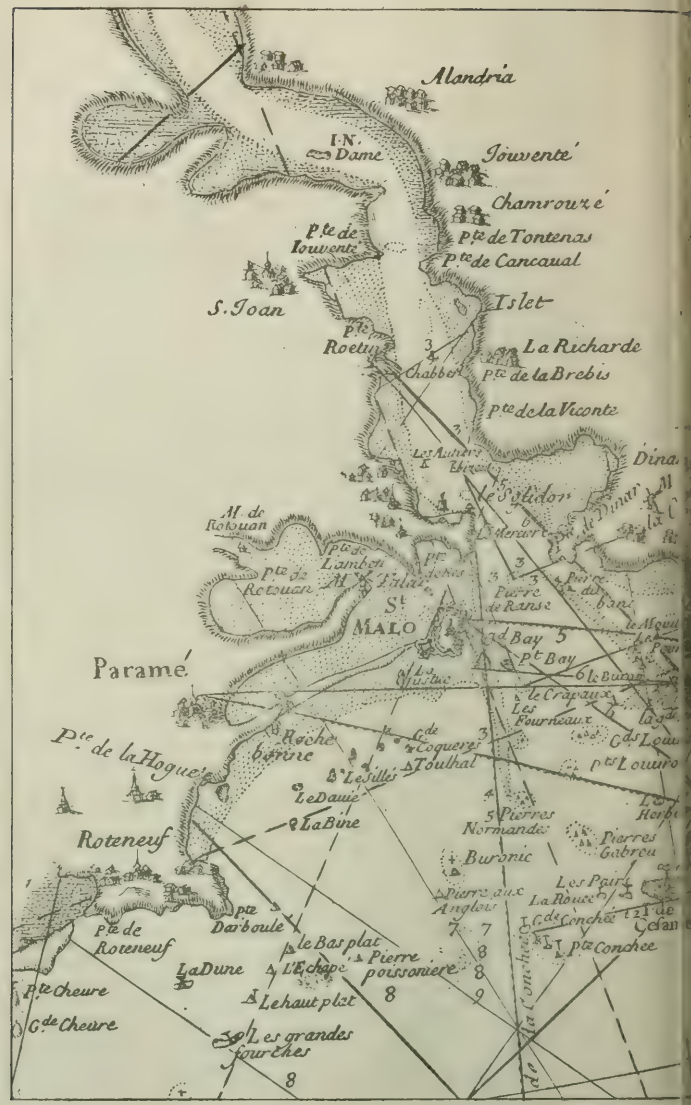

CARTE DE

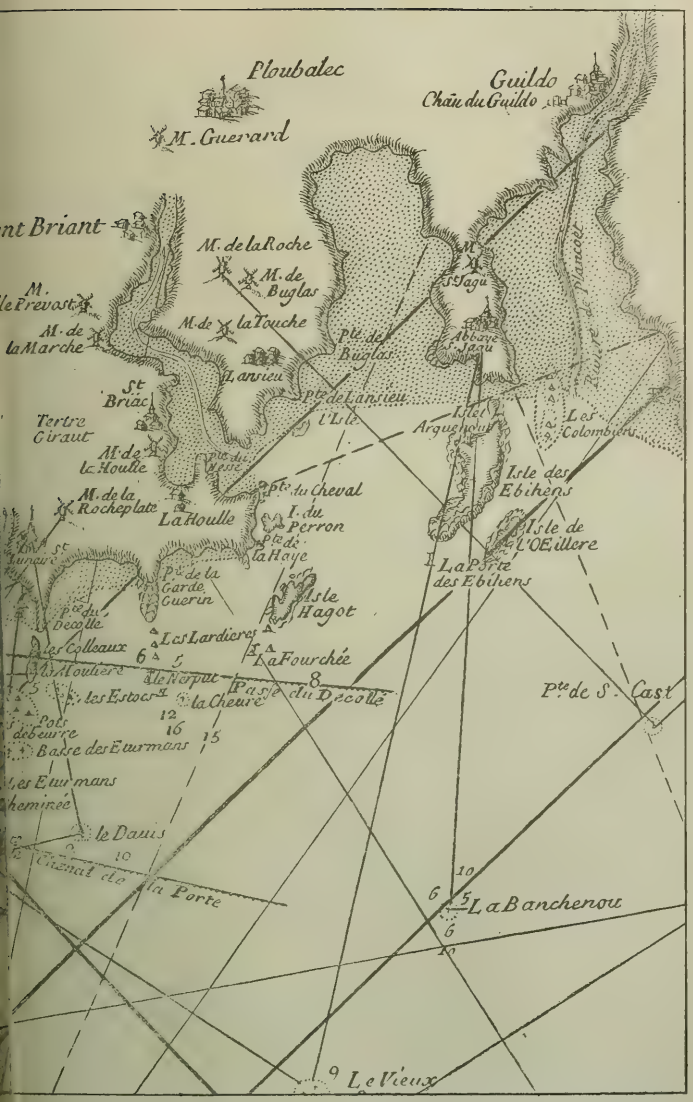

SAINT-MALO
Lon.

autres qui avaient contourné les Casquets et venait mouiller devant le fort de la Latte à quatre lieues de Saint-Malo[1].

Ashby poursuivait les fugitifs avec une trentaine de vaisseaux. Il donna une preuve de plus de son étourderie, en virant brusquement de bord par le travers des Casquets à la vue d'un convoi escorté par le marquis de la Porte qu'il prenait pour la flotte de d'Estrées. Cette dernière faute sauva les vingt-deux navires de Panetié.

Un pilote de Saint-Briac, dont le nom ne nous a pas été conservé, fit franchir au *Grand*, malgré son tirant d'eau, la passe de Saint-Malo. Cinq navires étaient, le 1er juin au soir, en sûreté dans le port et les dix-sept autres y pénétraient à la marée suivante. Un certain nombre, comme la *Perle* de Forbin étaient *percés de tous côtés*[2]. Ils avaient tous perdu une partie de leurs ancres et de leurs agrès ; les mâtures étaient endommagées plus ou moins gravement, les munitions à peu près épuisées. Il était donc matériellement impossible de sortir de suite avec une flotte réduite à ces extrémités et l'idée de donner l'ordre d'une pareille entreprise ne pouvait venir qu'à un homme aussi profondément étranger que Pontchartrain aux choses de la mer.

1. *Merc. Gal.*, juin 1692, p. 130.
2. *Mém. du Comte de Forbin* (*Ibid.*, p. 25).

XV

Panetié à Saint-Malo. — Tentative de l'ennemi contre l'escadre. — Mesures de défense. — L'escadre se répare et rentre à Brest en bon ordre.

C'est cependant le premier ordre que le Ministre fait passer le 6 juin à Panetié, en apprenant qu'il a mis en sûreté à Saint-Malo les vingt-deux vaisseaux du Roi.

« Je suis persuadé que puisque vous avez pris ce party, il n'y avoit que cela à faire. Cependant il seroit bien important que vous puissiez vous rendre à Brest pour y joindre M. le comte d'Estrées et il est nécessaire que vous profitiez de toutes les occasions que vous avez de le pouvoir faire seurement. »

Et il commande à Bonrepaus, à Louvigny et à du Guay d'épier les mouvements des Anglais, sans songer un instant que ces vaisseaux qu'il voudrait remettre à la mer sont à bout de forces et dénués de tout.

Petit-Renau qui n'est arrivé à La Hougue que le combat fini[1] et s'y occupe à tirer le meilleur parti

1. *Arch. Nat. Marine*, B⁴ 14, f° 119 v°.

des débris des vaisseaux brûlés, écrit dans le même sens au ministre dont il a toute la confiance. Lui non plus ne sait rien de l'état des vaisseaux de Panetié, mais il a son plan qui comprend la sortie prochaine de Saint-Malo et ce n'est que lorsqu'il aura vu les choses de près, à la fin de juillet, que Pontchartrain cessera enfin de harceler le malheureux chef d'escadre pour le contraindre à courir à sa perte[1].

Cependant on travaille avec une activité fébrile à réparer les dégâts de la bataille, tandis que d'autre part les défenses s'accumulent contre une attaque extérieure. On a barré le port avec des estacades et des chaloupes armées veillent en avant des vaisseaux.

Et Pontchartrain continue à écrire lettre sur lettre, poursuivant avec entêtement les projets de concentration à Brest, que Renau lui a inspirés, sans vouloir tenir compte des circonstances qui s'opposent à une semblable entreprise. On lui a dit pourtant que les vents soufflent avec violence de l'ouest et du sud-ouest et interdisent le départ qu'il souhaite. Il n'ignore pas non plus que Nesmond a trouvé vers Ouessant dix-sept vaisseaux ennemis qui ont donné la chasse aux trois survivants de sa division qu'il ramenait de La Hougue[2].

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 14, f° 127.

2. Nesmond avait dû laisser à La Hougue deux de ses cinq vaisseaux qui furent brûlés. Il se dirigea sur Le Havre et

Et malgré tout cela, il s'obstine à vouloir imposer à Panetié un plan irréalisable. Il critique avec importance la conduite prudente du vieux marin qui se radoube et qui se gare contre une attaque qu'il prévoit à court terme, et cette manœuvre du 1er juin qui a sauvé la flotte et dont il a tout d'abord accepté la nécessité, finit maintenant par lui paraître *fâcheuse*.

Panetié l'a mis vraiment « dans un grand embarras ». Il écrira à Tourville de passer à Saint-Malo.

Puis comme Panetié ne se décide pas à exécuter ses dangereuses instructions, Pontchartrain obtient du Roi, qui est devant Namur, l'ordre pour cet officier de remettre au lieutenant-général d'Amfreville, son supérieur en grade, envoyé à cet effet, le commandement des vaisseaux de Saint-Malo et en particulier de ce *Grand* qui lui est d'autant plus cher qu'il l'a plus habilement sauvé le 29 mai des poursuites de John Ashby.

Huit jours plus tard, il est vrai, par un de ces retours qui lui sont coutumiers, le ministre cherche à réparer la blessure qu'il a faite et il écrit à Panetié que cette résolution que le Roi a prise « ne lui doit pas faire de peine ». Ce passage des vaisseaux de Saint-Malo à Brest, qui lui semblait naguère une opération facile, est devenu, pour la circonstance, une chose si *considérable* que le Roi

gagna Brest en tournant au nord de l'Écosse avec ses trois autres vaisseaux.

a cru « ne pouvoir avoir en ce lieu trop de ses meilleurs officiers pour trouver moyen de faire faire cette traversée avec le moins de danger qu'il se pourra ».

Mais d'Amfreville n'a pas voulu se faire le complice des rancunes de Pontchartrain ; il est d'ailleurs gravement malade[1] et il obtient du Roi de revenir à Paris. Le 9 juillet, Panetié, rentré en grâce, reprend le commandement à Saint-Malo avec des instructions, cette fois bien plus pratiques, et qu'il est en train de réaliser, lorsque l'alerte qu'il a prévue depuis longtemps vient à se produire sur la rade. L'ennemi qui n'a cessé d'en surveiller les abords, se présente devant Saint-Malo avec des forces imposantes, le 15 juillet 1692.

Un mémoire anonyme conservé dans les Archives de la Marine[2] raconte l'incident en ces termes :

« Sur les quatre heures et demi de l'apres midy, l'on aperçût de St Malo plusieurs voilles de la flotte ennemie et on a compté jusques à trente deux [vaisseaux] parmi lesquels on crut avoir veu un pavillon de vice-amiral. A six heures les vaisseaux moüillerent au jussan à quatre lieües de cette ville, le vent estant au nord-ouest ; mais il fit un brouillard si épais avec un si grand vent jusques au lendemain 16, sur le midy, que l'on ne put distinguer tous les vaisseaux. Sur les deux heures,

1. Il est mort en novembre chez son beau-père, le maréchal de Bellefonds.

2. *Arch. Nat. Marine*, B^4^ 14, f°s 85-86.

une partie des vaisseaux apareillerent avec le flot et quelques uns s'aprocherent jusques vers l'entrée des portes. Ils détacherent trois chaloupes armées pour reconnoistre le dedans de St Cas, mais les capitaines garde-coste ayant fait tirer dessus, elles furent obligées de se retirer. On croit qu'il y eut quelques soldats tuéz dans les chaloupes.

« Le 17 sur le midy, huit ou dix de leurs vaisseaux apareillerent avec des corvettes et chaloupes et vinrent sonder à l'entrée des portes et au dehors de la Conchée. Il y eut mesmes un vaisseau et deux corvettes qui mouillerent un peu au dehors de lad. Conchée, les autres reprirent leurs lignes. Le 18 sur les dix heures et demie du matin l'on entendit plus de 150 vollées de canon du costé du Chasteau de la Latte, mais le brouillard qui estoit fort espais empescha que l'on ne vit ny les vaisseaux ny la fumée ; on crut qu'ils battoient le chasteau qui n'avoit point de canon, mais on aprit sur le soir par un expres qu'un petit batiment de cette ville chargé de sel et de cent quintaux de morüe pour le compte des munitionnaires des vaisseaux du Roy, ayant aperceu les vaisseaux ennemis, lorsque le brouillard se fut levé, voulut se réfugier sous led. chasteau mais que deux corvettes l'avoient abordé. Il les repoussa d'abord quoy qu'il n'eust que 6 canons et 12 hommes, mais celuy qui le commandoit voiant que les ennemis détachoient 20 chaloupes et deux corvettes pour le prendre, se retira à terre dans son canot avec son équipage

et laissa son vaisseau à l'ancre. Il estoit jussan et la mer le retiroit dud. chasteau, mais le sr de la Prevotais qui y commandoit comme capitaine garde-coste posta derrière des rochers 25 mousquetaires et plusieurs autres sur les plates-formes et petites tours du chateau dans l'esperance de le garantir contre les chaloupes. En effet il fit plusieurs décharges de mousqueterie et rebuta d'abord les Ennemis en ayant tué plus de trente, mais les officiers qui estoient obligez d'avoir le sabre à la main pour faire ramer, et avancer leurs chaloupes aborderent enfin le batiment et l'enleverent. Une de leurs fregattes s'aprocha ensuite et tira plusieurs vollées de canon sur led. Chateau de la Latte dont il n'y a eu personne de tué ny blessé, on avoit fait rester 400 hommes des milices de la coste dans led. Chateau.

« Le 19 les Ennemis apareillerent sur les Unze heures et demie et firent voille le vent estant à l'Ouest. Pendant tout le temps qu'ils ont moüillé dans cette rade, il a tousjours fait un grand Vent et des broüillards assez épais. On croit mesme que leurs vaisseaux ont un peu souffert. L'on a compté jusques à 42 voilles dont on croit qu'il y a huit vaisseaux à trois ponts, 18 à deux et les autres ont paru des corvettes ».

Cette reconnaissance était destinée à préparer une attaque que les circonstances devaient faire ajourner pendant plus de quinze mois.

Pontchartrain s'émeut un peu tard de ces dangers qu'il avait méconnus, et, sur ses ordres, Renau quitte La Hougue pour Saint-Malo, où il arrive le 27 juillet. Le lendemain il confère avec Bonrepaus et Panetié sur la défense de la flotte. Il leur explique la construction des nouvelles machines incendiaires des Anglais et les moyens d'en empêcher l'action tandis que Panetié lui démontre l'hydrographie du port et les dispositions imaginées pour préserver les vaisseaux[1]. Et Renau va pouvoir rassurer Pontchartrain, sur les périls d'une attaque directe du front de mer. Mais il a constaté qu'une descente serait facile, surtout à Cancale dont « la rade est à couvert de tous les mauvais temps » et qu'un chemin plus court joint à des positions d'où l'on peut aisément « incommoder les vaisseaux et la ville[2] ».

On a envoyé de la cavalerie de Nantes, avec M. du Vignau pour la défense de cette côte ; un bataillon du régiment du Dauphiné a été mandé de Dol à Saint-Malo. M. de Chaulnes passe la revue des milices et Renau inspecte les défenses de la ville et du château. Onze batteries en plate-forme,

1. Le bombardement avec machine infernale du port et de la ville de Saint-Malo, dont cet épisode inconnu est le premier acte, a eu lieu du 26 au 29 novembre 1693 (Cf. A. de la Borderie, *Le bombardement et la machine infernale des Anglais contre Saint-Malo en* 1693. Récits contemporains en vers et en prose, avec figures. Nantes, Soc. des Bibliophiles bretons, 1884, in-8°).

2. *Arch. Nat. Marine*, 41[4], f° 128.

armées de 44 canons, empruntés presque tous aux vaisseaux[1], s'élèvent au Pont-Briant et à Saint-Briac, et Cancale fortifiée[2] est bientôt en mesure d'arrêter l'envahisseur (17-27 août).

Mais l'ennemi n'a pas reparu et les fins voiliers de l'escadre, carénés à neuf et ravitaillés par Bonrepaus, ont pu quitter leur abri, conformément aux dernières instructions reçues de Versailles. Le *Sérieux*, le *Fleuron*, le *Maure*, le *Modéré* et la *Perle*, remis en état *en prenant ce qui leur manquait aux autres qui ne sortaient pas encore*, ont gagné le large. Les deux premiers rejoignent l'escadre du Levant, les trois autres croisent vers le cap Finistère et quelques jours plus tard Forbin, des Augiers et d'Enry prenaient leur revanche particulière de La Hougue en enlevant, non sans quelque sacrifice[3], au sud-ouest du cap Lizard, un convoi hollandais de 86 voiles et les deux vaisseaux de ligne qui en formaient l'escorte.

Les mesures prises par Petit-Renau à La Hougue procuraient cependant aux dix-sept bâtiments restés à Saint-Malo des câbles, des ancres, etc., etc., provenant des navires détruits par l'incendie. Grâce aux soins de Panetié les bateaux qui apportaient ces agrès échappaient aux attaques des deux

1. Quarante-deux pièces ont été enlevées des vaisseaux pour les batteries de terre (*Arch. Nat. Marine*, B³ 85, f° 460 v°.)

2. *Ibid.*, f° 134 v°.

3. 2 officiers et 80 hommes hors de combat.

frégates anglaises qui les attendaient devant Saint-Malo.

Le traitant a remplacé la poudre et les projectiles consommés pendant le combat[1]. Et bientôt les dix-sept vaisseaux restés en détresse étaient mis en état de reprendre la mer à leur tour.

La saison s'avance; tous les gros bâtiments de l'ennemi sont à la rade des Dunes, dans la Tamise ou à Gorée; la mer est libre et malgré un coup de vent essuyé sur la route, l'escadre tout entière, que Panetié a sauvée à la France, rentre enfin le 26 septembre dans le port de Brest.

1. *Arch. Nat. Marine*, B² 85, f° 596, etc.

XVI

Panetié commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. — Campagne du *Dauphin Royal* (1693). — Panetié au Combat de Lagos.

Aussitôt le *Grand* désarmé, Panetié passe au Havre sur sa demande et il consacre une partie de l'hiver à étudier diverses questions relatives à la défense de la Normandie. La large vallée de Paluel, sur la Durdent, lui a semblé pouvoir ouvrir un accès particulièrement facile à une descente de l'ennemi, il en relève la topographie, dresse un plan et rédige un mémoire spécial que Pontchartrain met sous les yeux du Roi (février 1693)...

Les services exceptionnels que Panetié ne cesse de rendre au pays vont trouver à bref délai une éclatante récompense. On se préoccupe en effet, depuis quelque temps à Versailles, de reconnaître par quelque distinction spéciale les actions d'éclat des officiers que leur naissance empêche de recevoir les Ordres du Roi, et le 10 mai 1693 un édit institue l'*Ordre Royal et militaire de Saint-Louis*.

L'Ordre se composait du Roi, qui en était grand-maître, de l'héritier du trône, des maréchaux, de l'amiral, du général des galères, de huit grands

croix, de vingt-quatre commandeurs de deux classes et de quatre classes de chevaliers. Des huit grands' croix et des huit commandeurs à 4000#, *un seul* appartenait à la marine dans la première promotion. Cet officier privilégié, le *premier commandeur de Saint-Louis de la marine française,* ce fut François Panetié.

. . . . . .

Cependant la campagne nouvelle se prépare et le nouveau commandeur est appelé à Brest où il va conduire une division de la flotte de Tourville sur le *Dauphin Royal,* un beau navire de 100 canons avec 700 hommes d'équipage, qu'il a déjà monté quatre ans plus tôt.

On a travaillé énergiquement tout l'hiver à réparer les pertes de la flotte française et l'armée navale qui sort de Brest sous les ordres de Tourville, récemment nommé maréchal de France, compte 65 vaisseaux de ligne et un certain nombre de frégates, galiotes[1], etc.

1. Lorsque la jonction sera faite avec d'Estrées devant Malaga, les deux flottes réunies formeront une armée navale telle que la France n'en a jamais eue, même en 1690. Elles compteront, en effet, 190 vaisseaux et autres bâtiments, dont 94 vaisseaux de ligne, 28 frégates, 4 galiotes à bombes, 30 brûlots, 3 flûtes hospitalières, et 31 bâtiments de charge. L'artillerie se compose de 7.654 canons et les équipages s'élèvent à 44.700 hommes. L'escadre blanche au centre, comprend alors les trois divisions de Villette, Tourville et *Panetié* ; l'escadre blanche et bleue est formée des divisions de d'Estrées, Gabaret et Langeron ; l'escadre bleue se compose des divisions de Château-Renault, Nesmond et Relingues.

Elle marche sur six colonnes. L'amiral monte un nouveau *Soleil Royal* qui est venu prendre la place du glorieux vaisseau de La Hougue ; il a 104 canons et 900 hommes; Villette est à bord du *Magnifique* avec 100 canons et 780 hommes. On a confié, je l'ai déjà dit, à Panetié le *Dauphin Royal*; il commande la 3e division de l'arrière-garde, sous Gabaret, « amiral bleu[1] ».

Tourville relâche à Lagos pour caréner ses vaisseaux et Panetié en profite pour remplacer son beaupré qu'il a cassé en revirant de bord.

On demeure là jusqu'au 28, où l'on apprend par deux de nos navires, le *Marquis* et le *Diamant* qui viennent du cap Saint-Vincent, qu'un énorme convoi a été vu à 15 lieues plus loin et vient tout droit, en trois colonnes, sur les Français. C'est la flotte marchande, dite de Smyrne, que Tourville attendait, composée de 130 voiles et escortée de 27 vaisseaux de ligne dont l'amiral porte 80 canons et dont le moindre est encore armé de 50 pièces. Tourville donne aussitôt l'ordre de marcher de l'avant et force lui-même de voiles, mais la flotte française est sur le vent et il faut longuement louvoyer pour joindre l'ennemi, que l'on aborde enfin à l'approche de la nuit.

« M. d'Enry, dit Tourville, dans son Rapport officiel[2], fut le premier qui attaqua un vaisseau

1. C'est-à-dire, commandant l'escadre bleue, dont Panetié est dit *vice-amiral* (*Merc. Gal.*, Aoust 1693, p. 209).

2. *Merc. Gal.*, aoust 1693, p. 419.

hollandois ; M. Panetié, le second, qui attaqua ce mesme vaisseau. Après l'avoir désemparé, il alla canonner un autre vaisseau hollandois et le mit en désordre. Ces deux vaisseaux hollandois revirant de bord, M. Pannetié revire aussi. M. de Gabaret, au lieu de poursuivre les Anglois pour donner le mouvement à tous nos vaisseaux qui s'étoient ralliés à lui... revira aussi avec M. Pannetié, et comme il fut proche d'un des vaisseaux de guerre hollandois, il y en eut un qui se rendit à lui [1] et il y envoya son fils et donna ordre à M Pannetié par le sieur Rocard d'amariner ce vaisseau aussi bien que l'autre qui se rendit au sieur Pannetié [2], qui fut surpris de ce qu'il ne donnoit point à quelque vaisseau particulier de les amariner, pour laisser la liberté à son vaisseau qui est de cent pièces de canon et marche parfaitement bien, de poursuivre les Anglois. Il crut que M. de Gabaret vouloit le faire, mais lui et tous les capitaines furent fort étonnés de voir qu'au lieu de les poursuivre, il mit en panne et y demeura toute la nuit en faisant des signaux, comme s'il avoit été incommodé, et qui cependant ne signifioient autre chose que pour appeler sa chaloupe qu'il avoit envoyée aux vaisseaux hollandois. Cette manœuvre donna occasion aux vaisseaux hollandois de forcer de voiles et de se retirer ».

1. C'était un vaisseau de 62 canons.
2. Celui-ci avait 70 pièces.

Et Tourville déplore, en terminant, ce contretemps « des plus fâcheux qui ait pu nous arriver, parce que de la manière dont les choses estoient disposées, il ne devoit échapper aucun bastiment ennemi ».

Cependant, comme presque la moitié des navires anglo-hollandais, abandonnés ainsi par l'escorte, se trouvaient entre la terre et la flotte française, ils furent enveloppés au lever du jour et pris ou brûlés. 45 périrent, 27 furent amarinés, le moindre était de 24 canons, les plus forts en portaient 46 à 50 (27-28 juin 1693). La perte totale a été évaluée à douze millions d'écus[1].

1. *Merc. Gal.*, p. 210 et 221. — Jean Bart qui commandait le *Glorieux*, de 62 canons, prit ou brûla six vaisseaux ennemis à lui seul.

XVII

Panetié chargé avec Vauban de la défense de Brest (1693). — Tentative de descente au Camaret repoussée victorieusement (1694).

La flotte désarmée, Panetié eut quelques loisirs pour s'occuper d'une santé profondément ébranlée par les émotions et les fatigues des dernières campagnes. Il alla prendre les eaux de Digne qui étaient alors en grande vogue[1], et le traitement fini, il revenait au Havre où il recevait peu après une lettre confidentielle fort inattendue de Pontchartrain.

Celui-ci avait conscience de son ignorance profonde des choses de la mer et ce n'est, comme on le sait par Dangeau, que, contraint et forcé par la volonté du Roi, qu'il avait accepté la succession de

1. Les eaux minérales de Digne (Basses-Alpes), remises en exploitation en 1885, ont été l'objet d'un rapport de M. G. Bouchardat à l'Académie de médecine (10 mars 1885) où l'on voit que ces sources sont anciennement connues et étaient très fréquentées dès le XIIe siècle. (Cf. Lautaret (de), *Les merveilles des bains naturels et des étuves naturelles de la ville de Digne*. Aix, 1620, in-8, etc.).

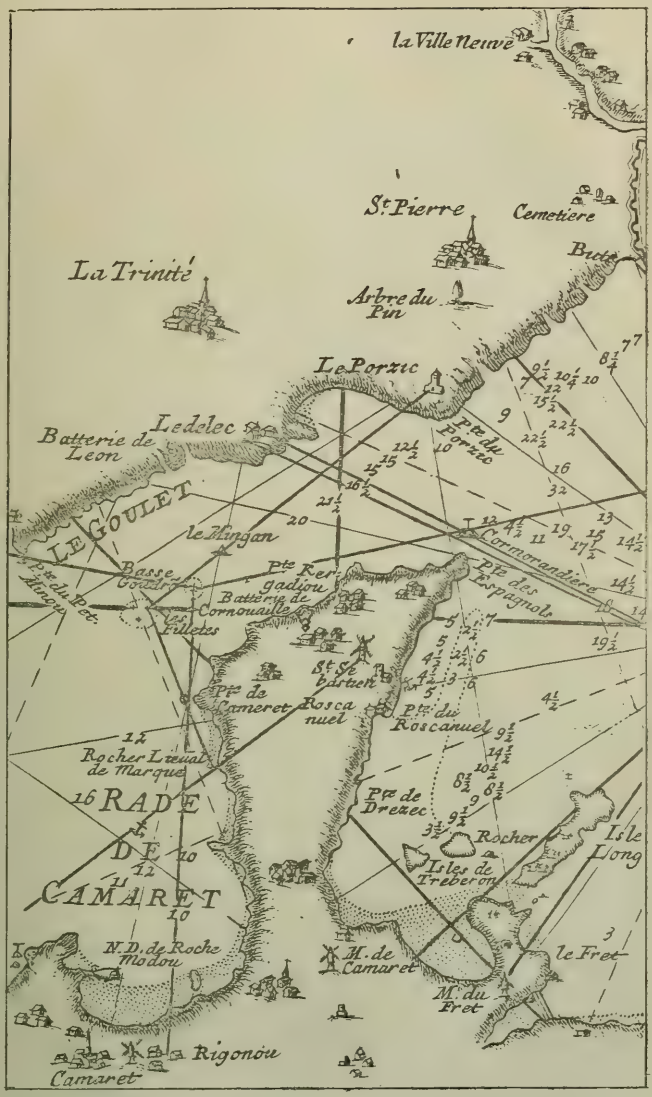

CARTE DE L'ENTRÉE DE BREST
gravée par Van Loon.

Seignelay pour le plus grand malheur de notre armée navale[1].

Or, au commencement de 1694, il lui était venu, un peu tard, la pensée de s'instruire de ces matières qui lui étaient si complètement étrangères, et c'est à Panetié, odieusement maltraité par lui après La Hougue, qu'il venait demander gracieusement de lui rédiger un mémoire sur les « principaux points de la marine ».

« Comme je serois bien aise pour mon instruction particulière, écrit personnellement le ministre au chef d'escadre de Normandie (19 janvier[2]), d'avoir des mémoires sur ce qui regarde les principaux points de la marine et que je sçais que personne ne sçauroit m'en donner de meilleurs que vous, j'ay cru que vous voudrez bien à vos heures de loisir m'en faire un conformément au modèle que vous trouverez cy-joint et me l'envoyer. Je vous prie d'entrer dans le plus grand détail que vous pourez et d'être bien persuadé que je vous seray fort obligé de ce que vous voudrez bien faire en cette occasion ».

Panetié, que l'intérêt supérieur de la marine préoccupe par dessus tout, ne tint pas rigueur à celui qui l'avait naguère si gravement offensé, et en moins de quinze jours il avait répondu au questionnaire envoyé de Versailles de façon à mé-

1. Cf. G. Toudouze, *op. cit.*, p. 7.
2. Coll. Toussaint.

riter les remerciements du ministre (1er février[1]).

On l'envoyait quelque temps après à Brest où il commençait aussitôt à s'occuper du nouveau service qui lui était confié[2]. Au lieu de lui donner un commandement sur la flotte de Château-Renault, qui allait rejoindre celle de Tourville sur les côtes de Catalogne, on lui fournit l'occasion d'utiliser dans la défense de Brest l'expérience acquise en mettant Saint-Malo à l'abri des flottes alliées. La rade de Berthaume vient en effet d'être visitée par Russel, qui a brûlé ou coulé bas vingt-cinq marchands français chargés de grains, de vins et d'eaux-de-vie et Marlborough a prévenu Jacques II qu'il se prépare à Portsmouth un coup de main contre Brest. Vauban est désigné pour commander la place et Panetié pour travailler d'accord avec lui, à « tout ce quy se fera du costé de la mer ». Vauban arrive dans les derniers jours de mai, et Panetié le seconde de son mieux. Comme on craint à la fois une descente et un bombardement, on prend rapidement toutes les mesures utiles à la

1. *Ibid.*, « J'ay receu, écrit Pontchartrain, avec la lettre que vous avez pris la peine de m'escrire le mémoire que je vous ay demandé sur les principaux points de la marine. Il m'a paru fort exact et fort intelligible et je vous en remercie. Je vous prie de croire que je proffiterai avec plaisir des occasions qui s'offriront de vous rendre mes services et de vous marquer que je suis, Monsieur, etc. »

2. *Arch. Nat. Marine,* B^2 97, f° 457 v°, 646 v°; B^2 98 f° 253.

fois pour armer la côte et mettre hors d'insulte munitions et vaisseaux.

« On a mis, dit le *Mercure Galant*[1], une nouvelle batterie de six mortiers dans l'enceinte de la Ville, qui battent la rade, outre sept qui estoient déjà au lieu appelé Recouvrance, et deux au Château. On en a aussi mis deux dans le fossé de la Ville, trois à la pointe des Espagnols, deux sur l'Isle longue, et deux autres au Portzic. Il y en avoit déjà dix en differens endroits, qui battent generalement toute la rade de Berteaume et de Camaret. On a joint à cette précaution contre le bombardement une nouvelle batterie de seize pièces de canon et de six mortiers sur le rempart de la Ville en deçà du Chasteau, une autre sur l'Isle longue de huit canons et de deux mortiers, et une au Portzic de huit canons de 64 l. de balles. »

La défense dispose ainsi de quatre-vingt-dix mortiers et de trois cents pièces de canon. Quatorze cents bombardiers sont à leur poste et la garnison comprend en outre « trois mille gentilshommes des environs, quatre mille hommes de troupes réglées et un Régiment de Dragons » qui vient d'arriver.

« La ville a de belles Fortifications, dit encore le *Mercure*, de fortes murailles et de bons remparts, de grands fossez et tres profonds, coupez dans le roc, des Bastions et des Demilunes de distance en distance et le tout très régulier. »

1. Juin 1694, p. 319-320.

« Les vaisseaux sont dans l'enceinte... On a eu soin de les démaster de Beauprez, afin qu'ils ne tiennent pas tant de place, et on les a amenez le plus haut qu'il a été possible, pour les esloigner de la bombe. »

Il n'y en a plus que deux à remonter dans la rivière, tout le reste est hors de portée[1]. Et c'est seulement quand la défense est ainsi complètement préparée que les alliés qui croyaient nous surprendre se présentent au Camaret.

Tandis que Russel se précipitait sur les traces de Château-Renault, qu'il avait cru pouvoir bloquer à Brest[2], lord Berkeley avait embarqué des troupes à Portsmouth et survenait avec toute une flotte.

« Le 17 juin, sur les dix heures du soir, dit une relation inédite[3], l'armée navalle des alliés parut devant Camaret; elle estoit composée de quarante-quatre gros vaisseaux de ligne, cent bâtiments de charge ou frégates et cinquante bateaux plats pour débarquer les troupes. Ils détachèrent deux frégates pour aller sonder audit Camaret les endroits propres à faire la descente. Ils s'éloignèrent en-

1. *Ibid.*, p. 321.

2. *Merc. Gal.*, May 1694, p. 333.

3. *Relation du combat donné à Camaret le* 18 *juin* 1694 *lors de la descente des Anglois et des Hollandois* (*Pièces historiques*, 1608-1778. Bibl. Nat., *Ms. franç.*, n° 20625, f°s 353-354). — On donne ici le texte tout entier de cette relation inédite en l'annotant à l'aide du récit d'un autre témoin oculaire, daté du 19 et imprimé dans la *Gazette* du 26.

suite pour se mettre à l'abry des bombes qu'on commençoit à leur tirer.

« Le lendemain 18e ils détachèrent douze gros vaisseaux pour aller aud. Camaret avec trente batteaux plats pour commencer la descente, ils commencerent à canoner à midy et ne finirent qu'à quatre heures et demie.

« Les troupes qui estoient dans lesd. bateaux ne voyant point nos troupes de la marine[1] qui étoient retranchees derriere des chemins couverts que Mr de Vauban a fait faire, creurent de descendre facilement[2]. En effet il y eut six des dits bateaux, dont les troupes après estre descendues crièrent : *Vive le Roy*, tant ils étoients contents, mais ce ne fut pas pour longtemps, car deux canons (qui sont à un petit fort) de huit livres de balles chacun, furent chargés de mitrailles qu'on leur tira avec tant de vigueur dans le temps que nos troupes sortirent de leur retranchement pour les attaquer aussi, qu'ils ne peurent résister qu'une heure et demi[3]. Ledit

1. L'infanterie de marine était commandée par La Cousse et de Benoist, les milices du pays, par le marquis de Langeron (*Gaz.*, p. 309).

2. Ils étaient huit à neuf cents hommes, suivant la *Gazette* (p. 309).

3. « Une partie des troupes qui gardoient les retranchements, dit la *Gazette*, arriverent alors sur la greve, avec un escadron de cavalerie du nombre de ceux que le sieur de Servon, Mareschal de camp et les sieurs de la Vaisse et du Plessis, Brigadiers, y avoient amenez au premier avis de l'arrivée des ennemis. Ainsi les troupes qui se trouvoient

fort tira sur trois autres bateaux chargés de troupes dont il en coupa deux, moitié par moitié, dont personne n'échappa, ayant tous été tués ou noyés, aussi bien que le troisième qui ne fut pas coupé mais alla à la dérive, n'y ayant eu personne pour le sauver.

« Il y eut encore un bâtiment chargé de 350 ou 400 soldats qui fut coulé à fond, d'un coup de bombe.

« Cela fit une telle peur aux troupes des autres batteaux qu'ils s'en retournèrent bien vite crainte qu'il ne leur en arrivât autant.

« Le combat de la descente commença à trois heures du soir et finit à quatre heures et demie que lesd. vaisseaux commencèrent à se retirer avec les batteaux qui leur restoient pour aller joindre leur armée qui estoient mouillée fort près, environ trois quarts de lieüe de Camaret.

« Lesdits vaisseaux canonerent pendant 4 heures et demi, comme j'ay déjà dit, pour tacher de détruire un fort où il y a neuf pieces de canon qui s'appelle le fort de Rochemadou, mais ce fut vainement puisque pour un écu on repareroit bien tout le tort qu'ils peuvent y avoir fait, led. fort n'en fit pas de mesme puisqu'on leur demasta plusieurs de leurs vaisseaux et qu'on leur tua beaucoup de monde. Entre autres à un desd. vaisseaux[1] qui

dans les bastimens echoüez demanderent quartier, qui leur fut accordé (*Gaz.*, p. 310).

1. C'était un vaisseau hollandais de 34 canons.

s'attacha uniquement à canonner une chapelle de Nostre Dame de Rochemadou[1] à laquelle on n'a pas fait grand dommage n'ayant emporté que le haut du clocher et fait quelques trous au toit. Mais Dieu qui ne laisse rien impuny, sur tout des impiétés comme celles-là, permit que le premier coup qu'on tira de ladite batterie sur ledit vaisseau tua le capitaine, le second emporta un bras à son lieutenant et les autres tuèrent plus de la moitié de l'équipage dont il ne se sauva pas une personne qui ne fut tué, noyé ou prisonnier, le vaisseau ayant échoué dans un endroit où aucun habitant de Camaret n'en avoit jamais vu échouer d'autre.

« Nous avons relevé ledit vaisseau[2] qui arriva à Brest sous le commandement de M. La Clocheterie, Capitaine des vaisseaux du Roy.

« On estime qu'il y a eu 1200 à 1300 hommes de tués ou noyés[3]; il y a mesme des personnes qui croyent qu'il y en a davantage.

« Outre cela il y a 500 prisonniers dont on a mené 100 à Brest et 400 à Nantes.

« Nous n'y avons pas perdu plus de dix ou douze hommes[4].

1. Rochemadou, Rochemodou, Rocamadour.

2. C'est le sieur de la Gondinerie, capitaine d'une compagnie d'infanterie de marine qui l'obligea à se rendre. On y trouva 40 hommes tués et 64 autres qu'on fit prisonniers (*Gaz.*, p. 310).

3. 500 tués ou noyés, dit la *Gazette*, 548 prisonniers. Le général anglais Talmasch était au nombre des morts (*Ibid.*).

4. Quarante ou cinquante suivant le récit de la *Gazette*,

Les dits vaisseaux mirent à la voile le 19 dudit mois après disner et on cessa de les voir à sept heures du soir ».

« On croit qu'ils reviendront encore », dit en terminant notre narrateur. C'est à Dieppe qu'ils allaient. Trois jours plus tard la malheureuse ville, sans défense, était réduite en cendres.

Le Havre, bombardé à son tour, n'éprouva presque aucun dommage et les alliés y perdirent « une de leurs galiotes et quelques autres bastimens »....

Panetié cependant organise de petites croisières contre les corsaires biscayens avec la *Badine* et la *Gaillarde* et un convoi de blé sous la protection du *Palmier*. Le reste de la campagne se passe sur le qui-vive; les frégates garde-côtes surveillent les abords du littoral breton. L'entente demeure parfaite entre Vauban et Panetié; ils ont de fréquentes conférences, l'illustre ingénieur écoute volontiers le vieux manouvrier, et de cette collaboration sortent d'excellentes combinaisons défensives. Et comme la saison avance et que le temps devient mauvais, on diminue la garnison en conservant les retranchements et batteries « pour estre en estat de tout temps de s'en servir, sy les ennemis vouloient entreprendre quelque chose[1] ». Cependant les tentatives des Alliés sur Dunkerque et Ca-

parmi lesquels le s^r de la Cousse, capitaine et le s^r O. de Valette, enseigne, ont été blessés.

1. *Arch. Nat. Marine*, B^3 99, f° 609.

lais tiennent toujours en haleine les défenseurs de Brest, et Vauban et Panetié éprouvent « la portée de toutes les batteries de la rade » qu'ils déclarent « a present hors d'Estat d'estre insultee par les bombes[1] ».

La *Gaillarde* et le *Lutin* sont devant Belle-Isle pour « asseurer le retour » des vaisseaux Terreneuviens et de ceux qui rentrent du Canada[2]. Les convois circulent régulièrement de Normandie en Bretagne et en Saintonge. On fait toujours bonne garde à Brest, que Panetié ne quitte enfin qu'après le départ de Vauban.

1. *Arch. Nat. Mar.*, B² 100, f° 44.
2. *Arch. Nat. Mar.*, B² 100, f° 270 v°.

XVIII

Panetié commandant la défense en Normandie (1695). — Mort de Panetié (1696), sa famille et ses descendants.

Les difficultés financières vont en augmentant chaque jour, et les ressources de la marine, en particulier, sont lamentablement réduites. Les armements sont devenus d'autant plus malaisés que l'on a peu à peu épuisé, sans les remplacer, les approvisionnements que la prévoyance de Colbert avait accumulés dans les arsenaux; et d'autre part la révocation de l'édit de Nantes a fait perdre à la France, selon le témoignage de Vauban, *neuf mille matelots exercés*. Et l'on s'est résigné à prendre, dans les ports militaires, vis-à-vis de l'ennemi, une attitude purement défensive, en se bornant à lancer contre lui, suivant les plans de Jean Bart et de Vauban, des escadres de frégates légères pour ruiner son commerce[1].

Comme les Anglais poursuivent activement leurs projets de destruction contre nos villes maritimes, on désigne un certain nombre d'officiers « pour agir de concert avec ceux qui y commandent pour la deffense de ces villes et de leurs ports ».

1. Cf. Em. Mancel, *op. cit.*, p. 30-31.

Panetié, que tant de liens rattachent au port du Havre est désigné pour y remplir cette nouvelle fonction[1]. Son autorité s'exercera jusqu'à Fécamp, et dans toute cette étendue de côtes les officiers placés sous sa direction doivent l'informer exactement de tout ce qui se passe et exécuter les ordres qu'il estimera nécessaires. Il transmettra les renseignements obtenus, d'une part à l'administration centrale et de l'autre au maréchal de Choiseul qui commande les troupes royales en Normandie. Son rôle particulier dans la défense consiste à couvrir le front de mer, à l'aide des chaloupes et des autres bâtiments disponibles, et à en organiser le commandement, d'accord avec les autorités militaires. Les batteries garnies de mortiers et de canons de la marine et dirigées par des officiers de mer sont aussi sous sa discipline concertée, d'ailleurs, avec celle des commandants des places. Il faut qu'il inspecte partout « les bastimens qui peuvent estre employez contre les chaloupes des ennemis », en distribue les équipages, visite les batteries du littoral, propose, s'il y a lieu, d'en modifier le nombre ou l'emplacement. Bref, il commande dans son inspection « ainsy qu'il est porté par les Reglemens et Ordonnances de la marine ».

1. Cf. *Memoire pour servir d'instruction au s^r Panetié, chef d'escadre des armées navalles du Roy, choisy par Sa Majté pour commander dans le port du Havre pendant la campagne de la présente année* 1695 (*Arch. Nat. Marine*, B² 105, f° 99).

Investi de ces larges fonctions le 13 mars 1695, Panetié se met immédiatement à l'œuvre et une correspondance officielle, considérable, qui nous a été conservée[1] témoigne du zèle et de l'activité qu'il a gardés jusqu'au dernier moment. Nous le voyons successivement s'occuper de la création d'une école de bombardiers, de la mise en service des gardes de la marine envoyés au Havre, du transport de l'artillerie qu'on emprunte à Saint-Malo pour le Havre et pour Calais, etc., etc.

Un service régulier de *découverte* est fait par les frégates[2], les barques longues ou les brigantins, de l'île de Wight à Jersey et à Guernesey et l'administration centrale est rapidement informée du passage de la flotte de commerce en route pour Dunkerque[3] ou des mouvements des escadres anglaises.

D'autres bâtiments légers protègent les pêcheurs de hareng ou escortent les beurriers d'Isigny.

1. Il existe dans les Registres B² 104 à 126 près de *soixante* dépêches officielles écrites à Panetié depuis le 23 mars 1695 jusqu'au 25 avril 1696.

2. Il y a quatre frégates dans l'inspection de Panetié, la *Joyeuse*, la *Gracieuse*, la *Flatteuse* et la *Harpe*.

3. Des vaisseaux chargés de vin retardés par « les glaces qu'il y avoit dans la rivière de Bordeaux » et par les vents d'amont qui ont longtemps régné avec violence, se sont fait prendre dans l'anse d'Amouville et Panetié en tire l'occasion de montrer l'avantage pour les marchands de naviguer dans la saison d'hiver où l'escorte des vaisseaux du Roi peut leur être assurée.

Panetié inspecte les batteries et les poudrières, essaie des mortiers, expérimente une nouvelle machine inventée par un officier de paquebot, le sieur de la Croix. Mais au milieu de ces occupations multiples, sa santé commence à s'altérer. Il a été assez indisposé au mois d'octobre[1], pour que Pontchartrain lui en exprime son chagrin, en le priant de prendre soin d'une santé à laquelle il doit savoir combien le ministre s'intéresse !...

Le 15 avril il a encore écrit à Versailles pour annoncer l'arrivée au Havre de la flotte venant de Saint-Malo et faire connaître la conduite « que le s^r^ Cochard a tenue pour la deffendre contre les deux corsaires ennemis qui l'ont attaquée » et onze jours après, le 26 avril, il succombait aux atteintes de son mal.

« Avril 1696, le 27e. — Messire François Panetié, est-il écrit au Registre des actes de Baptêmes, Inhumations et Mariages de la paroisse Saint-François du Havre pour 1696, commandeur de l'ordre militaire de Saint-Louis, premier chef d'escadre des armées navales du Roy[2] et commandant la marine en Normandie, aagé d'environ soixante-dix ans, décédé d'hier, muny des saints-sacremens de l'église,

1. Un acte notarié, d'une certaine importance, qui se passe le 11 octobre 1695 et dont M. Maurice Toussaint a retrouvé la minute, est signé « au logis de M. de Pannetié ».

2. Il semble avoir pris ce titre après la mort de Job Forant (23 juin 1692) qui l'avait aussi porté.

a esté inhumé dans cette église[1] en présence de M^tre^ Pierre Bocquet prestre et Charles Pelley sous-diacre tesmoins soussignez le vingt-septième.

« (*Signé*) BOCQUET. CHARLES PELLEY. »

Panetié avait servi à la mer cinquante-cinq ans, dont trente et un dans la marine royale ; il comptait vingt-cinq campagnes comme capitaine ou chef d'escadre et deux blessures graves. La mort de ce vétéran de nos grandes guerres maritimes ne pouvait pas passer inaperçue : la *Gazette*[2] et le *Mercure*[3] ont fait brièvement son éloge, et les *jour-*

1. Mon excellent ami Lennier, auquel je dois entre autres documents intéressants, la copie de cet acte d'inhumation, a bien voulu rechercher dans l'église Saint-François s'il n'y resterait aucune trace de la sépulture de Panetié. Il résulte de l'enquête qu'il a poursuivie qu'il n'existe plus aujourd'hui aucune inscription ancienne à St François et que les pierres tombales du chœur et des nefs ont disparu « lors des réparations faites à l'intérieur du monument (*Comm. ms^te^*). »

2. « Le sieur Panetié, Chef d'escadre des armées navales du Roy, et commandeur de l'Ordre de St Louis, mourut au Havre de Grace ces jours passez, âgé d'environ 60 ans (*erreur* pour 70), ayant servi dans la Marine dès l'âge de quinze ans, et s'étant distingué par une capacité et une valeur singulière en plusieurs occasions. »

Gazette du 19 May 1696.

3. M. Panetier, Chef d'Escadre des Armées Navales du Roy, et Commandeur dans l'Ordre de St Louis, est mort aussi depuis peu de jours, âgé d'environ 60 ans (*Id.*). Il avoit servi dans la marine dès sa plus tendre jeunesse, et s'estoit trouvé en plusieurs occasions où sa capacité et sa valeur

naux des gens de Cour lui ont consacré quelques lignes[1].

Le testament de Panetié, daté du 26 avril, a été retrouvé par M. Maurice Toussaint. Cette pièce ne renferme d'ailleurs que des dispositions relatives à la tutelle de ses enfants, et quelques donations peu importantes. « Dame châtelaine Françoise Deschamps son espouse » sera la tutrice principale de ses enfants « ayant du bien plus que suffisant pour cet office ainsi que le naturel d'une bonne mère et une conduite très parfaite ».

Panetié donne à trois domestiques chacun 100 livres, à un laquais 150 livres, à deux petits laquais et à trois servantes 30 livres, aux R. P. Capucins 150 livres, aux R. P. Pénitents, pareille somme et 150 livres « pour faire prier Dieu pour lui », 50 livres à l'Hôpital, 50 livres à la Miséricorde, enfin 100 livres aux pauvres honteux « lesquelles sommes il veut et entend être payées lors de son décès arrivé. »

L'exécuteur testamentaire est M. de Lou-

avoient paru avec beaucoup de gloire pour luy. M. de Gabaret, Lieutenant Général des Armées Navales, à qui le Roy a donné sa Commanderie s'est distingué partout où il a esté employé, et tout nouvellement encore, quand il eut, il y a environ deux mois, le commandement d'une Escadre d'environ douze vaisseaux de guerre à la rade de Dunkerque.

(*Merc. Gal.*, May 1696, p. 311-312.)

1. Cf. *Journal de Dangeau*. Ed. Feuillet de Conches, t. IV, p. 414. — Etc.

vigny d'Orgemont, « intendant de la marine en ce port ».

. . . . . .

L'épouse à laquelle le testateur rend cet hommage sympathique et reconnaissant est une normande de Montivilliers près du Havre, damoiselle Françoise Madeleine Léonor Deschamps, fille de messe Jean Deschamps, chevalier, seigneur d'Escures et de Gruchy et de dame Marie Arnoys, qu'il a épousée en 1679 [1] et dont il a eu deux enfants, un garçon et une fille.

Le fils de Panetié, François Nicolas de la Croix Panetié, nommé garde de la marine, sur la demande de M. de Louvigny d'Orgemont, et par la protection de Pontchartrain, devint enseigne en 1705 et lieutenant de vaisseau en 1715. Il est mort en mer en 1724 [2].

La fille, Élisabeth Françoise Éleonor, épousa à l'âge de 28 ans [3], le 9 janvier 1713, François Gré-

1. Le contrat de mariage qui m'a été communiqué, ainsi que je l'ai déjà dit par M. Ch. Le Boucher, est daté du 18 novembre 1679.

2. Un certain nombre de pièces, de 1705 à 1717, le concernent, dans le dossier Toussaint. En 1705 il est désigné pour servir en qualité d'enseigne sur la frégate *La Gentille* armée au Havre. En 1711 il est à bord de l'*Hercule* à Brest; en 1715 on le retrouve lieutenant de vaisseau au Havre (Cf. de Sourches, *op. cit.*, t. IX, p. 250).

3. Elle était née au Havre le 6 juillet 1685 (*Reg. des Bapt., Mar. et Sépult. de la paroisse* St *François du Hâvre*, 1685). On n'a pas retrouvé l'acte de naissance du frère, né proba-

goire, conseiller procureur du Roi en la juridiction royale du Havre, âgé de 36 ans, devenu plus tard sieur de Rumare[1].

Pontchartrain obtenait du Roi pour la veuve et pour ses enfants une pension de mille livres (mai 1696)[2].

Elle était encore jeune, elle n'avait que trente-huit ans et se remaria tout aussitôt avec Jean-Baptiste de Caillet, chevalier seigneur de Viviers, « brigadier des armées du Roi et son lieutenant en la ville, citadelle et gouvernement du Hâvre[3] ». Elle en eut deux enfants[4] et vivait encore, veuve

ment à Montivilliers où se trouve le manoir des Cures, domaine patrimonial de la famille de sa mère. On sait toutefois, par l'acte de « nomination de tuteurs principal et consulaire » daté du 9 avril 1696 qu'il avait alors sept ans ou environ. Il était donc de 1689.

1. *Reg. des Bapt., Mar. et Sépult. de la paroisse de St François au Hâvre* (1712-1713).

2. Il écrivait à la date du 2 mai à la veuve de Panetié le billet que voici (B² 116, f° 245 v°) :

« J'ay esté bien fasché, Madame, d'apprendre la mort de M. Panetié, j'ay parlé au Roy de l'estat fascheux où il vous laisse et Sa Majesté a bien voulu vous accorder et à vos enfants une pension de mille livres ; j'aurois souhaité que cette grace eust pu estre plus considerable, mais la conjoncture du temps n'a pas permis à Sa Majesté de vous en accorder une plus grande.

« Je suis, Madame, etc... »

3. Le contrat de mariage qui est en la possession de M. Ch. Le Boucher et qu'il a bien voulu me communiquer porte la date du 2 janvier 1697 !

4. Un fils mort avant 1720 et une fille Françoise mariée à J. B. Lesure de Boscdroit.

depuis longtemps de ce second mari, à la fin de juin 1742[1].

1. Une transaction passée le 2 avril 1746 entre François Grégoire, sieur de Rumare, conseiller et procureur du Roi au bailliage du Havre et Gaspard François Toustain, sieur de Richebourg, mentionne un exploit fait à l'instance du premier à la date du 25 juin 1742, mais constate que depuis le décès de la dame des Cures (qui eut lieu par conséquent entre 1742 et 1746) le procès a été repris par son gendre « au droit de noble dame Eléonor Françoise Elisabeth de la Croix Le Pannetier son épouse, fille et héritière de laditte dame Des Cures. »

POST-SCRIPTUM

J'ai résumé de mon mieux, dans les pages qu'on vient de lire, une quantité considérable de documents manuscrits dont j'ai fait connaître les origines dans l'*Introduction* de ce petit volume. Comme je devais en rédiger le texte, au fond de ma province, bien loin par conséquent des sources auxquelles j'avais été puiser, j'emportai, pour éviter toute surprise, la copie *in extenso* de la plupart des pièces qui sont entrées dans sa composition. J'ai publié tels quels, les fragments les plus importants de ces manuscrits, qui se trouvent ainsi encadrés dans mon récit ou renvoyés au bas des pages, à la place la plus convenable. Mais il se trouve, en outre, dans la collection ainsi formée quantité d'autres textes, plus éloignés de mon sujet, dont je n'ai pu donner qu'une analyse fort sommaire et qui intéressent à un haut degré le passé de notre marine et de nos matelots. J'ai voulu grouper à l'usage de ceux de nos compatriotes qui s'intéressent particulièrement à ces matières, tous mes documents maritimes contemporains de Panetié (1660-1696) et cette collection tout à fait unique en son genre vient d'être déposée

à la Bibliothèque Publique de Boulogne-sur-Mer où elle forme trois gros volumes manuscrits comprenant 850 pages...

Je ne veux pas me séparer de cet ouvrage dont la rédaction a occupé mes vacances de 1902, sans remercier publiquement les personnes qui ont bien voulu m'aider à mener à bonne fin mon entreprise patriotique, et en particulier M. Maurice Toussaint, qui m'a si gracieusement prêté le portefeuille *Panetié* de sa belle collection de documents historiques; M. Ch. Le Boucher, de la Grande-Heuze, à Bellencombre, allié aux Rumare, qui m'a communiqné des papiers de famille très importants ; mon vieil ami G. Lennier, directeur du Muséum du Havre, qui a recueilli pour moi dans cette ville des notes fort intéressantes ; M. Savalle, enfin, qui a patiemment feuilleté, dans l'intérêt de mon travail, les vieux registres de catholicité du Havre, de Montivilliers, de Saint-Romain, etc....

Je dédie à la marine boulonnaise cette histoire d'un homme de mer qui lui a fait honneur. Puissent mes fidèles récits susciter une émulation féconde chez les concitoyens du héros de Bantry, de Bévesiers et de La Hougue.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION, p. I.

CHAPITRE Ier, p. 1. — Naissance de François Panetié (1626). — Son enfance et sa jeunesse. — Premiers commandements. — Panetié, capitaine de corsaire (1660) puis commandant la frégate du maréchal d'Aumont (1662).

CHAPITRE II, p. 9. — Panetié, capitaine de vaisseau. — Campagnes de l'*Hirondelle* (1665-1668).

CHAPITRE III, p. 21. — Panetié, capitaine d'augmentation (1669). — Campagne de l'*Étoile*, siège de Candie (1669). — Campagnes du *Dragon*, du *Sauveur* et de l'*Alcion*. — Convois d'Espagne et croisière dans le détroit de Gibraltar (1670-1671).

CHAPITRE IV, p. 33. — Campagne de l'*Heureux* (1672). — Panetié à la bataille de Sole-bay. — Protection de la pêche dans la mer du Nord. — Campagne du *Précieux* (1673). — Combats de West-Kappell et de Schönvelt.

CHAPITRE V, p. 40. — Campagnes de l'*Hercule*, du *Fascheux* et de l'*Entendu* (1674-1675). — Incendie de l'*Entendu* à La Rye, suites de cet accident. — Croisières et combats à l'entrée de la Manche.

CHAPITRE VI, p. 56. — Campagne du *Précieux* (1676). — Descente à la baie d'Armire. — Panetié gravement blessé à l'assaut du fort de Cayenne.

CHAPITRE VII, p. 63. — Campagne des *armateurs* commandée par Panetié (1677-1678). — Le *Palmier* et l'*Adroit*. — Croisières et prises dans la Manche et la mer du Nord.

CHAPITRE VIII, p. 71. — Louis XIV à Dunkerque. — Simulacre de combat naval. — Panetié commandeur de Saint-Lazare (1680).

CHAPITRE IX, p. 83. — Campagne de l'*Escueil* et du *Leger* (1681). — Croisière au Maroc. — Campagne du *Précieux* et de l'*Arrogant* (1683). — Croisières dans la Baltique et convois des gabelles.

CHAPITRE X, p. 92. — Campagne de l'*Embuscade* et de la *Jolie* contre les Réformés (1685). — Campagne du *Gaillard* et du *Palmier* (1686). — Campagne d'essai du *Saint-Michel* et campagne du *François* (1688). — Convois et ambassades.

CHAPITRE XI, p. 100. — Campagne du *François* en Irlande (1689). — Panetié au combat naval de Bantry. — Panetié chef d'escadre.

CHAPITRE XII, p. 111. — Campagne du *Terrible* (1690). — Panetié à la bataille de Bévesiers.

CHAPITRE XIII, p. 119. — Campagne *du Large* (1691). — Panetié, chef d'escadre, commandant le *Grand*.

CHAPITRE XIV, p. 123. — Panetié à la bataille de La Hougue (1692). — Manœuvres et combats. — Le passage du raz Blanchard et la retraite sur Saint Malo. — Vingt-deux vaisseaux sauvés.

CHAPITRE XV, p. 134. — Panetié à Saint-Malo. — Tentative de l'ennemi contre l'escadre. — Mesures de défense. — L'escadre se répare et rentre à Brest en bon ordre.

CHAPITRE XVI, p. 143. — Panetié commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis — Campagne du *Dauphin Royal*. — Panetié au combat de Lagos.

CHAPITRE XVII, p. 148. — Panetié chargé avec Vauban de la défense de Brest (1693). — Tentative de descente au Camaret repoussée victorieusement (1694).

CHAPITRE XVIII, p. 158. — Panetié commandant la défense en Normandie (1695). — Mort de Panetié (1696). — Sa famille, ses descendants.

POST-SCRIPTUM, p. 167.

TABLE DES PLANCHES

	Pages.
Pl. I. — Vaisseau de 2e rang envoyant sa bordée (*Neptune françois*, 1692)	Frontispice
Pl. II. — Carte de l'entrée de la Manche (*Neptune françois*, 1692).	1
Pl. III. — Carte du Cotentin (*Ibid.*).	128
Pl. IV. — Carte de la baie de Saint-Malo (gravée par Van Loon)	132
Pl. V. — Carte de l'entrée de Brest (*Id.*)	148

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

55

5302 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

JUIL 20 1979

SEP 24 '79

a39003 001930170b

DC 130 .P225H33 1903
HAMY, JULES THEODORE E
FRANCOIS PANETIE, PREM

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 01 09 20 08 7